




Theodore
Besterman

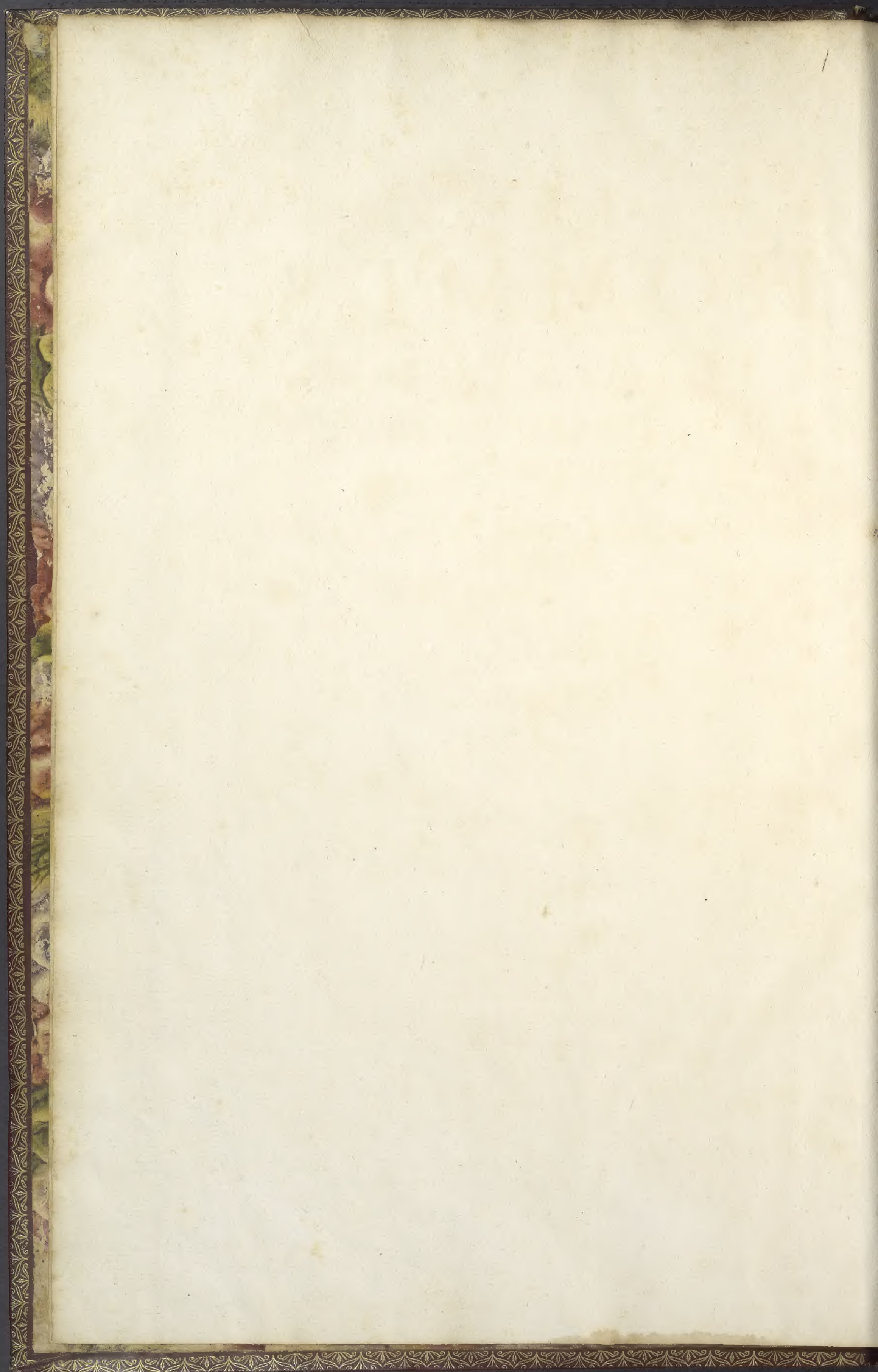
468





Archibald Philip
Earl of Rosebery





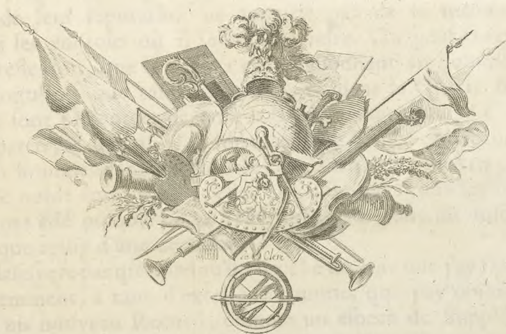
LES HOMMES ILLUSTRES QUI ONT PARU EN FRANCE

pendant ce Siecle:

Avec leurs Portraits au naturel.

Par Mr PERRAULT, de l'Academie Françoise.

TOME II.



A PARIS,
Chez ANTOINE DEZALLIER, ruë Saint Jacques, à la Couronne d'or.

M. DCC.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.



AVERTISSEMENT.



QUOY que j'aye declaré dans la Preface de la premiere Partie des Hommes Illustres qui ont paru en France pendant ce Siecle, que je ne pretendois pas estre assez habile dans le choix que j'en allois faire pour ne pas en oublier plusieurs, qui peut-estre meriteroient mieux d'y avoir place que quelques-uns de ceux que l'on y trouveroit, je croy estre obligé d'en avertir encore icy; parce que m'estant borné au nombre de cent, dont voicy les cinquante derniers, on ne peut pas esperer de voir paroistre dans un Tome suivant ceux qu'on esperoit peut-estre de rencontrer en celuy-cy. On doit considerer que le merite des hommes, quelque distingué qu'il soit, n'est pas toûjours connu également de tout le monde, & que le bruit de leur reputation ne retentit pas de la mesme force dans tous les endroits où il se fait entendre. On peut encore faire cette reflexion, que le siecle a esté si abondant en hommes d'un merite singulier, que tant d'occasions & dans la Guerre & dans la Paix se sont presentées de faire éclater les dons que le Ciel leur avoit départis, & qu'enfin les liberalitez du Prince ont formé tant de grands hommes dans les Sciences & dans les beaux Arts, par la loüable & noble émulation qu'elles ont mise dans tous les Esprits, qu'il n'a pas esté possible de les renfermer tous dans un aussi petit nombre que celuy d'une centaine.

Je ne desespere pas que quelqu'un touché du tort que j'ay fait, quoy qu'innocemment, à tant d'excellens hommes que j'ay obmis, n'en compose un nouveau Recueil, comme un espece de Supplément, pour leur rendre la justice qui leur est deuë. Il n'est gueres de Livres plus utiles que ceux qui proposent des modelles dignes d'estre imitez, & qui conduisent à la vertu par la voye des exemples, sur tout quand ces modelles sont pris sur des hommes que nous avons

connus. Il ſemble qu'eſtant plus proches de nous par le temps où ils ont veſcu, il nous eſt plus facile d'approcher de leur merite, & de nous rendre ſemblables à eux en imitant leurs bonnes qualitez que nous avons veuës.

On me reproche d'avoir meſlé des Artiſans avec des Princes & des Cardinaux; Il eſt vray que dans le meſme Livre il y a des Eloges de Princes, de Cardinaux & d'Artiſans, mais il n'eſt point vray que je les aye meſlez enſemble, & ils ſont dans des claſſes toutes ſeparées les unes des autres. Comme mon intention principale a eſté de faire honneur à noſtre ſiecle, j'ay crû que le Genie & la capacité extraordinaire des Ouvriers qu'il a produits eſtoit un avantage que je ne devois point negliger, & que ces excellens hommes ne contribuoient gueres moins en leur maniere à la gloire du ſiecle où ils ont veſcu, que les grands hommes d'Etat & les grands Capitaines. Il eſt certain que les noms de Phidias & d'Apelle, mis aprés celuy d'Alexandre meſme, ne font point de honte ny à Alexandre ny à ſon ſiecle; on trouve au contraire qu'ils y ajoûtent un nouvel éclat, par le concours des differens dons precieux que le Ciel a répandus ſur toutes ſortes d'hommes en meſme-temps. Il eſt vray que cette objection n'a pas de fondement raiſonnable; mais comme elle a eſté avancée avec un certain air de hauteur, qui a pû impoſer aux perſonnes peu inſtruites de la nature de ces ſortes d'Ouvrages, j'ay eſté conſeillé d'y répondre, quoy que ma Preface y euſt ſatisfait abondamment.



Jacques Daui du Perron
Cardinal



JACQUES DAVI DU PERRON CARDINAL.



Comme le Public a vû avec plaisir le Cardinal de Richelieu à la teste des Hommes Illustres de ce siecle dans le premier volume que nous en avons donné, on croit qu'il ne sera pas fâché de voir le Cardinal du Perron occuper la même place dans ce second volume. Ce sont deux personnages d'un merite trés-éminent, & qui seront toûjours distinguez pour les services qu'ils ont rendus à leur Prince, à leur Patrie, & à la Religion.

Jacques Davi du Perron, étoit issu des nobles maisons du Perron Creteville & de Lanquerville, dans la basse Normandie. Il naquit le 25. Novembre 1556. de Parens Calvinistes, qui pour n'estre pas troublez dans l'exercice de leur Religion se retirerent à Geneve, & s'établirent ensuite dans les Estats de Berne. Son Pere Gentilhomme de beaucoup d'esprit & fort sçavant, luy apprit luy-même la langue Latine & les Mathematiques jusqu'à l'âge de dix ans. Le jeune du Perron apprit ensuite tout seul & de luy-même la Langue Grecque, & la Philosophie, ayant commencé cette double étude en même temps par la Logique d'Aristote. De là il passa aux Orateurs & aux Poëtes qu'il se rendit trés familiers, & dont la lecture augmenta merveilleusement les talens extraordinaires qu'il avoit pour l'Eloquence & pour la Poësie. Ensuite il s'appliqua à la langue Hebraïque, qu'il apprit seul jusqu'à la lire sans points avec facilité. La Paix ayant été faite en France il y revint avec ses Parens. Son merite luy gagna d'abord l'amitié de Philippes Desportes Abbé de Tyron, excellent Poëte, qui le fit connoître à la Cour & au Roy même. Dans ce temps du Perron ayant lû avec application la Somme de Saint Thomas, les Peres de l'Eglise, & particulierement Saint Augustin, il reconnut les erreurs de la Religion qu'il professoit, il en fit aussi-tôt abjuration, & quelque temps aprés il embrassa l'état Ecclesiastique. Ces deux démarches luy attirerent de grands reproches de la part des Calvinistes; mais dans toutes les conferences qu'il eut avec eux il les confondit toûjours, & écrivit contre eux plusieurs ouvrages qui luy acquirent une grande reputation. Il avoit une superiorité de genie, qui joint à la bonté de la cause qu'il deffendoit, le rendoit toûjours victorieux. Le Roy le choisit pour faire l'Oraison funebre de l'Illustre Reyne d'Ecosse Marie Stuart. Il tira des larmes de toute l'assemblée. Son éloquence avoit déja paru dans l'Oraison funebre de Ronsard, qu'il prononça au College de Boncour. La Chapelle où l'action se devoit faire se trouva si pleine d'auditeurs quand il y arriva, qu'il ne put y entrer. Il prit le parti de parler dans la Cour de dessus le Perron qui monte à la Chapelle. Il parla l'épée au côté, car il n'étoit pas encore engagé dans les Ordres sacrez. Sa voix étoit si nette & si sonore, que de dessus les toits mêmes où il y avoit des Auditeurs, on n'en perdoit presque pas une seule parole. Cette Oraison funebre est imprimée avec les œuvres de Ronsard, où elle reçoit un nouvel éclat par la comparaison qu'on ne peut s'empêcher d'en faire avec les ouvrages de ce Poëte. On ne peut comprendre comment un homme du temps de Ron-

ſard a pû parler comme on parle aujourd'huy, & ſe ſaiſir par avance d'un ſtyle qui ne devoit eſtre tout-à-fait en uſage que plus de ſoixante ans aprés.

Henry III. eſtant mort, il ſe retira auprés du Cardinal de Bourbon, où ſon occupation principale étoit de convertir ſes freres errans, en leur faiſant voir comment il avoit été trompé luy-même. Henry Sponde, depuis Evêque de Pamiers, fut une de ſes conqueſtes. Cette converſion fut ſuivie de pluſieurs autres, & couronnée par celle de Henry IV. qui luy eſt preſque dûë toute entiere. Le Roy l'envoya à Rome pour le reconcilier avec le Saint Siege.

A ſon retour en France ayant lû le Livre de du Pleſſis Mornay contre la Meſſe, il y remarqua un tres-grand nombre d'erreurs, & les cotta toutes, s'offrant d'en convaincre ceux qui voudroient ſoûtenir le contraire. Le Roy qui oüit parler de cette propoſition du Cardinal, & qui jugea que la preuve en ſeroit trés utile à l'Egliſe, ordonna une conference qui ſe fit à Fontainebleau l'an 1600. en preſence de ſa Majeſté, entre le Cardinal ſeul d'une part, & du Pleſſis Mornay de l'autre, ſoûtenu de douze Miniſtres les plus habiles de ce temps-là: Il ne ſe trouva pas un ſeul paſſage du petit nombre qu'ils choiſirent où il n'y eût une hereſie ou une falſification trés-évidente. Du Pleſſis Mornay qui n'avoit preſque d'autre part dans ſon Livre que d'avoir mis en œuvre & en beau langage ce qui luy avoit été fourni par des Miniſtres, ne put ſoûtenir la confuſion où on le jettoit à tous momens; de ſorte qu'il ſe retira à Saumur ſans en donner avis à l'aſſemblée: Surquoy l'on dit aſſez plaiſamment qu'il avoit abandonné tous les paſſages de l'Ecriture ſainte pour conſerver celuy de Saumur.

Le Cardinal du Perron qui avoit reçeu le chapeau de la main de Clement VIII. en l'année 1604. retourna à Rome pour aſſiſter à la création d'un nouveau Pape, qui fut Paul cinquiéme. Ce Pape avoit tant de déference pour les ſentimens du Cardinal du Perron, & ſe trouvoit toûjours ſi touché des raiſons dont il les appuyoit, qu'il diſoit ſouvent aux Cardinaux qui entroient le plus dans ſa confidence: Prions Dieu qu'il inſpire le Cardinal du Perron, car il nous perſuadera tout ce qu'il luy plaira.

Sur la fin de ſa vie il ſe retira à ſa Maiſon de Bagnolet proche Paris. Ce fut là qu'il mit la derniere main à tous ſes ouvrages, dont les principaux ſont, le Traité de l'Euchariſtie contre du Pleſſis Mornay, la Replique à la Réponſe du Roy de la Grande Bretagne, la Conference de Fontainebleau, pluſieurs autres Traitez de Controverſes, des Lettres, des Harangues, & pluſieurs autres ouvrages tant en Proſe qu'en Vers, tous d'une force & d'une beauté qui ne ſe trouve guere ailleurs. Il avoit une Imprimerie dans cette Maiſon de campagne, où il faiſoit imprimer ce qu'il compoſoit, dans la vûë ſeulement de le mettre au net, & afin, diſoit-il, de le pouvoir lire à la lumiere de l'impreſſion; il appelloit ainſi la facilité que l'impreſſion donne à la lecture d'un ouvrage. C'étoit auſſi pour en donner des copies à un petit nombre d'amis dont il ſouhaitoit d'avoir les ſentimens. Il mourut le cinquiéme Septembre 1618. âgé de ſoixante & un an, neuf mois & onze jours.



Le Cardinal d'Ossat



LE CARDINAL D'OSSAT.


E Cardinal dont je vais parler, étoit veritablement fils de ses œuvres, comme parlent les Espagnols, puisqu'il s'est fait luy-même tout ce qu'il a été. Il naquit à Cassagnabere, petit Village du Comté d'Armagnac au Diocese d'Auch, & son Pere Marêchal ferrant mourut si pauvre, qu'il ne laissa pas de quoy se faire enterrer. Arnauld d'Ossat son fils qui n'avoit alors que neuf ans, ne sçachant où se retirer, trouva heureusement un Gentilhomme du même Diocese nommé Antoine de Marca, qui le prit en affection, & le mit auprés du jeune Seigneur de Castelnau de Magnoac son neveu & son pupille, pour faire leurs études ensemble. Ces deux orphelins si inégaux en biens, ne le furent pas moins en esprit; le pauvre avança beaucoup plus que le riche, & la difference fut si grande, que trois ou quatre ans aprés Arnauld fut en état de servir de Precepteur à son jeune Maître & à ses freres qu'on luy donna encore à conduire.

D'Ossat alla à Bourges étudier le Droit Civil sous le celebre Cujas, & revint à Paris se faire recevoir Avocat. Il fut admiré dans le Barreau, & il auroit apparemment fait une fortune considerable dans cette profession, si la Providence ne l'avoit pas appellé à quelque chose de plus utile & de plus grand. Il composa en ce temps-là une Dissertation sur la Methode, en faveur de Ramus Professeur en Eloquence, contre Jacques Charpentier Docteur en Medecine, & Professeur en Philosophie, qui ne luy répondit que par des injures indignes de son caractere. Paul de Foix Archevêque de Toulouse, que le Roy Henry III. envoyoit Ambassadeur à Rome, l'engagea à l'accompagner en qualité de Secretaire. Il s'acquitta de cet employ d'une maniere qui luy acquit l'entiere bienveillance de son Maître, & une trés-grande reputation à la Cour de Rome. Cet Ambassadeur étant mort peu de temps aprés, Monsieur de Villeroy Secretaire d'Estat fit continuer d'Ossat dans le maniement des affaires, persuadé que c'étoit luy qui avoit écrit & minuté toutes les Lettres de son Maître; le Cardinal d'Este protecteur à Rome de la Nation Françoise, qui l'aimoit fort pour son grand merite, & parce qu'il étoit son Diocesain (car ce Cardinal étoit Archevêque d'Auch) luy offrit sa maison, où il demeura jusqu'à son decés. Ce Cardinal luy legua une somme de quatre mille écus, & luy offrit un diamant qui en valloit vingt mille, pour le garder jusqu'à ce qu'il fût payé de cette somme par ses Exécuteurs Testamentaires. Mais il ne voulut jamais accepter ce gage, quelque instance que luy en fit le Cardinal; & lorsque cette somme luy fut payée treize ans aprés, il la recut comme une grace trés singuliere. Et en effet ce payement luy vint trés à propos en la premiere année de son Cardinalat, car sans ce secours il auroit donné du nez en terre, comme il le dit luy-même en propres termes.

Le Roy envoya luy offrir à Rome une charge de Secretaire d'Etat, mais il la refusa la croyant incompatible avec le Sacerdoce dans lequel il étoit engagé, & aimant mieux vivre avec un peu plus de repos que n'en permet l'exercice d'une telle Charge. Ce refus fut la cause de sa fortune; car s'il fût venu en France,

le malheur des affaires l'auroit perdu, ou du moins l'auroit empêché de rendre à la France les grands services qu'il luy a rendus.

Le Roy Henry IV. étant parvenu à la Couronne, il fut chargé d'obtenir du Pape l'absolution de ce Prince. Cette affaire avoit des difficultez qui paroissoient insurmontables, soit de la part des Espagnols, soit de la part des Princes de la Maison de Lorraine; soit de la part des Huguenots, qui à la verité étoient fort affectionnez à la personne de Henry IV. mais qui ne vouloient point le voir s'affermir dans le sein de l'Eglise Romaine. Il sceut si bien démesler toutes ces intrigues, & satisfaire de telle sorte aux scrupules du Pape, quoy que trés défiant, que l'affaire étoit déja toute resoluë & sur le point de son exécution, lors que Monsieur du Perron arriva à Rome, où il ne fit presque autre chose que de la signer, & luy donner du relief par la grande dépense qu'il fit en cette Cour. Le Roy en reconnoissance d'un si grand service luy donna l'Evêché de Rennes, dont les Bulles luy furent accordées gratuitement par le Pape.

Au mois de Septembre 1597. il fut honoré d'une place de Conseiller d'Etat, & le Chancelier de Chiverni, à qui il appartenoit de recevoir le serment pour cette Charge, trouva bon qu'il le prêtât entre les mains du Duc de Luxembourg, alors Ambassadeur à Rome.

En l'année 1599. le 13. de Mars il fut nommé Cardinal, avec l'applaudissement de tout le sacré College. Il refusa le carosse, les chevaux, & le lit de damas rouge que le Cardinal de Joyeuse luy envoya trois semaines aprés; *car*, dit-il dans une Lettre qu'il écrit à M. de Villeroy, *Quoy que je n'aye point tout ce qu'il me faudroit pour soutenir cette dignité, si est-ce que je ne veux point pour cela renoncer à l'abstinence & à la modestie que j'ay toûjours gardée, ny m'obliger de tant à autre Seigneur ou Prince qu'au Roy.* Il receut les visites du sacré College dans l'appartement même du Cardinal de Joyeuse. Au mois d'Avril de l'année suivante ce Cardinal étant retourné en France, il fut fait Vice-Protecteur de la Nation Françoise, & en cette qualité il rendit toute sorte de bons offices à ceux qui eurent besoin de son entremise. Le Roy luy donna l'Evêché de Bayeux, qu'il resigna trois ans aprés, parce qu'il ne vit aucun moyen d'y pouvoir résider. La derniere affaire importante qu'il traitta avec le Pape, & qu'il crut la plus difficile de toutes celles qu'il avoit maniées, fut la dispense du Mariage du Duc de Bar fils du Duc de Lorraine, avec la sœur du Roy, qui étoit encore engagée dans l'heresie.

Il y travailla neanmoins avec tant d'adresse & tant de succés qu'il en vint à bout, & donna au Roy & à la Princesse sa sœur une des plus grandes satisfactions qu'ils eussent jamais reçûës. Il mourut à Rome le 13. jour de Mars 1604. âgé de 67. ans, & fut enterré dans l'Eglise de Saint Loüis, où l'on voit son tombeau. Le Pere Tarquinio Gallucci fit son Oraison funebre. Le Cardinal d'Ossat a fait plusieurs Ouvrages, dont il ne nous reste que le volume de ses Lettres; elles sont si belles, si sensées, & si pleines d'excellentes maximes, qu'on ne peut s'en former une trop grande idée. C'étoit un homme d'une pénétration incroyable, d'une application si attentive à toutes les choses qu'il conduisoit, & sur tout d'un sens si droit à prendre son party dans les affaires, qu'il est presque impossible de remarquer une fausse démarche dans le nombre presque infini de ses négociations. Ces Lettres ont fait la principale étude des Politiques qui sont venus depuis.

Nicolas Coeffeteau Euesque de Dardanie
et nommé a l'euéché de Marseille.



NICOLAS COEFFETEAU
EVESQUE DE DARDANIE,
& nommé à l'Evêché de Marseille.



E lieu de la naissance de celuy dont je vais parler, n'est pas certain. Les uns estiment qu'il est né au Château du Loir, & les autres assurent qu'il a receu le jour à Saint Calais, situé sur la même Riviere. Cette circonstance est commune à beaucoup d'autres grands Personnages, parce qu'on ne manque point, dés le moindre jour que l'on en a, d'attirer à soy l'honneur qu'ils font au païs où ils naissent. Il vint au monde en l'année 1574. & en 1588. il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de saint Dominique, où son merite l'éleva un peu de temps aux premieres Charges; il étoit Docteur de Sorbonne, on le fit Professeur en Theologie, Prieur & Vicaire General; & dans un Chapitre tenu à Rome en 1608. il fut élû Definiteur General de France. La Reine Marguerite, qui avoit un goût & un discernement admirable pour les hommes d'esprit, le choisit pour son Predicateur, & dans cette fonction il donna d'illustres marques du bon sens, de l'éloquence, & de la pureté du langage, qui brillent dans tous les excellens Livres qu'il nous a laissez.

Le Roy Henry le Grand le chargea, à la sollicitation du Cardinal du Perron, de répondre au Livre du Roy de la Grand' Bretagne sur l'Eucharistie; ce qu'il fit avec beaucoup de force, de même qu'à celuy de du Plessis Mornay sur la méme matiere. Le Pape Gregoire XV. se servit de sa plume pour écrire contre Marc de Dominis, qu'il terrassa par deux Traitez trés-excellens, l'un intitulé, *De sacrâ Monarchiâ*, & l'autre, *Adversùs Rempublicam Marci Antonii de Dominis.* Dans tout ce qu'il écrivit contre les Heretiques, il usa toûjours d'une telle moderation, qu'il n'avança jamais rien qui les blessât en leur personne, n'ayant en vûë que de combattre leur erreur, en quoy il ne suivoit pas seulement les regles d'une exacte morale, mais les plus fins preceptes de l'Eloquence qui ne permet jamais les injures, dont l'effet naturel est de soulever l'auditeur contre celuy qui les dit, & de le rendre favorable à celuy à qui elles sont dites.

Il fit l'Oraison funebre d'Henry IV. avec une élegance digne de son sujet. Nous avons de luy le Tableau de la penitence de la Magdelaine, & le Tableau des Passions, l'Hydre abbatuë par l'Hercule Chrêtien, la Marguerite Chrétienne, qu'il dédia à la Reine Marguerite, dont il étoit le Predicateur. Il a laissé aussi plusieurs belles Paraphrases, & plusieurs Poësies trés-ingenieuses.

Il fut le plus excellent traducteur de son temps; l'élegance & la pureté de son style sont incomparables; c'est le témoignage qu'en rend Monsieur de Vaugelas, le meilleur Juge que nous ayons sur cette matiere. Il propose ses traductions comme les vrais modeles du beau langage. Un mot ou une phrase, quelque hardie qu'elle soit, est bonne selon luy, dés qu'elle se rencontre dans les Ecrits de Monsieur Coeffeteau; & il n'y en a gueres qui ne luy soient suspectes, quand

il remarque que M. Coeffeteau ne s'en eſt jamais ſervi dans ſes Ouvrages. Il a traduit Florus & toute la ſuite de l'Hiſtoire Romaine, avec une telle exactitude & une telle majeſté, que bien loin que l'éloquence de ces grands Hiſtoriens ſouffre quelque déchet dans ſa traduction, elle ſemble y recevoir une nouvelle grace, ou du moins eſt-on perſuadé que ces hommes originaux auroient parlé comme luy, s'ils avoient écrit leur Hiſtoire en nôtre Langue, & dans le tems où nous ſommes. Il eſt mal-aiſé de donner de meilleures marques de la force & de la grandeur de ſon genie, que d'aller de pair avec ces hommes que l'on a toûjours crû inimitables dans une choſe où il ſemble que l'inferiorité ſoit de l'eſſence des traductions à l'égard de leurs originaux.

Le Cardinal de Richelieu comparoit quatre des meilleurs Ecrivains de ſon temps aux quatre Elemens, le Cardinal de Berule au Feu pour ſon élevation, le Cardinal du Perron à la Mer pour ſon étenduë, M. de Coeffeteau à l'Air pour ſa vaſte capacité, & M. le Preſident du Vair à la Terre, pour l'abondance & la varieté de ſes productions.

Le Roy Loüis XIII. voulant récompenſer le merite de Mr Coeffeteau, le nomma à l'Evêche de Lombès & de Xaintes, qu'il refuſa. Il fut Adminiſtrateur & Suffragant de l'Evêché de Metz, ſous le titre d'Evêque de Dardanie. Il fut enfin nommé à celuy de Marſeille, dont il ne put prendre poſſeſſion, ayant été prévenu de la mort le 21. d'Avril 1623. Il étoit âgé de 49. ans. Il eſt enterré dans l'Egliſe des Jacobins du grand Convent, dans la Chapelle Royale de ſaint Thomas.



Vincent de Paul

Fondateur de la mission de S.t Lazare.



VINCENT DE PAUL

INSTITVTEVR ET PREMIER SVPERIEVR General de la Congregation de la Mission.

L n'eſt pas étonnant que des hommes ſoient devenus celebres pour avoir formé des Compagnies de Sujets d'un merite ſingulier dans les Sciences & dans les Lettres. Cet aſſemblage de lumieres produit un éclat qui rejaillit neceſſairement ſur celuy qui les a miſes enſemble ; mais il n'étoit peut-être point encore arrivé qu'un particulier ſe fût fait un grand nom, pour avoir ramaſſé des hommes qui ne veulent point paroître, & qui s'étudient à cacher les talens qu'ils ont receus de la Nature. C'eſt ce qu'a fait neanmoins celuy dont j'entreprens l'éloge. Comme ſon but a toûjours été l'inſtruction familiere des ignorans, l'inſinuation du veritable eſprit de l'Evangile dans toutes les ames, & l'eſprit de penitence dans tous les pecheurs, il crut que la douceur & la ſimplicité dénüée des faſtueux dehors de la ſcience humaine, qui ſouvent éclaire bien moins qu'elle ne brille, feroit plus de fruit, & que le Seigneur beniroit d'autant plus leur travail, qu'ils n'y employeroient que la ſeule & ſimple expoſition de l'Evangile.

Cela eſt ſi vray, que deux hommes doüez de talents extraordinaires & fort éclatans, s'étant preſentez à luy pour entrer dans ſa Congregation, il les refuſa par cette raiſon ſeule : Vous êtes trop habiles pour nous, leur dit-il, nous voulons que ceux d'entre nous qui portent la parole de Dieu, touchent & convertiſſent par la ſeule vertu de cette parole, & non point par leur éloquence, afin que toute la gloire en demeure au Seigneur. Ce n'eſt pas, ajoûta-t-il, que je n'eſtime & ne revere les belles qualitez qu'il a plû à Dieu de vous donner ; je ſuis perſuadé même que ces talens peuvent être trés-utiles ailleurs. Vous avez la Compagnie des Peres de l'Oratoire, où il y a de trés-grands Perſonnages qui font beaucoup de fruit dans l'Egliſe : mettez-vous parmi eux ; comme vous ſerez là dans vôtre place, Dieu benira vôtre travail, & vous y réüſſirez. La choſe arriva comme il le predit, tant il eſt vray qu'il eſt bon de s'examiner ſoy-même, quand on ſe choiſit une profeſſion & un genre de vie.

Vincent de Paul naquit dans le Village de Poüi prés d'Acqs en l'année mil cinq cens ſoixante & ſeize, de Parens trés-pauvres, mais trés-vertueux ; la baſſeſſe de ſa naiſſance, qui auroit laiſſé tout autre homme dans l'obſcurité, n'a ſervi qu'à luy donner de l'éclat davantage. On ne peut conſiderer le lieu de ſon origine, & jetter en même-tems les yeux ſur l'autorité qu'il a euë, qu'on ne s'étonne de la diſtance qu'il y a de l'une à l'autre. Sans le ſecours d'aucun avantage des biens de la fortune, & ſans faire paroître aucun des talents que le monde eſtime, il s'eſt acquis par ſon ſeul merite un aſſez grand crédit ſur les perſonnes de pieté de Paris, pour leur faire envoyer durant les guerres de Lorraine juſqu'à quinze ou ſeize cens mille livres d'aumônes. Il a eu aſſez de prudence & de zele pour engager pluſieurs Dames de qualité à s'aſſembler toutes les ſemaines, pour fournir une ſomme preſque ſemblable dans les Provinces où la guerre & la ſterilité le demandoient, ce qui continuë encore

jusqu'à ce jour, par la forte impression qu'il a donnée à ces sages & pieux établissemens. C'est luy qui a institué cette Communauté de Filles charitables répanduës en une infinité d'endroits, qui se dévoüent à passer leur vie au service des pauvres malades.

Il a établi des secours spirituels & temporels pour les Galeriens, non seulement à Paris, où il leur a procuré des lieux de retraite, dans lesquels ils sont instruits & consolez, mais aussi à Marseille, où il leur a fait bâtir un Hôpital, dans lequel ils sont receus pour peu qu'ils soient malades; & enfin son zele s'est étendu jusques sur les Esclaves de Barbarie. Quelques-uns de ses Missionnaires sont encore à Alger, pour prendre soin du salut de ces miserables, & plusieurs d'entr'eux y ont fini leur vie dans le martyre.

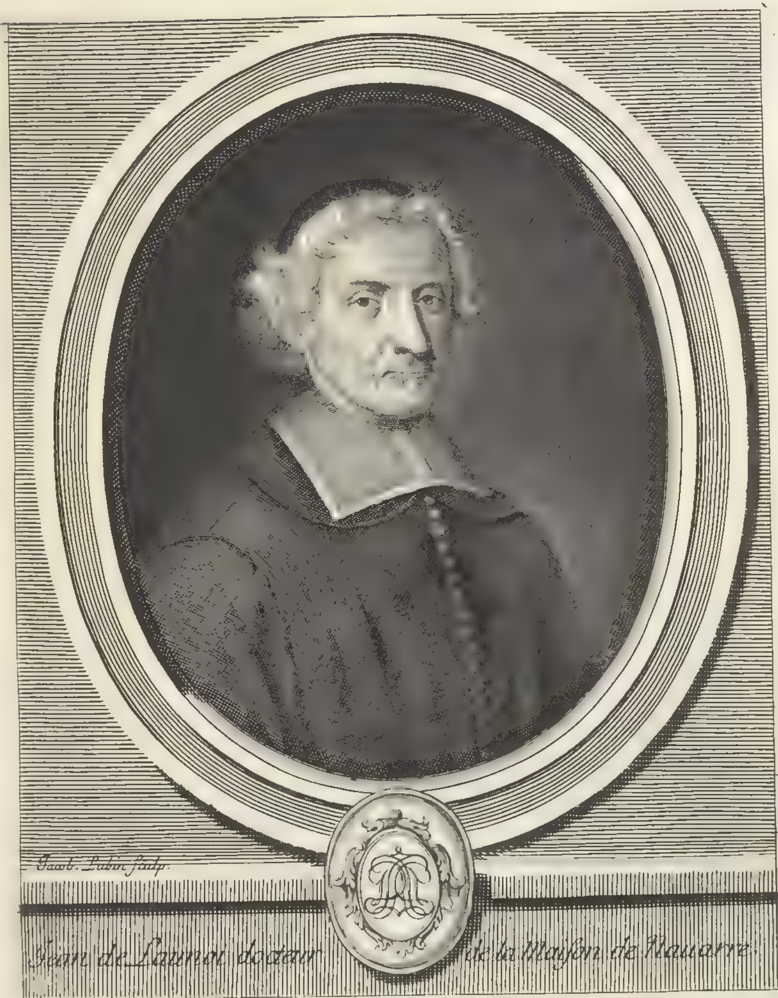
La Reine Mere ayant connu son merite & sa pieté, le mit dans son Conseil de conscience, où il a demeuré dix ans toûjours avec la même humilité, & sans se servir de son credit, qu'à faire obtenir des graces à ceux qu'il en jugeoit dignes, n'ayant jamais rien demandé ni pour luy ni pour ses parens, ni même pour sa Congregation, qu'il a laissée pauvre & endettée.

Il a institué une Congregation de Prestres, qui ont la direction de plusieurs Seminaires en France, en Italie, & même dans la Pologne; il a engagé cette Congregation à faire des Missions continuelles à la campagne pour l'instruction des Peuples, & il a introduit cette coûtume dans les plus grandes Villes.

Quel bien l'Eglise n'a-t-elle point receu, & ne reçoit-elle point tous les jours, des Retraites qui se font dans les Seminaires qu'il a établis, & dans les autres Maisons de sa Congregation, soit pour se renouveller dans la pieté, soit pour recevoir dignement les Ordres sacrez & se perfectionner dans l'Etat Ecclesiastique, & combien luy est-on redevable d'avoir introduit, avec l'approbation de tous les Prelats, des Conferences si utiles pour l'instruction de ceux qui se donnent à l'Eglise, & qui se chargent du soin des ames ?

Le Roy qui se connoît si bien au vray merite & au choix des hommes pour le ministere où il les applique, a voulu avoir des Prêtres de cette Congregation pour la Cure de Fontainebleau, pour celle de Versailles, pour la Direction de l'Hôtel Royal des Invalides & pour la Maison Royale de saint Cir. Il les a établis à Rochefort, & leur a donné la conduite du Seminaire des Aumôniers de ses Vaisseaux. Cette prédilection est fondée sur le fruit qu'ils font dans tous les lieux où ils ont quelque direction, mais particulierement sur l'estime qu'il fait de leur Institut, & sur ce qu'il les regarde comme de dignes enfans d'un si excellent Pere.

Il morut à Paris le 27. de Septembre 1660. âgé de quatre-vingt quatre ans, & il est enterré dans l'Eglise de saint Lazare.



Jean de Launoi docteur de la Maiſon de Nauarre.



JEAN DE LAUNOY
DOCTEUR EN THEOLOGIE
de la Maiſon de Navarre.



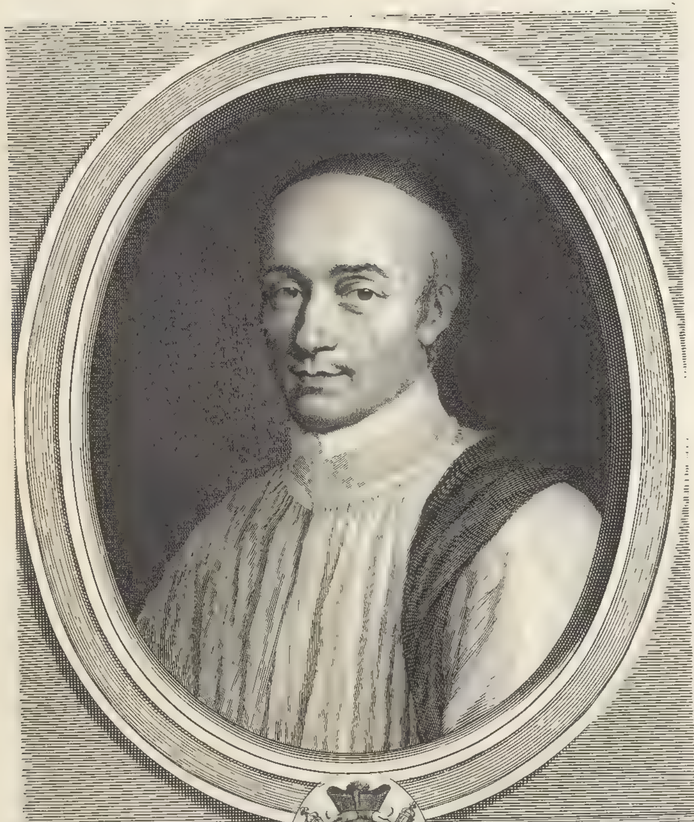
IL y a eu des ſiecles où l'ignorance eſtoit ſi grande parmi le peuple, & même parmi la plûpart de ceux qui paſſoient alors pour ſçavans, qu'on ne faiſoit aucun ſcrupule de forger des hiſtoires entierement fauſſes; pourvû que ce fût dans l'intention d'exciter ou d'augmenter la pieté des fideles. Dans ce même tems on ſe faiſoit par tout un ſi grand honneur d'avoir pour Patron de ſa Province ou de ſon Egliſe, un Saint du temps des Apôtres, ou du moins des premiers Diſciples, qu'il n'y a point de fables qu'on n'inventât pour s'en donner un de cette qualité. De ces deux ſources eſt venu ce mêlange affreux de verité & de menſonge qui ſe trouve dans la vie d'un grand nombre de Saints: Abus qu'on ne ſçauroit trop déplorer par l'occaſion qu'il donne aux Libertins de douter des choſes les plus certaines & les plus vrayes, & aux Heretiques de nous inſulter ſur la foy de nos Traditions. On ne peut donner trop de loüanges aux ſçavans hommes qui ſe ſont appliquez à démêler dans ces hiſtoires le faux d'avec le vray, & à retrancher des pieuſes creances celles dont les fondemens ne peuvent ſubſiſter avec une exacte connoiſſance de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique. Entre ceux qui ſe ſont dévoüez à ce travail, & qui ont rendu à l'Egliſe un ſervice ſi conſiderable; on n'en trouvera point qui s'y ſoit porté avec plus de zele & avec plus de ſuccés, que celuy dont je vais parler.

Jean de Launoy Docteur en Theologie de la Maiſon de Navarre, nâquit dans le Dioceſe de Coutance le 21. Decembre 1603. & fut élevé aux études à Coutance même par Guillaume de Launoy ſon Oncle, Promoteur dans l'Officialité de l'Egliſe de cette Ville. Il vint enſuite à Paris, où il ſe rendit trés-habile, & particulierement en Theologie, dont il fut fait Docteur en l'année 1634. Il étoit extrémement laborieux, & ſur tout d'une ſagacité inconcevable pour démêler la verité d'avec le menſonge, de quelques voiles de vrai-ſemblance qu'on s'efforçât de le cacher. Il avoit une droiture d'eſprit admirable, qui ne pardonnoit aucune fauſſe démarche à ceux qui diſputoient contre luy; & lors qu'ils étoient tombez, il les relevoit avec une grace & une adreſſe qui luy étoit toute particuliere. Il n'y a point eu de ſecte de Philoſophes dont il n'ait ſceu parfaitement les dogmes & les principes, & tout ce qui ſe peut dire pour ſoûtenir ou pour combattre leurs opinions. Son deſintereſſement a eſté ſans égal, & il a abandonné tout ſon patrimoine à ſes Freres & à ſes Neveux. Il refuſa des Cures conſiderables, parce qu'il n'avoit pas aſſez de voix pour fournir au chant de l'Egliſe, ny le talent de prêcher au peuple, ce qu'il croyoit abſolument neceſſaire pour remplir dignement les fonctions de ce miniſtere. Je me trouverois fort bien de l'Egliſe, diſoit-il, mais l'Egliſe ne ſe trouveroit pas bien de moy. Quoique l'étude de la Theologie ſoit d'une étenduë prodigieuſe, il n'en negligea pas une ſeule partie; il lût tous les Peres & tous les Auteurs tant anciens que modernes qui traittent de matieres Theologiques, ſans même en excepter quelques-uns

qui peuvent passer pour ridicules, parce qu'il n'y en avoit point, selon luy, où il n'y eût quelque chose à apprendre, soit pour la doctrine, soit pour la discipline & les coûtumes de l'Eglise, & aussi parce qu'il estoit persuadé qu'il est bon de voir jusqu'où peut aller la licence & la bizarrerie des hommes. Il eut soin de se faire des amis d'une profonde litterature, où il pût assouvir cette soif demesurée qu'il avoit pour toutes les belles connoissances, & particulierement pour la recherche de la verité. Le Pere Sirmond & le Pere Petau, M. de Montmor Maistre des Requestes, M. Boüillaud grand Mathematicien, Mrs Dupuy Gardes de la Bibliotheque du Roy, & plusieurs autres sçavans hommes de ce temps-là furent ses Maîtres ou ses compagnons dans ses études. Le P. Sirmond le plus intime de ses amis, disoit, que lors qu'il s'élevoit entre eux quelque difficulté sur un point de doctrine, M. de Launoy en sçavoit ordinairement moins que luy, mais que lors qu'il revenoit aprés l'avoir étudiée, il la possedoit mieux que luy & plus à fond.

Il a composé plus de soixante & dix volumes, la plûpart sur les matieres dont j'ay parlé dans cet éloge; il seroit trop long de dire ce qu'ils contiennent, & je me contenteray de rapporter le titre des principaux ouvrages, persuadé que cela seul donnera une juste idée de son genie. *La fabuleuse arrivée en Provence de la Magdelaine, du Lazare, & de Maximin. La vraye cause de la retraite de saint Bruno dans le desert. L'histoire de René Evêque d'Angers & de Victorin. Dissertation sur les deux saints Denis. De la vision de S. Simon Stok. Du privilege de la Bulle Sabatine, & de la Confrairie du Scapulaire des Carmes. Des Privileges de l'Ordre de Premontré. Des privileges de S. Germain des Prez. Des Privileges de S. Medard.* Il a fait aussi plusieurs Traitez sur d'autres matieres, telles que sont ceux qui suivent. *De la diverse destinée des ouvrages d'Aristote dans l'Université de Paris. De la veritable intelligence du sixiéme Canon du Concile de Nicée. L'esprit du Concile de Trente, touchant la satisfaction dans le Sacrement de Penitence. Jugement de l'Auteur de l'Imitation de J. C. Du culte des Saints & des Reliques. De l'Histoire du College de Navarre. Traité du pouvoir des Princes seculiers, sur les empêchemens du Mariage, &c.*

Il est aisé de juger que M. de Launoy n'a pû traiter de toutes ces matieres, ny d'une infinité d'autres, que la briéveté de cet Eloge ne me permet pas de rapporter, ny mouvoir tant de questions si délicates sans s'attirer beaucoup de contradictions, & sans se faire un grand nombre d'ennemis; car il a combattu les plus anciennes traditions de l'Eglise de France. Mais si de sçavans hommes ont fait voir qu'il s'est trompé en quelques endroits, en suivant les Epoques de Sulpice Severe ou de Gregoire de Tours; il est vray aussi que le grand nombre des mauvaises réponses qu'on luy a faites ont beaucoup servi à confirmer la verité de ce qu'il a écrit pour l'instruction des peuples, & pour les venger de l'abus qu'on faisoit de leur credulité. Quoy qu'il en soit M. de Launoy a passé & passera toûjours pour un Critique trés excellent, & à qui l'on a de trés-grandes obligations. Il est redevable de tant de beaux ouvrages à la sagacité de son esprit, & sur tout au bonheur qu'il a eu d'être intrepide & desinteressé tout ensemble. Il mourut à Paris le dixiéme Mars 1678. âgé de 74. ans & quelques mois. Il est enterré dans l'Eglise des Minimes de la Place Royale.



Le R. P. Pierre Lalemant Chancelier de l'Université de Paris.



PIERRE LALLEMANT
PRIEUR DE S^TE^ GENEVIEVE,
& Chancelier de l'Université.



PIERRE LALLEMANT nâquit à Reims d'une famille honnête, en l'année 1622. Il y fit toutes ses études & vint ensuite à Paris, où la beauté & la douceur de son esprit luy acquirent beaucoup d'amis, car il ne luy manquoit aucune des qualitez qui concilient la bienveillance: il se donna tout entier à l'étude de la Theologie, où il prit le degré de Bachelier; ensuite il professa la Rhetorique au College du Cardinal le Moine, non point tant pour enseigner ce bel art aux autres, que pour se perfectionner luy-même dans la connoissance qu'il en avoit. Sa méthode étoit d'exercer ses Ecoliers, & de s'exercer aussi luy-même à parler sur le champ, & à écrire sur toutes sortes de sujets, ce qu'il préferoit à l'exacte & scrupuleuse étude des preceptes, persuadé qu'il est bien plus facile de parler des regles de l'Eloquence, que de parler conformément aux regles de l'Eloquence. Il fit d'excellens Ecoliers, & se rendit en même-temps un trés-grand Maître dans l'Art de la parole. Les Sermons, les Panegyriques des Saints, les Oraisons funebres, & les Harangues qu'il fit en diverses rencontres eurent tant de succés, que l'Université voulut l'avoir pour son Recteur, & le continua dans cette Charge pendant trois années, par dix élections consecutives.

Comme il étoit d'un esprit civil, doux & honnête, il ne luy échapa jamais aucune parole facheuse, non pas même contre les ennemis de l'Université, quoy qu'avant luy les invectives eussent esté fort en usage dans les mêmes rencontres où il étoit obligé de parler. Il plaida plusieurs fois pour l'Université au Parlement & au Conseil, où son Eloquence fut presque toûjours couronnée du gain entier de sa cause. Toutes les fois qu'il eut occasion de haranguer à la Cour, il fut toûjours écouté & loüé avec des marques d'une distinction tres singuliere. Sa reputation s'accrut de telle sorte, qu'il n'y avoit gueres de Dignitez dans l'Eglise que la voix publique ne luy donnât; Dans une situation si avantageuse & au milieu de tant d'esperances toutes si douces & si raisonnables, il prit la resolution de quitter entierement le monde; il se démit du Rectorat où l'on vouloit le continuer encore, & le lendemain il se retira à S. Vincent de Senlis, l'une des Maisons des Chanoines Reguliers de sainte Geneviéve. Il écrivit à ses amis qu'une des choses qui avoit le plus contribué à sa retraite, c'étoit la pensée qui luy étoit venuë plusieurs fois en prêchant, qu'il n'observoit pas luy-même ce qu'il prêchoit aux autres. Il ajoûta qu'en expliquant un jour dans son Sermon ce que c'étoit que la plenitude de foy dont parle saint Paul; cette même reflexion l'avoit tellement émû, qu'il ne put ni manger ni dormir cette journée-là ni la journée suivante toute entiere; de sorte que vaincu & comme abbatu par la force & le poids de cette reflexion, il s'étoit jetté entre les bras de Dieu, pour ne songer plus qu'au seul necessaire: Il ajoute qu'il avoit choisi la Maison de sainte Geneviéve à cause de sa grande conformité à l'Ordre Hierarchique de l'Eglise, & par la facilité qu'il y avoit de vacquer également & à la meditation, & aux œuvres de charité

Aprés quelques années qu'il passa dans l'exercice continuel de toutes les vertus de son estat, Dieu qui ne l'avoit pas comblé de tant de talens pour les laisser inutiles, le mit dans l'heureuse necessité de s'en servir; car le Pere Fronteau Chancelier de l'Université, & Chanoine Regulier de sainte Geneviéve comme luy, estant mort, le Pere Lallemant fut nommé à sa place. La premiere chose à quoy il s'appliqua, fut l'Eloge de son Predecesseur, qu'il fit avec toute l'Eloquence que meritoit un si grand Personnage, & joignant à cet Eloge tous les ouvrages d'une infinité de sçavans hommes sur le même sujet, il en composa un Recueil trés-agreable qu'il prit aussi soin de donner au public. Cette charge trés-difficile par elle-même, l'étoit encore davantage par l'obligation qui sembloit luy être imposée de répondre au merite de son Predecesseur; mais on peut dire qu'il l'égala, & le surpassa même en bien des choses. Tous ses discours estoient si pleins de bon sens & composez avec tant de justesse, qu'il n'eût pas esté possible d'en rien ôter, ny d'y rien ajoûter. Une exacte pureté de langage regnoit également par tout, & la Noblesse des pensées l'emportoit encore sur l'élegance des paroles; mais ce qui le faisoit particulierement admirer dans ces discours publics qu'on nomme Paranymphes, c'étoit l'heureux choix des loüanges toûjours si propres à celuy qu'il loüoit, qu'elles n'eussent pû convenir à un autre; il sembloit qu'il vît le fond de son ame, tant l'image qu'il en faisoit estoit naïve & ressemblante. Comme son habileté n'étoit point bornée au seul talent de l'Eloquence, & que son sens exquis le rendoit capable de manier les affaires les plus difficiles, le Parlement luy renvoya plusieurs contestations à decider; le Roy & le Pape même luy firent souvent le même honneur, particulierement lors qu'il s'agissoit de mettre la paix entre des Maisons Religieuses, ou d'y rétablir l'ancienne discipline. Il s'y conduisoit avec tant de prudence & avec tant de douceur, qu'il se faisoit aimer de ceux mêmes qu'il avoit rangez à un genre de vie plus austere qu'ils n'auroient souhaité.

Quelque honneur qu'il luy revint de tous ses emplois, il s'en plaignoit neanmoins toûjours, parce qu'ils l'arrachoient de sa cellule, où la meditation des veritez éternelles faisoit ses plus cheres delices. La foiblesse de son temperament & ses indispositions frequentes ne diminuoient rien de l'assiduité de son travail, mais elles ne laissoient pas de l'avertir que sa fin approchoit, & cela fut cause qu'il commença à se soustraire autant qu'il le put aux affaires & aux visites de ses amis, pour se donner plus que jamais à la meditation. Ce fut dans ce temps-là qu'ayant fait nommer le Pere Tetelet pour son successeur, il ne pensa plus qu'à se preparer à la mort. Dans cette disposition il composa les trois admirables Traitez qu'il nous a laissez; *Le Testament spirituel, La Mort des Justes, & les saints desirs de la mort.* Ces ouvrages ont receu trop de loüanges du public, pour vouloir y ajoûter les miennes. J'ayme mieux remarquer une chose plus loüable encore, qui est d'avoir pratiqué luy-même exactement jusqu'aux moindres conseils qu'il y donne. Il mourut le 18. Fevrier 1673. âgé de 51. ans. Le P. Tetelet son successeur voulut conserver à la posterité la memoire de ce grand homme, par le Recueil qu'il donna au public des Eloges & des differens petits ouvrages composez à sa loüange par ses amis, & par les plus celebres Ecrivains de son temps.



le Feure Pinx. Edelinck Sculp. C. P. R.

Sebastien Lenain de Tillemont



SEBASTIEN LE NAIN DE TILLEMONT.



SI la vertu n'étoit estimable que par la peine qu'il y a toûjours à l'acquerir, celuy dont je vais parler ne meriteroit pas beaucoup de loüanges d'avoir été un des plus vertueux hommes de son siecle. Il nâquit avec un naturel si heureux, de parens remplis de bonnes qualitez, & il en receut une si sainte éducation, qu'il luy auroit été plus difficile de contracter des défauts que d'acquerir des vertus hereditaires dans sa famille.

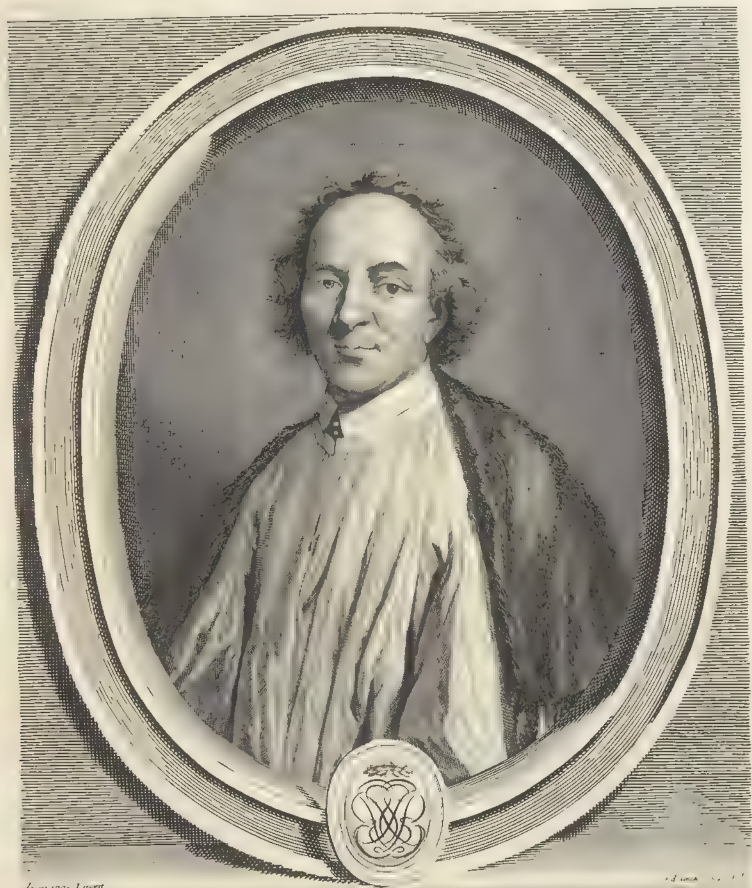
Monsieur le Nain de Tillemont, fils de Monsieur le Nain Maître des Requestes, & de Dame Marie le Ragois, nâquit à Paris le 30. May 1637. Dieu luy donna le meilleur naturel & les plus belles inclinations qu'on pouvoit desirer en un jeune homme. Dés son enfance il eut pour partage la docilité, la sagesse, & la modestie. Son esprit n'avoit point cet enjoüement qui ne s'acquiert que dans le commerce du monde, dont il eut soin de s'éloigner toûjours; mais il étoit vif, juste, & pénétrant.

L'éducation vrayment chrétienne qu'il receut des plus habiles Maîtres dans les belles Lettres, dispofa parfaitement son esprit pour la Theologie, où avec le temps il se rendit trés-habile par son travail & par ses études. Il n'eut pas d'attrait pour la Scolastique, & il aima mieux chercher les fondemens de sa foy dans les sources mêmes, c'est-à-dire dans l'Ecriture sainte & dans les Peres. Cette lecture qu'il commença à l'âge de 18. ans, luy donna la pensée de recueillir ce qu'il trouveroit sur les Apôtres. Et comme la methode d'Usserius dans ses Annales sacrées luy avoit beaucoup plû, il prit là-dessus le plan de son travail, & encherit encore sur l'exactitude de cet Auteur. Il montra son essay aux personnes qui le conduisoient dans ses études, & qui surpris de ce nouveau genre d'écrire, luy conseillerent de continuer le même travail sur l'histoire des premiers siecles de l'Eglise. La connexion qu'a l'histoire de l'Empire avec celle de l'Eglise, l'obligea de s'appliquer également à la recherche de l'une & de l'autre. La solidité d'une critique judicieuse, qui luy étoit comme naturelle, la justesse d'un discernement trés-fin, une exactitude à laquelle rien n'échapoit, & par dessus tout, un ardent amour de la verité le rendirent trés-habile en peu de temps. Il fut bien-tôt parmy les Sçavans comme l'Oracle qu'il falloit consulter sur l'histoire de ces premiers temps, & le public luy est particulierement redevable des ouvrages de plusieurs grands hommes, qui en ont traité differentes parties; car c'est sur ses Memoires qu'ont été composées les vies de Tertullien & d'Origene, de saint Athanase, de saint Basile, de saint Gregoire de Nazianze, & de saint Ambroise. Ceux qui ont travaillé à la traduction des ouvrages de saint Cyprien, & aux dernieres éditions de S. Hilaire, de S. Augustin, & de S. Paulin, ont tiré aussi de grands secours des histoires de ces Saints qu'il leur communiqua;& il leur a sur tout beaucoup servi pour la critique & le discernement des vrais ouvrages de ces Peres d'avec ceux qui leur sont supposez, & pour leur arrangement selon l'ordre chronologique. Il interrompit durant quelque temps son travail sur les premiers

ſiecles de l'Egliſe pour s'appliquer à étudier l'hiſtoire de ſaint Loüis, dont il a fait d'amples Memoires, à la conſideration d'une perſonne pour qui il avoit toute ſorte de déference, & qui avoit deſſein d'écrire la vie de ce grand Roy. Cette vie n'a pas encore été donnée au public; mais l'hiſtoire que M. de la Chaiſe en a faite, a été tirée de ces Memoires. Enfin il n'eſt pas concevable combien de perſonnes ont profité de ſon travail, & avec quelle bonté il le leur communiquoit. S'ils ne luy ont pas rendu ce témoignage, c'eſt que la ſeule reconnoiſſance qu'il exigeoit d'eux, étoit de ne le point faire connoître.

Quelque profonde que fût ſon érudition, il ne la faiſoit paroître que lors qu'il ne la pouvoit cacher; & il excelloit tellement en humilité, que cette vertu parut toûjours comme ſon caractere particulier. Elle ſe fait remarquer dans ſes ouvrages, où l'on voit un homme ſçavant, éclairé, & de grande reputation, reſervé à decider, & toûjours prêt d'avoüer que ſes lumieres ne pénétrent pas toutes les difficultez. Bien loin qu'il cherchât à ſe faire honneur de ſes découvertes, il étoit bien aiſe quand un autre avoit eu la même penſée que luy, de la citer de cet Auteur, quoy qu'il ne luy en eût pas l'obligation. Son exactitude à ne faire rien dire à ceux qu'il cite que ce qu'ils diſent préciſément, va juſqu'au ſcrupule. Ce n'eſt pas qu'il s'attache à rendre mot pour mot ce qu'il rapporte, il ſe contente ſouvent de n'en prendre que le ſens, & quelquefois même il met en une ligne, ce qui dans l'Auteur contient des pages entieres; on ne peut pas diſconvenir que ſon ſtyle ne ſoit un peu ſec, mais au milieu de la ſeichereſſe des diſcuſſions auſquelles ſon travail l'a engagé, on ſent toûjours beaucoup d'onction dans les refléxions courtes & vives qu'il fait quelquefois ſur les principaux évenemens. Il a même trouvé le ſecret en traitant l'hiſtoire des Empereurs idolâtres, de répandre les lumieres de la foy ſur les tenebres du paganiſme. C'étoit un innocent penitent, un humble ſçavant, un homme infatigable au travail, & aſſidu dans la priere. Sa vie n'eſt pas remarquable par des évenemens ſinguliers & éclatans: l'uniformité d'une conduite vrayement Eccleſiaſtique & digne d'un Solitaire chrétien, eſt ce qui en fait tout le merite devant Dieu, & ce qui le fera admirer de tous ceux qui luy rendront juſtice.

Il avoit une candeur & une affabilité qui le faiſoit aimer de tout le monde; il n'étoit dur & ſevere qu'à luy-même, car l'innocence de ſa vie ne l'a pas empêché d'affliger ſon corps par une continuelle & rigoureuſe penitence. Sa vie ordinaire étoit plûtôt un jeûne continuel qu'une vie frugale. Ses jeûnes imitoient la rigueur de ceux des premiers Fideles. Ses auſteritez jointes aux grandes fatigues de ſon travail ruinerent enfin toutes les forces de ſon corps, & il tomba dans une langueur qui dura prés de trois mois, pendant leſquels il ne témoigna pas moins de vertu que dans ſa ſanté. Il continua tous ſes exercices avec la même ferveur, juſqu'à ce qu'il fût dans une entiere impuiſſance de les ſuivre. Plus ſon corps s'abbatoit, plus ſon eſprit s'élevoit vers Dieu, tout occupé de la priere & de la bienheureuſe éternité. Il y entra le 10. Janvier 1698. âgé de 60. ans un mois & quelques jours, avec la confiance des enfans de Dieu, & l'humilité d'un homme qui dans la vie la plus devoüée au ſervice de Dieu & de l'Egliſe, ſe regarda toûjours comme un ſerviteur inutile. Il mourut à Paris, & ſon corps fut porté à Port Royal des Champs, où il avoit choiſi ſa ſepulture.



Jean Baptiste Santeul
Chanoine Regulier de l'Abbaye Royal de S.t Victor



JEAN BAPTISTE SANTEÜIL
CHANOINE REGULIER DE S.T VICTOR.



Es Poëtes parlent ſouvent de leur enthouſiaſme, & d'une certaine fureur qui les éleve au deſſus d'eux-mêmes, enſorte qu'ils doutent quelquefois ſi ce qu'ils produiſent en cet état ſort de leur propre fonds, ou s'il ne leur eſt point donné d'ailleurs par voye d'inſpiration. Il n'y a point de Poëte qui ne prétende être ſaiſi de cet heureux enthouſiaſme quand il compoſe, & qui ne ſe croye échauffé de cette chaleur feconde, quelque froids que ſoient ſes ouvrages. Mais s'il y en eut jamais un agité de cet emportement, c'eſt celuy dont je parle. On voyoit dans ſon regard la chaleur qui le travailloit au dedans : le feu de ſon imagination ſe répandoit ſur toute ſa perſonne : ſes pieds, ſes mains, ſes yeux, tout exprimoit ; & comme s'il n'eût pu contenir les idées dont il étoit plein, tout parloit en luy, & faiſoit croire qu'un ſecond & double eſprit ſe joignoit au premier, telle étoit l'abondance & la force de ſes penſées.

La plûpart des gens du monde peu inſtruits de ce qui ſe paſſe dans les forts & vigoureux genies ; qui n'ont d'ame que ce qu'il en faut pour s'acquiter foiblement des ſimples devoirs de la vie civile, prenoient quelquefois pour égarement ce qui n'étoit qu'un tranſport ordinaire de ſa vivacité, & de la noble hardieſſe de ſon temperament tout de feu & tout de lumiere.

Né d'une bonne & ancienne famille de Paris, il fit ſes études aux Jeſuites, où le Pere Coſſart homme d'un merite trés-ſingulier, qu'il eut pour Maître dans ſa Rhetorique, augmenta beaucoup par ſes preceptes & par ſon exemple l'inclination avec laquelle il étoit né pour la poëſie latine, & qu'il a cultivée tout le temps de ſa vie. Ses ouvrages ont eſté aimez de toutes ſortes de perſonnes ; ſes vers quoique trés-ſublimes ſont tournez d'une maniere ſi naturelle, qu'il n'y a perſonne qui ne les entende, contre la coutume de la plûpart des Poëtes Latins modernes, qui ſe font un merite d'une profonde & malheureuſe obſcurité.

Comme il n'étoit pas moins poli dans les choſes agreables, que ſoûtenu & élevé dans les grands ſujets, il fit des inſcriptions pour toutes les Fontaines de Paris, où il a mis tout l'agrément, tout le ſel, & toute l'élegance qu'on y peut ſouhaiter. Ce ſont la plûpart des diſtiques ſi juſtes pour chaque endroit où ils ſont poſez, & qui diſent tant de choſes en peu de paroles, qu'il n'eſt pas poſſible de ne les pas lire toutes les fois qu'on les rencontre. Je ne puis m'empêcher de mettre icy celle qui eſt gravée ſur la porte du Château d'eau du pont Nôtre-Dame.

Sequana cum primum Reginæ allabitur Urbi,
Tardat præcipites ambitioſus aquas.
Captus amore, loci curſum obliviſcitur anceps
Quo fluat, & dulces nectit in Urbe moras.
Hinc varios implens fluctu ſubeunte canales,
Fons fieri gaudet qui modo flumen erat.

Il ſe mit enfin à compoſer des Hymnes pour l'Egliſe, & c'eſt où il a excellé admirablement. On ſçait qu'à la reſerve de quelques-unes qui ont été compoſées par Prudence, par S. Auguſtin, par S. Ambroiſe, par S. Thomas, &

par quelques autres grands Perſonnages, les Hymnes ſont la partie du ſervice Divin la moins belle & la moins châtiée. Quand celles de Santeüil ont paru, il n'eſt pas croyable combien elles ſe ſont fait admirer de tout le monde; il en a fait un trés-grand nombre: le Breviaire de Clugny en eſt tout rempli: les Egliſes dont les Patrons n'en avoient point, & qui juſques-là n'avoient chanté à leurs Fêtes que celles du Commun des Martyrs & des Confeſſeurs, ont ſouhaité d'en avoir de particulieres, & de les avoir de la compoſition de M. Santeüil. On a voulu leur reprocher que le ſtyle n'en eſtoit pas aſſez Eccleſiaſtique ni aſſez compoſé de termes conſacrez par l'uſage de toute l'Egliſe; mais ce n'eſt autre choſe que ſe plaindre qu'elles ſont trop belles & trop élegantes, & on ne voit pas pourquoy de mauvais latin ſeroit plus propre à inſpirer la pieté que cette même Langue dans ſa pureté naturelle; on ne les aura pas chanté cinq ou ſix fois aux grandes Fêtes, pour la ſolemnité deſquelles elles ſont faites, qu'elles ne reſpireront plus que la ſainteté des myſteres ou des ſaintes actions qu'elles celebrent. Perſonne de ſa profeſſion n'a jamais eſté plus connu ny plus eſtimé par ſes ouvrages. Mais il n'eſtoit pas ſeulement aimé du peuple & de ſes amis, les plus grands Seigneurs de la Cour ſe faiſoient un extrême plaiſir de l'avoir, & de joüir de ſa converſation toûjours vive & animée; car ſon feu eſtoit toûjours beau, toûjours ſerain, & ne jettoit aucune étincelle qui fût à craindre.

Le grand Prince de Condé l'aimoit beaucoup; M. le Prince ſon fils l'aimoit encore davantage, & le menoit ſouvent à ſa Maiſon de Chantilly, où il faiſoit les delices de la converſation & de l'honnête liberté que donne l'agreable ſejour de la campagne. Il a célébré les beautez de cette Maiſon, & leur a plus aſſuré l'immortalité dans la memoire des hommes, que tout l'art des ouvriers qui les ont faites.

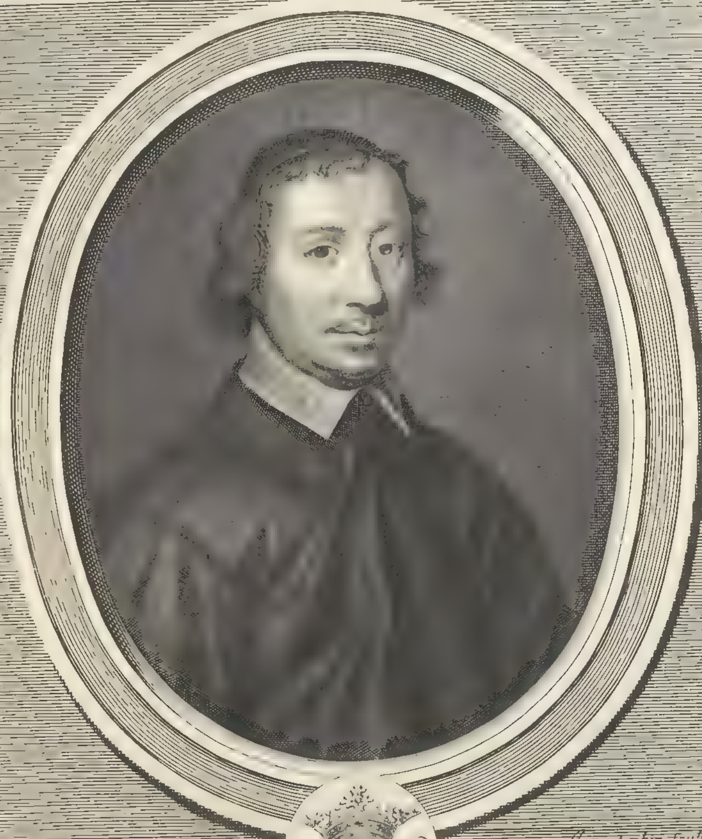
Il mourut à Dijon le cinquiéme d'Aouſt 1697. dans un voyage qu'il fit avec M. le Duc aux Etats de Bourgogne, d'une colique qui le prit tout à coup, & l'emporta aprés quatorze heures de tranchées & de douleurs inſupportables. Malgré la violence de ſon mal, il ne laiſſa pas de s'acquiter de ſes devoirs de Chrétien avec une trés-grande ferveur, & de recevoir ſes Sacremens d'une maniere ſi touchante & ſi vive, qu'il fit couler des larmes à tous ceux qui l'aſſiſterent, & qui furent témoins des derniers momens de ſa vie. Les Etats de Bourgogne ne voulant pas priver l'Abbaye de ſaint Victor de l'honneur de ſa ſepulture, firent déterrer ſon corps, & l'envoyerent à Paris dans un cercueil de plomb, & M. le Prince paya la dépenſe de ce tranſport. On luy fit un ſervice fort ſolemnel, & il fut enterré dans le Cloître de cette Abbaye le 17. Octobre 1697. On luy a dreſſé un Epitaphe contre le mur de ce Cloiſtre, où il y a ces Vers:

Quem ſuperi Præconem habuit quem ſancta Poëtam
Religio, latet hoc marmore Santolius,
Ille etiam heroas, fonteſque & flumina & hortos
Dixerat at cineres quid juvat iſte labor?
Fama hominum merces ſit Verſibus æqua profanis
Mercedem poſcunt carmina ſacra Deum.

Et ſur la Tombe au deſſous il y a ces mots:

Hic jacet F. Joan. Baptiſta de Santeüil, hujus Abbatiæ Canonicus Regularis & Subdiaconus, qui ſacros Hymnos, piis æquè ac politis verſibus, ad uſum Eccleſiæ concinnavit.

Obiit die 5. Auguſti, anno R. S. 1697. æt. 66.



Hierome Vignier
Pere de l'Oratoire

HIEROSME VIGNIER,

PRESTRE DE L'ORATOIRE.



HIEROSME VIGNIER nâquit à Blois en l'année 1606. de Nicolas Vignier ſieur de la Motte, & d'Olympe le Blond. Il avoit beaucoup de vivacité: de ſorte qu'ayant eſtudié aux Loix en ſortant de Philoſophie, il prit ſes Licences dés l'âge de ſeize ans, avec l'eſtonnement de ſes Profeſſeurs, qui furent charmez de ſes réponſes. Son pere s'eſtoit laiſſé entraiſner à l'hereſie de Calvin, répanduë alors par toute la France. Dieu luy fit la grace de l'en tirer; mais ſa femme demeurant opiniaſtre dans ſon erreur elle y éleva ſes enfans, dont l'aiſné Nicolas Vignier ſe maria à Blois, & y fit profeſſion de la Religion Pretenduë Reformée. Pour Hieroſme Vignier dont je parle, la frequente lecture de l'Ecriture ſainte & des Peres firent une telle impreſſion ſur ſon eſprit, que les larmes de ſon pere & de ſa mere, qui apprehendoient ſa converſion long-temps meſme avant qu'il l'euſt declarée, ne peurent éteindre l'ardeur qu'il ſentit pour la verité. Neanmoins pour ne pas s'expoſer en meſme-temps au reſſentiment d'un pere irrité, aux tendreſſes d'une mere affligée & aux artifices des Miniſtres, qui le ſoupçonnant de n'eſtre pas trop bon Calviniſte, empeſchoient que ſon pere ne traitaſt pour luy de la Charge de Baillif de Beaugency, il fut obligé de feindre pendant quelque temps une maladie, juſques-là qu'il prenoit des remedes pour s'exempter d'aller aux Prêches aux jours d'obligation. Cet artifice luy réuſſit, & ſon pere luy acheta la Charge qu'il demandoit.

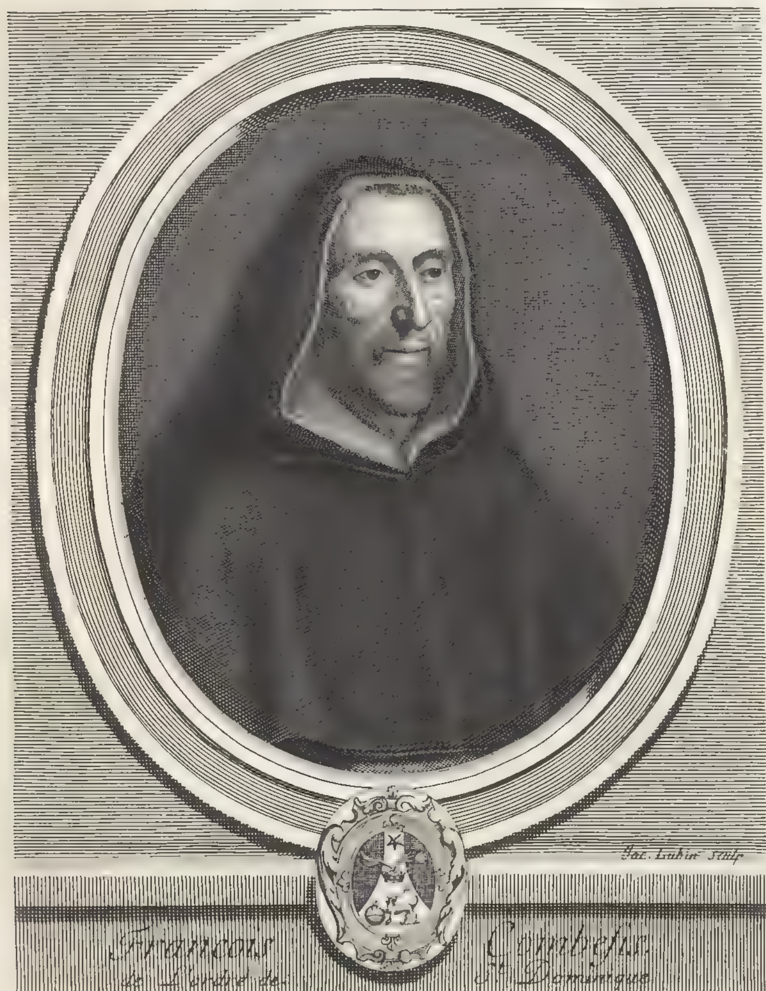
Auſſi-toſt qu'il en fut pourveu il s'eſtudia à amortir tous les procés des Habitans de Beaugency, eſtablit l'ordre dans les Officiers ſubalternes, & les obligea par ſon exemple à rendre bonne & bréve juſtice. Son pere voulut le marier à une Demoiſelle de la Religion Pretenduë Reformée. Il prit ce temps pour déclarer non ſeulement ſa converſion, mais le deſſein qu'il avoit de ſe rendre Chartreux; ce qu'il fit auſſi toſt avec une ferveur extraordinaire. Cependant comme ſon naturel fort délicat, ne put s'accommoder des auſteritez de ce ſaint Ordre, il ſe retira chez les Peres de l'Oratoire à la faveur du Cardinal de Berulle, qui l'honora d'une eſtime toute particuliere. Il ne travailla pas moins dans cette Communauté pour le prochain, par ſes pieuſes Conferences & par ſes doctes Ecrits, que pour luy-meſme: de ſorte que les preuves qu'il y donna de ſon merite, l'éleverent à la dignité de Superieur des Maiſons de Tours, de la Rochelle, & de Lyon ſucceſſivement, & enfin à celle de Superieur de S. Magloire à Paris, où il fut continué aprés que le ſut temps expiré.

Il avoit un grand deſir de voir ſa Famille ſuivre ſon exemple, en retournant comme luy au ſein de l'Egliſe; mais Dieu ne luy accorda qu'une ſeule de ces ames, pour leſquelles il faiſoit tant de vœux.

Il eſtoit tres-ſçavant dans les Langues Grecque, Chaldaïque, Hebraïque & Syriaque, & plus encore dans la connoiſſance de l'origine de toutes les Maiſons Souveraines de l'Europe, qui le conſultoient ſur leurs doutes. Il fit un voyage en Lorraine, où il découvrit par ſes ſoins & par le ſecours de Mon-

ſieur Vignier Intendant de Juſtice en ce Pays là, des Antiquitez ſi curieuſes ſur l'origine de la Maiſon de Lorraine, & ſur celles de la Maiſon d'Auſtriche, de Luxembourg, de Bade, d'Alſace, & de quelques autres encore, qu'il en fit un Ouvrage admirable que le docte Chifflet traduiſit en Latin, avoüant de bonne foy qu'il falloit ſupprimer ce qui avoit paru juſques-là touchant l'origine de la Maiſon d'Auſtriche, & qu'on devoit s'en tenir aux lumieres du Pere Vignier. Il eſtoit ſi habile & ſi curieux dans la connoiſſance & dans la recherche des Medailles, que ce qu'il en a amaſſé a beaucoup enrichi le curieux Cabinet de feu Monſieur le Duc d'Orleans, dont les raretez ont paſſé dans celuy du Roy. Eſtant à Veniſe il y découvrit un Traité manuſcrit de S. Fulgence, qu'il tranſcrivit avec beaucoup de peine, & qu'il auroit donné au Public ſi la mort ne l'euſt prévenu. Il trouva auſſi à Clairvaux deux Volumes des Oeuvres de S. Auguſtin, qui n'avoient pas encore eſté imprimez, & qu'il a donnez avec une Concordance des Evangeliſtes. Il a compoſé deux volumes de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique Gallicane, qu'il étoit preſt de mettre ſous la preſſe quand il mourut. Son application à ces ſortes de travaux ſi ſerieux ne l'empeſcha pas de donner des marques de la beauté de ſon eſprit, par la compoſition de pluſieurs Pieces de Poëſies, & particulierement de quelques Paraphraſes des Pſeaumes en beau Latin qui luy firent beaucoup d'honneur, & que le Cardinal de Richelieu preferoit à toutes celles qui furent faites en ce temps-là.

Dieu qui vouloit éprouver ſa patience, luy fit ſentir les picquantes douleurs de la pierre, qui l'obligerent de venir à Paris. Le Prince Ferdinand de Lorraine avoit eſté taillé quelque temps avant par le ſieur Collot, & la ſuite de cette Operation n'ayant pas eſté heureuſe, les amis du Pere Vignier luy conſeillerent de prendre un autre Operateur; mais la connoiſſance qu'il avoit de ſa capacité le porta à le choiſir, diſant d'ailleurs qu'il vouloit rétablir la reputation d'un ſi excellent homme. L'Operation ſe fit dans la Maiſon de ſaint Magloire le jour du Vendredy Saint. La pierre peſoit ſept onces, & l'Operateur qui taſchoit ou de la tirer ou de la caſſer, fut un gros quart d'heure à tenter toutes ſortes de voyes pour venir à bout ou de l'un ou de l'autre. Ce furent des douleurs inconcevables, enfin il l'emporta par un bonheur ineſperé, & le ſieur Collot avoüa qu'aprés Dieu, le Pere Vignier n'avoit obligation de ſa vie qu'à ſa patience; parce que le moindre mouvement qu'il euſt fait auroit cauſé ſa mort. Dés qu'il fut gueri il retourna à Châlons, où il ſe remit à compoſer divers Ouvrages qu'il vint achever à Paris en l'année 1661. pour les donner au Public. Il n'y fut pas plûtoſt arrivé, qu'il fut attaqué d'une maniere d'hydropiſie & d'une fiévre quarte, qui s'étant changée en fiévre continuë le fit mourir le 14. Novembre 1661. âgé de 55. ans.


Jac. Lubin Sculp
François Combefis
de L'ordre de S.t Dominique



LE PERE FR. DE COMBEFIS.


Ceux qui aiment l'érudition & la pureté de la doctrine des premiers siecles de l'Eglise, auront de la joye de voir icy l'Eloge du Pere de Combefis; puisqu'on peut dire que personne n'a jamais penetré plus avant que luy dans la connoissance des Auteurs qui ont écrit dans ces temps-là, & particulierement des Peres Grecs qu'il a presque tous traduits de nouveau, ou illustrez de Notes tres-curieuses & tres-instructives.

Il nâquit à Marmande Ville sur la Garonne proche de Bordeaux en l'année 1605. de parens qui tenoient un rang assez considerable dans le Barreau. Il fit ses estudes d'Humanitez & de Philosophie avec bien du succés; l'éducation Chrêtienne qu'il avoit receuë dans sa Famille luy ayant donné beaucoup de pieté. Le commerce qu'il eut dés ses jeunes ans avec les Religieux de S. Dominique le porta à prendre l'Habit dans leur Ordre en l'an 1624. où il a mené jusqu'à sa mort une vie tres sainte & tres-exemplaire.

Charmé qu'il estoit de la doctrine de S. Thomas, il recommença tout son Cours de Philosophie pour prendre les principes de ce grand Docteur, & en faire les fondemens de la Theologie qu'il estudia ensuite. Il se perfectionna tellement dans l'estude de ces deux Sciences, qu'il fut establi à Bordeaux Lecteur de Philosophie, & quelque temps aprés on luy ordonna d'enseigner la Theologie au Couvent de S. Maximin. Dans la fin de ces deux penibles Emplois il refusa les Dispenses qu'on accorde ordinairement aux Professeurs qui enseignent, pour avoir plus de temps de vacquer à l'estude. Il assistoit à tout l'Office Divin la nuit & le jour, & à tous les devoirs de la Communauté.

Quand la Maison de l'estroite Observance fut bastie à Paris on l'envoya enseigner la Theologie; mais la facilité qu'il eut d'entrer dans les plus fameuses Bibliotheques où son merite luy donnoit accés, le fit resoudre d'executer le dessein qu'il avoit conceu depuis long-temps de purger les Ouvrages des Peres de l'Eglise Grecque d'une infinité de fautes qui s'y estoient glissées. Comme il avoit une parfaite intelligence de la Langue Grecque, & qu'il trouva un grand nombre de precieux Manuscrits dans la Bibliotheque du Roy, dans celle de Monsieur le Chancelier, & dans quelques autres, il commença par traduire plusieurs excellens Traitez de tres-bons Auteurs qui n'avoient jamais esté connus, & les fit imprimer ensuite. Pour rendre ce service à l'Eglise il quitta l'Ecole, où il avoit enseigné deux Cours de Theologie, & il prit un tel goust à ce glorieux & utile travail, qu'il le continua pendant prés de cinquante années avec une application infatigable, & avec un tel succés que l'Assemblée du Clergé, aprés l'avoir felicité sur la beauté de son travail, luy accorda en l'année 1644. une grace qu'elle n'avoit jamais faite à pas un Religieux; elle luy donna une pension de mille livres, qui a continué jusqu'à sa mort, & dont il se servoit pour payer les Escrivains qu'il employoit à Rome, à Paris & ailleurs, pour transcrire les Manuscrits Grecs de la Bibliotheque du Vatican, & des autres endroits éloignez.

On s'étonnera toûjours en voyant le dénombrement des Livres qu'il a tra-

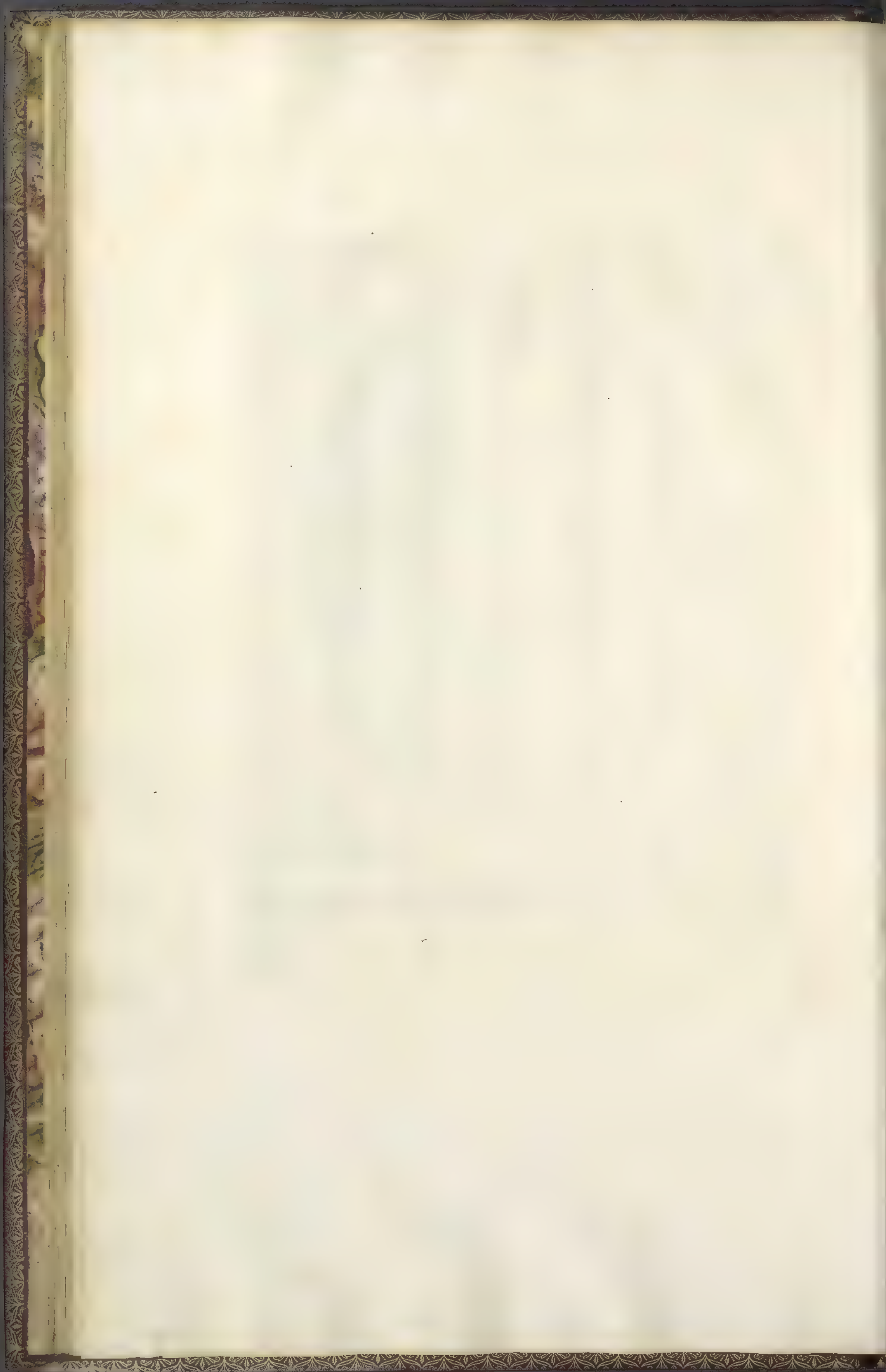
duits & enrichis de Notes, & de ceux qu'il a composez, qu'un homme d'une complexion si foible & si attenuée par les travaux de la penitence, ait pû suffire à tant d'Ouvrages. Il a augmenté la Bibliotheque des Peres Grecs de plusieurs Volumes; Il a composé l'*Histoire des Monothelites*; Il a traduit *Amphiloque*, *Asterius*, *André de Crete*, *S. Maxime Confesseur*, *Manuel*, *Calecas*, *Theodore d'Ancyre*, & un tres-grand nombre de petits Traitez de plusieurs autres Peres; mais avec des Notes d'une profonde érudition. Il a rétabli dans leur premiere pureté les Ouvrages *de S. Denys*, *de Methodius*, *de S. Chrysostome*, *des deux Saints Basiles*, *des trois Saints Gregoires*, celuy *de Nysse*, le *Thaumaturge*, & *le Theologien*. Il a composé pour les Predicateurs huit Volumes *de Sermons & d'Homelies des Peres Grecs & Latins*, rapportant sur chaque Evangile de l'année ce qu'ils ont écrit pour l'éclaircissement des Mysteres, & l'instruction des Peuples.

Monsieur Colbert qui a pris soin de faire traduire & imprimer au Louvre, avec une magnificence Royale, tous les Auteurs Grecs qui ont parlé de l'Histoire Bysantine, tant pour ce qui regarde la Religion que l'Estat Politique, estant informé de la profonde érudition du Pere de Combefis sur cette matiere, l'engagea de travailler incessamment sur Theophanes, & sur quelques autres Auteurs Grecs qui manquoient à la perfection de cette Histoire. Il entreprit & acheva ce grand travail; mais la mort qui l'enleva le 23. jour de Juin 1679. âgé de 74. ans, le priva de la satisfaction d'en voir l'impression entierement achevée.

Si j'entreprenois de rapporter icy toutes les actions, ou pour mieux dire tous les prodiges de sa pieté sans égale, il me faudroit avoir plus de place pour les déduire que je n'en ay employé jusqu'icy, & dans la verité cet excellent homme meriteroit encore mieux d'estre mis dans le Catalogue des Saints, que parmi les Illustres dont on fait icy les Eloges.



Marin Mersenne
de L'ordre des peres Minimes



MARIN MERSENNE MATHEMATICIEN,

De l'Ordre des PP. Minimes.



CELUY dont je vais parler, ne merite pas ſeulement la place que je luy donne icy par ſon merite particulier, mais auſſi par le merite de la plûpart des grands Mathematiciens de ce ſiecle, puis qu'il eſt vray qu'il les a excitez au travail, & que ſans ſon entremiſe ils ſeroient demeurez dans le ſilence ſur une infinité de belles choſes qu'ils nous ont découvertes.

Marin Merſenne nâquit dans le bourg d'Oiſe au païs du Maine le 8. Septembre 1588. Il fit ſes études au College de la Fléche, où la bonté de ſon naturel, & la fineſſe de ſon eſprit le firent aimer de tous les Peres de la Societé, & particulierement des Peres Chaſtelier, de la Tour & Phelypeaux. Il fit enſuite ſon cours de Theologie à Paris ſous Meſſieurs du Val, Yſambert & Gamache, les plus celebres Profeſſeurs qu'il y ait peut-eſtre jamais eu en Sorbonne. Dés ce temps-là il vivoit dans une tres-grande pieté; de ſorte que paſſant dans le Monaſtere du Pleſſis lez-Tours, il fut tellement touché de la vie exemplaire des bons Peres Minimes de ce Convent, qu'il reſolut d'embraſſer le même genre de vie, ce qu'il fit dans la maiſon de la Place Royale à Paris, où il prit l'habit le 17. Juillet 1611. & fit profeſſion en 1612. Il apprit l'Hebreu du R. P. Jean Bruno Celeſtin, Docteur dans les Univerſités d'Alcala & d'Avignon, ce qui luy donna de grandes ouvertures dans ſes études de Theologie, où il réüſſit extraordinairement, comme on le peut voir dans ſes Commentaires ſur la Geneſe, & dans deux tomes qu'il a compoſez; l'un de l'*Analyſe de la vie ſpirituelle*, & l'autre de l'*Uſage de la raiſon*, & particulierement dans celuy qu'il compoſa contre l'impieté des Deïſtes & des Athées.

Il avoit un grand amour pour les Mathematiques, dont il a cultivé preſque toutes les parties avec un grand ſuccés. Ce qu'il a écrit de l'Harmonie en douze Livres, eſt tres-excellent. Il compoſa d'abord cet ouvrage en Latin, & enſuite il le mit en François. Dans le premier tome, il traitte des ſons & des mouvemens, des conſonances, des diſſonances, des genres, des modes, de la compoſition, de la voix, des chants, & de toutes les ſortes d'inſtrumens harmonieux, en expliquant la maniere dont ils ſont conſtruits. Il rapporte des exemples de toutes ſortes de pieces de muſique; il montre en quoy elles different les unes des autres, & ce qui en compoſe le veritable caractere. Le ſecond tome contient la pratique des conſonances & des diſſonances dans le contre-point figuré, la Muſique accentuelle, la Rythmique, la Proſodie & la Muſique Françoiſe; la maniere de chanter les Odes de Pindare & d'Horace. Il n'y eut jamais une recherche plus curieuſe ſur tout ce qui regarde la Muſique, à l'égard de laquelle il ſemble n'avoir preſque rien oublié de ce qui peut en donner une parfaite connoiſſance. Il a falu joindre à une lecture prodigieuſe de tous les Auteurs qui en ont parlé, de tres-profondes meditations, pour en ti-

rer toutes les particularitez qu'il rapporte. Il a écrit encore des meſures, des poids & des monnoyes des Hebreux, des Grecs & des Romains, reduites à la valeur de la monnoye de France. Il a fait un Traité de l'*Element de l'air*; un autre, *Des moyens de naviger & de cheminer deſſus & deſſous les eaux*; un autre, *De la Pierre d'Aimant*: & un autre où il explique les jets des boulets, des fléches & des Javelots. Peu d'Auteurs ſe ſont élevez à autant de connoiſſances ſublimes, & en même temps ſont deſcendus dans un auſſi grand détail de tout ce qui regarde les Mathematiques. Il apporte dans toutes ſes recherches une ſagacité & une pénétration qui luy ſont toutes particulieres. Il mourut le premier de Septembre 1648. d'un abcés. On le croyoit au commencement malade d'une fauſſe pleureſie. Il étoit d'un naturel doux, gay & complaiſant. Deux hommes écrivirent contre luy: Sixtinus Amama Profeſſeur en Grammaire à Franiker en Friſe: mais ce Profeſſeur ayant enfin connu le P. Merſenne, il fit amitié avec luy, & enſuite luy écrivit pluſieurs Lettres tres-obligeantes. Le ſecond fut Robert Flud Medecin Anglois. Deux Peres Minimes répondirent pour le P. Merſenne, & ſur tout Monſieur Gaſſendi, qui refuta pleinement les réveries & les fauſſes opinions de ce Medecin Anglois.

Ses amis ont été Meſſieurs de Sainte Marthe, Hevelius, les Elzevirs, Monſieur Deſcartes, Monſieur Gaſſendi, Scheinerus, Monſieur Naudé, Monſieur Petit, Leo Allatius, Seldenus, Guillaume Colletet, la Mothe le Vayer, Monſieur Peyreſc, & pluſieurs autres grands hommes de ce ſiecle.



Le Comte d'harcour

HENRY DE LORRAINE
COMTE D'HARCOURT, &c.
Grand Ecuyer de France.



A Genealogie de celuy dont je vais parler, rempliroit tout son éloge, si j'entreprenois de la déduire dans toute son étenduë. Mais comme l'ancienneté & la grandeur de la Maison de Lorraine sont connuës de tout le monde, je passeray d'abord aux actions de sa vie, plus glorieuses encore pour luy que tous les avantages de sa naissance.

Henry de Lorraine Comte d'Harcourt, d'Armagnac & de Brionne, Vicomte de Marsan, Chevalier des Ordres du Roy, Grand Ecuyer de France, Senéchal de Bourgogne, & Gouverneur d'Anjou, étoit second fils de Charles de Lorraine premier du nom, Duc d'Elbeuf, & de Marguerite Chabot. Il commença à donner des preuves de son courage à la bataille de Pragues, qui se donna le 8. Novembre de l'année 1618. Il y alla avec Charles IV. Duc de Lorraine Chef de sa Maison. A son retour en France il servit en qualité de Volontaire dans les guerres contre les Huguenots; & se trouva aux fameux sieges de S. Jean d'Angely, de Montauban & de la Rochelle, où il se distingua par une infinité d'actions d'une bravoure extraordinaire. Il en donna une marque bien éclatante dans la hardiesse, ou plutost, si cela se peut dire, dans l'audace qu'il eut d'entrer en combat singulier à l'âge de dix-huit ans avec Mr de Bouteville, estimé le plus brave & le plus adroit qu'il y eût dans ces sortes de combats. Les sages défenses qui ont aboly les duels, & guery la France d'une si affreuse maladie, n'estoient pas encore faites. Mr de Bouteville avoit fait appeller M^r d'Elbeuf; qui aussi-tost fut arrêté par les ordres du Roy. Le jeune Comte d'Harcourt prit la querelle de son Frere. Le combat fut aspre & vigoureux de part & d'autre. Ils se joignirent corps à corps, & furent enfin separez par le second du Comte d'Harcourt, qui avoit desarmé son homme.

En l'année 1629. il se signala à l'attaque du Pas de Suze, & en l'année 1633. le Roy pour témoigner la satisfaction qu'il avoit de ses services, le fit Chevalier de ses Ordres. En 1637. il commanda l'armée Navale, & prit sur les Espagnols les Isles de S. Honorat & de Sainte Marguerite. En 1639 il gagna une bataille auprés de la ville de Quiers en Piedmont, où il mit en fuite l'armée Espagnole. En 1640. il prit Coni, & assiegea Turin, où il se fit tant d'actions memorables, & particulierement de la part de celuy qui commandoit, que divers Auteurs en ont composé de gros volumes. Les assiegeans ayant affamé ceux de la ville, furent ensuite affamez eux-mêmes dans leurs retranchemens : mais quelque pressante que fût l'extréme faim qu'ils souffroient, le Comte d'Harcourt ne se rebuta point du Siege, & répondit aux Ennemis qui luy proposoient une Tréve, que quand ses chevaux auroient mangé toute l'herbe qui étoit autour de Turin, & que ses soldats auroient mangé tous les chevaux de son armée, il leveroit le siege. Les assiegez firent jusqu'à vingt-

neuf ſorties, & furent enfin contraints de capituler. Le Roy voulant recompenſer des ſervices ſi importans & ſi conſiderables, donna au Comte d'Harcourt le Gouvernement de Guyenne en 1642. & la Charge de Grand Ecuyer en 1643.

Cette même année il alla Ambaſſadeur extraordinaire en Angleterre, pour pacifier les troubles qui commençoient à s'y élever. En 1645. il fut fait Viceroy de Catalogne, où il défit à la bataille de Liorens, les Eſpagnols commandez par le Marquis de Mortare. Peu aprés il prit Balaguier, où le reſte de l'armée ennemie s'étoit refugiée, & remporta pluſieurs autres avantages. Mais comme il eſt impoſſible que la valeur, à quelque degré d'excellence qu'elle ſoit parvenuë, ſoit toûjours heureuſe, il ne réüſſit pas au ſiege de Lerida : ce revers de fortune ne ſervit néanmoins qu'à faire éclater ſa vertu, par la maniere dont il le ſoûtint, & dont il ſçut retirer toute ſon armée d'un ſi mauvais pas. En l'année 1649. il fut envoyé dans les Païs-bas, où il prit Condé, Maubeuge, le Château de l'Eſclere, & pluſieurs autres Places, avec une rapidité incroyable, quoy qu'elle luy fuſt ordinaire. Aprés avoir rendu encore de tres-grands ſervices dans la Guyenne pendant les troubles des années 1651. & 1652. le Roy luy donna le Gouvernement d'Alſace, où il ſe retira, & dont il ſe démit enſuite pour celuy d'Anjou. Il mourut ſubitement dans l'Abbaye de Royaumont, le 25. Juillet 1666. à l'âge de ſoixante-ſix ans.

Il avoit épouſé en 1639. Marguerite de Cambout fille de Charles Baron de Pont-château, dont il eut Loüis de Lorraine Comte d'Armagnac & de Brionne, Grand Ecuyer de France, Philippes connu ſous le nom de Chevalier de Lorraine, Alphonſe-Loüis connu ſous celuy de Chevalier d'Harcourt, General des Galeres de Malte, Raymond-Berenger Abbé de S. Faron de Meaux, Charles Comte de Marſan, & Armande Henriette Abbeſſe de Nôtre-Dame de Soiſſons.

Le Comte d'Harcourt a été un des plus braves & des plus heureux Capitaines qu'il y ait jamais eu ; la victoire le ſuivoit par tout ; & hors le ſiege de Lerida où il n'eut pas de l'avantage, il ſortit toûjours ſuperieur de tous les combats où il ſe trouva. Il étoit brave, genereux, intrepide, & auſſi bon à ſes ſoldats, que terrible à ſes Ennemis.



Maximilien de Bethune
Duc de Sully



MAXIMILIEN DE BETHUNE
DUC DE SULLY,
Pair, Mareſchal & Grand-Maiſtre de l'Artillerie de France, Sur-Intendant des Finances, & Miniſtre d'Eſtat.



AXIMILIEN DE BETHUNE eſt ſorti d'une des plus grandes & des plus anciennes Maiſons de France, qui tire ſon origine des anciens Comtes d'Artois. Il deſcend en ligne maſculine de Robert premier du nom, ſurnommé Faiſſeus, Seigneur de la Ville de Bethune, & advoüé de l'Abbaye de Saint Vaaſt d'Arras ſous le regne de Hugue Capet. Il perdit ſon pere & ſa mere fort jeune, & ſe trouva malheureuſement engagé dans les erreurs du Calviniſme, par François de Bethune ſon pere, qui s'eſtoit laiſſé entraiſner au torrent de l'hereſie. Il s'attacha à la perſonne d'Henri Roy de Navarre, devenu par la mort du Duc d'Alençon, préſomptif heritier de la Couronne, & il le ſuivit à la bataille de Coutras ſous le nom de Baron de Roſny.

Aprés la mort d'Henri III. qui fut tué au ſiege de Paris, il ſuivit Henri IV. ſon Maiſtre, devenu Roy de France, aux batailles d'Arques & d'Ivry, & aux rencontres d'Aumale, de Pontarſy, & d'Yvetot. Il remit enſuite la Normandie & le Havre de Grace ſous l'obeïſſance du Roy, par ſa Negociation avec l'Admiral de Villars. Il raccommoda auſſi le Comte de Soiſſons avec le Roy, & avec le Duc de Montpenſier. Le Roy pour reconnoiſtre ſes ſervices luy donna entrée dans tous ſes Conſeils, & la Charge de Grand Voyer de France. Enſuite Sa Majeſté le crea Sur-Intendant de ſes Finances, qu'il rétablit dans un excellent ordre par ſa capacité & par ſa vigilance. Il retira les Domaines du Roy qui eſtoient engagez, ſoulagea le peuple, & paya regulierement toutes les dépenſes de l'Etat. Le Roy pour marquer combien il eſtoit content de ſa conduite, le pourveut, par la démiſſion de Monſieur d'Eſtrées, de la Charge de Grand-Maiſtre de l'Artillerie de France, qu'il érigea en ſa faveur, en Office de la Couronne; & aprés avoir auſſi érigé Roſny en Marquiſat, il luy donna encore le Gouvernement de la Baſtille, & la Sur-Intendance des Baſtimens & Fortifications de France.

Ce ſage & vigilant Miniſtre repara, par ſes ſoins, toutes les Maiſons Royales. Il reſtablit les grands chemins & les chauſſées. Il fit fortifier les Places frontieres du Royaume. Il fut employé à toutes les plus grandes affaires de l'Etat. Ce fut par ſon entremiſe que ſe fit le mariage de Madame ſœur du Roy avec le Duc de Bar, & qu'on parvint à la diſſolution du mariage du Roy avec la Reine Marguerite, qui ſouhaita que l'affaire fuſt conduite par le ſeul Marquis de Roſny. Il termina luy ſeul le Traité du Roy avec le Duc de Savoye, & fut envoyé par Sa Majeſté Ambaſſadeur extraordinaire à Jacques VI. Roy d'Ecoſſe, parvenu à la Couronne d'Angleterre. Il receut de ce Prince beaucoup de marques d'eſtime & d'amitié, & renouvella tous les Traitez qu'on avoit faits & toutes les Alliances qu'on avoit contractées avec cette Couronne. Il a eſté honoré de trois Brefs de deux Papes

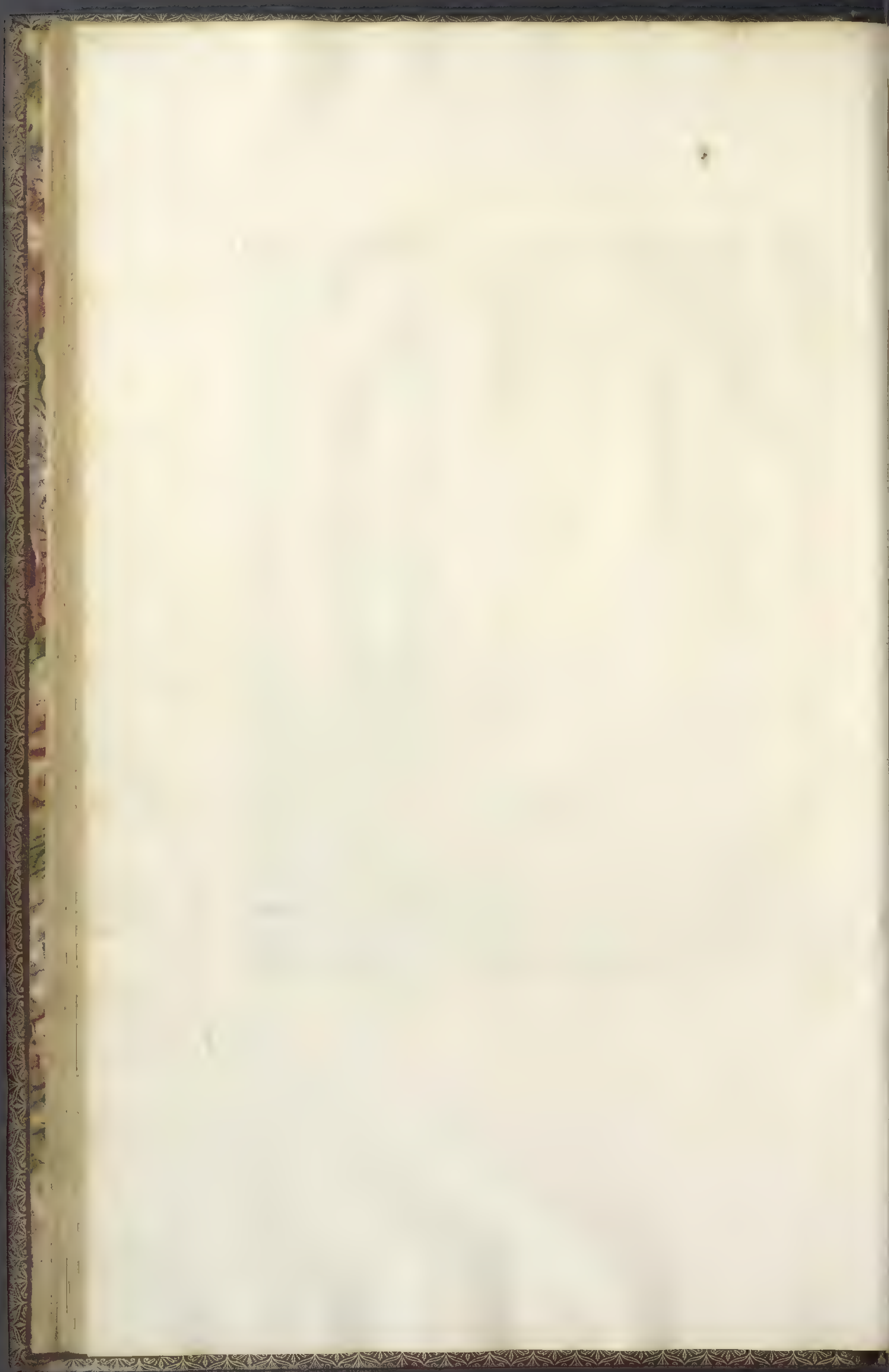
pour l'exhorter à se convertir à la veritable Religion, deux de Paul V. & un d'Urbain VIII.

Henri le Grand l'a plus consideré, plus aimé, & plus estimé que pas un de tous ses Ministres. Il a toûjours mis en luy sa principale confiance; & d'ordinaire en luy parlant, ou en luy écrivant de sa propre main, il l'honoroit du titre glorieux de *son Amy*. En 1606. il érigea la Terre de Sully en Duché & Pairie de France. Il est vray que personne n'a jamais esté plus attaché que luy à la personne de son Maistre, & ne luy a rendu de plus grands services ni en plus grand nombre, sans que rien ait pû ni retarder ni refroidir son zele; mais il est vray en mesme-temps que jamais Prince n'a mieux soustenu, en toutes rencontres, son serviteur fidelle que Henri le Grand, qui a preferé à tous ses plaisirs les plus tendres la solide satisfaction de luy rendre justice.

Le Roy l'exhorta aussi plusieurs fois à changer de Religion, & luy promit, en cas qu'il se fit Catholique, la Charge de Connestable de France aprés la mort de Monsieur le Duc de Montmorency, & le Gouvernement de Normandie aprés celle de Monsieur le Duc de Montpensier. Le Roy Henri IV. ayant esté tué en allant le voir pour conferer avec luy de ses affaires les plus importantes, il se retira de la Cour, & remit entre les mains de la Reine Regente Marie de Medicis 17. millions de livres qu'il gardoit dans la Bastille pour le service de son Maistre. Le Roy Louis XIII. le manda souvent pendant son regne pour le consulter sur des affaires d'Etat tres-importantes, & desirant avoir sa Charge de Grand Maistre de l'Artillerie qui estoit alors sur la teste de Maximilien de Bethune Marquis de Rosny son fils aisné, il luy envoya le Baston de Mareschal de France. Il mourut à Villebon dans l'une de ses maisons les 21. Decembre 1641. âgé de 82. ans. Il a esté marié deux fois. Il épousa en premieres nôces Anne de Courtenay dont il eut un fils aisné Maximilien II. du nom Marquis de Rosny, Grand Maistre de l'Artillerie de France; & en secondes nôces il épousa Rachel de Cochefilet fille du Seigneur de Vaucelas, dont il eut plusieurs enfans mâles morts en bas âge, & ensuite François de Bethune Duc d'Orval, Chevalier des Ordres du Roy & Premier Escuyer de la Reine; Marguerite de Bethune mariée à Henri Duc de Rohan, Pair de France; & Louise de Bethune, mariée avec Alexandre de Levi Marquis de Mirepoix.

Nous avons des Memoires de tout ce qu'il a fait pendant son Ministere, qui dura pendant toute la vie de Henri IV. On prétend que ce sont ses Secretaires qui les ont dressez. Quoy qu'il en soit, il ne se peut rien de plus utile pour ceux qui veulent s'instruire dans le maniement des affaires, ni de plus agreable pour ceux qui cherchent à satisfaire leur curiosité dans la connoissance des affaires de ce temps-là.


Duflos effoiem sculp.
Charles de la Porte Duc de la Meilleraye.



LE MARESCHAL
DE LA MEILLERAYE.


HARLES DE LA PORTE Duc de la Meilleraye, Pair, Mareſchal, & Grand-Maiſtre de l'Artillerie de France, eſtoit fils de Charles de la Porte Sieur de la Meilleraye, & de Claude de Champlais. Il nâquit en l'année 1602. avec de grands avantages du coſté de la Nature, beaucoup d'eſprit & de courage. Il s'avança en peu de temps dans les plus belles Charges par la voye des Armes. Il ſe diſtingua d'abord à l'attaque du Pas de Suſe en l'année 1629. & au combat du Pont de Carignan en l'année 1630. Il fit encore des actions de valeur extraordinaires au Siege de la Mothe en Lorraine en l'année 1634. Le Cardinal de Richelieu qui ſe connoiſſoit ſi-bien en grands perſonnages, touché de ſon merite qui avoit éclaté en ces differentes occaſions, fut bien-aiſe de luy donner en toutes rencontres des marques de ſon eſtime. Il luy avoit déja fait obtenir le Gouvernement du Chaſteau de Nantes en 1632. Il l'avoit fait recevoir Chevalier des Ordres du Roy en 1633. & il luy fit donner la Charge de Grand-Maiſtre de l'Artillerie en 1634.

Monſieur de la Meilleraye reveſtu de ces hautes Dignitez ſervit à la bataille d'Avieu, au Siege de Dole, de Louvain & de pluſieurs autres Places, où ſa conduite & ſa valeur firent toûjours pancher la victoire du coſté des Armes de Sa Majeſté. Aprés la priſe de Heſdin ſur les Eſpagnols, il receut des mains du Roy, & au milieu de toute l'Armée, le Baſton de Mareſchal de France ſur la breche de cette Place, le 30. Juin 1639. Il défit les Troupes du Marquis de Fuentes le 4. Aouſt ſuivant, & contribua beaucoup à la priſe d'Arras, commandant alors l'Armée avec les Mareſchaux de Chaulnes & de Chaſtillon. Les années ſuivantes il prit avec une rapidité incroyable Aire, la Baſſée & Bapaume en Flandres; Colioure, Perpignan & Salces dans le Rouſſillon. En 1644. il fut fait Lieutenant General ſous Monſieur le Duc d'Orleans, & en 1646. il commanda l'Armée en Italie, où il prit Piombino & Portolongone. La priſe de ces deux Places porterent la terreur dans toute l'Italie, & donnerent une reputation fort conſiderable aux Armes de Sa Majeſté. Le Roy pour reconnoiſtre des ſervices ſi continuels & ſi importans, érigea la Meilleraye en Duché & Pairie, & l'érection en fut verifiée au Parlement le 15. Decembre 1663. Il mourut à Paris dans l'Arſenal le 8. Fevrier 1664. âgé de 62. ans. C'eſtoit un homme d'une vigueur & d'une fermeté preſque ſans égale, rigide obſervateur de la Diſcipline Militaire, tant à ſon égard qu'à l'égard de ceux qui luy obeïſſoient; intrepide dans les combats, & preſque toûjours heureux dans le ſuccés de ſes entrepriſes, comme on le peut voir par le grand nombre des Villes qu'il a priſes, & des Victoires qu'il a remportées.

Il épouſa en premieres nôces en l'année 1630. Marie Ruſé, fille d'Antoine Ruſé Marquis d'Effiat, & Mareſchal de France. Il fit depuis une ſeconde alliance avec Marie de Coſſé, fille de François Duc de Briſſac. Il eut du pre-

mier lit Armand Charles de la Porte Duc de Mazarin, de la Meilleraye & de Mayenne, qui a épousé Hortenze Mancini niece du Cardinal Mazarin, dont il porte & le nom & les armes. De ce mariage sont issus les enfans qui suivent; Marie Charlotte, née le 28. Mars 1662. qui a esté mariée au Marquis de Richelieu, Gouverneur de la Fere; Marie Anne, née en 1663. Religieuse à l'Abbaye du Lys; Marie Olympe, née en 1665. qui a épousé le 30. Septembre 1681. Christophe Louis de Gigault Marquis de Bellefonds, qui fut tué à la Bataille de Steinkerque en l'année 1692. Paul Jule Mazarin Duc de la Meilleraye, Grand Baillif & Landzvogt de Hagueneau, Gouverneur du Port Louis de Blavet, né le 25. Janvier 1666. Il épousa au mois de Decembre 1685. la fille du Mareschal de Duras, Chevalier des Ordres du Roy, & Capitaine des Gardes du Corps.



Edelinck Sculp C P R

Le Marechal de Gramont
Duc et Pair de France



LE MARESCHAL DE GRAMONT
DUC ET PAIR DE FRANCE.


NTOINE DE GRAMONT, Duc de Gramont, Pair & Maréchal de France, nâquit à Hagetmeau en l'année 1614. Aprés avoir reçû une éducation digne de sa naissance, qui se joignant à un esprit tres-vif & tres solide, en forma un jeune Gentilhomme des plus accomplis du Royaume, il entra dans le service, qu'il n'estoit presque pas encore sorti de l'enfance. Il se signala à la défense de Mantoüe, où il fut blessé. Il passa ensuite dans l'Allemagne, & se trouva en l'année 1635. aux combats d'Hautremant, de Vaudrevange & de Lessons, & l'année suivante au secours de Colmar, de Schelestat & de Haguenau. Il assista au siege de Landrecies, & au combat du Pont de Vaux en l'année 1637. L'année d'aprés étant allé en Piedmont, il secourut Verceil, & ensuite il se trouva au siege de Chivas. En ce temps il fut fait Mestre de Camp du Regiment des Gardes, & en cette qualité il servit au siege d'Arras. Le Roy le nomma Lieutenant General de l'armée, qui prit en 1641. Aire, la Bassée & Bapaume.

Tant de services considerables porterent Sa Majesté à l'honorer du Bâton de Maréchal de France le 22. Septembre de cette même année. Il est vray que l'année suivante il fut défait au combat d'Honnecourt; mais cette disgrace luy est commune avec tous les plus grands Capitaines, dont la valeur ne peut pas empescher les Armes d'estre journalieres. Il se distingua extrémement au combat de Fribourg, & à la prise de Philisbourg en l'année 1644. & particulierement au Siege de Savernes, où quatre braves Gentilhommes nommez Sercane, Bidault, Camin & Seronet furent tuez auprés de luy, en combattant. Il fut pris à la bataille de Nortlingue en 1645. & servit tres-utilement au siege de Lerida, & à la bataille de Lens en l'année 1648. Pendant tout le temps que durerent nos troubles domestiques, il témoigna une exacte fidelité, & rendit de tres-grands services à l'Etat. Le Roy l'envoya en 1657. Ambassadeur extraordinaire à la Diéte tenuë à Francfort pour l'élection de l'Empereur, & deux ans aprés il l'envoya en Espagne pour le mariage de SA MAJESTÉ avec Marie Therese Infante d'Espagne dont il fit la demande. Il n'est pas croyable quel honneur il fit à la France dans ces deux Ambassades, par ses manieres nobles & genereuses; son esprit, sa bonne mine, & un certain air superieur luy gagna d'abord le cœur & les suffrages de tous ceux avec qui il avoit affaire. En 1662. le Roy le fit Chevalier de ses Ordres, & Duc & Pair l'année d'aprés. Il étoit Colonel du Regiment des Gardes, & en cette qualité il suivit le Roy dans la Campagne de Flandres de l'année 1667. où il eut le plaisir de voir son Maître conduire luy-même son armée, & faire le métier de la guerre avec plus d'art & de capacité que jamais n'en avoient fait paroistre tous ses Capitaines & tous ses Generaux. Il mourut à Bayonne le 12. Juillet 1678. âgé de 74. ans. C'étoit un Seigneur d'un merite extraordinaire, honneste, genereux, bon amy, bien fait de sa personne autant qu'on le peut estre, parlant agréablement, raillant de bonne grace, & pourvû de toutes les qualitez qui forment un veri-

table grand Seigneur. C'étoit un de ces hommes qui font presque toûjours plus d'honneur où ils sont, qu'il n'est possible de leur en faire. Comme il sçavoit presque toutes les Langues de l'Europe, il donnoit aux Etrangers une impression merveilleuse de nôtre nation, & l'on peut dire qu'il paroit luy seul toute la Cour. Il étoit magnifique dans son train & dans son équipage toûjours propre & en bon ordre. Il donnoit des pensions à plusieurs Gentils-hommes, & faisoit toutes choses en grand Seigneur; qualitez qui ont été connuës de tout le monde, & d'autant plus admirées qu'il n'est presque point venu de grand Seigneur aprés luy qui en ait usé de la sorte.

Il épousa en l'année 1634. Françoise-Marguerite de Chivré niece du Cardinal de Richelieu, fille d'Hector, Seigneur du Plessis, de Frusé & de Rabestan, & de Marie de Cevau, dont il a eu Armand Comte de Guiche, Lieutenant General des armées du Roy, l'un des Seigneurs de la Cour qui avoit le plus d'esprit, de sçavoir, de courage & de merite, & qui aprés s'estre signalé en plusieurs actions, & particulierement au passage du Rhein au mois de Juin 1672. mourut au mois de Decembre de la même année. Il eut ensuite Antoine-Charles de Gramont Duc de Louvigny, presentement Duc de Gramont.



François Henry de Montmorency
Duc de Piney-Luxembourg.



LE MARESCHAL DE LUXEMBOURG.

RANÇOIS HENRY DE MONTMORENCY, Comte de Boutteville, nâquit le 4. jour de Janvier 1628. Je ne m'arresteray point à faire icy sa Genealogie, elle est assez connuë de tout le monde, & d'ailleurs elle occuperoit une place que je dois reserver pour les grandes actions de sa Vie. Il fit en l'année 1647. sa premiere Campagne en Catalogne sous feu Monsieur le Prince, & sa seconde en Flandres sous le mesme Prince en 1648. Il fut au Siege d'Ypres, & de là à la fameuse Bataille de Lents, qui donna un si grand lustre au commencement du Regne où nous vivons. L'attachement qu'il avoit à la personne de Monsieur le Prince, auquel il avoit l'honneur d'appartenir de fort prés, le fit demeurer à Paris durant les Barricades. Il se trouva à l'action de Charenton, qui fut une des plus vives & des plus dangereuses de ce temps-là. Monsieur le Prince ayant esté arresté, & mis prisonnier au Bois de Vincennes, il leva à ses dépens une Compagnie de cent Maistres, avec laquelle il alla joindre à Nancy Monsieur de Longueville & Monsieur de Turenne, & servit cette Campagne sous ce dernier, contre le Mareschal d'Hoquincour. Il fut blessé & fait prisonnier à la Bataille de Rhetel. Aprés l'élargissement des Princes de Condé & de Conty, Monsieur le Prince s'estant rebroüillé à la Cour, Monsieur de Luxembourg alors Comte de Boutteville, qui n'avoit avec luy que cinq cens hommes tant Soldats que Paysans, tint dans Bellegarde contre quinze mille hommes de Troupes reglées, que Monsieur d'Espernon alors Gouverneur de Bourgogne, employa à ce Siege, avec vingt-cinq piece de canon & deux mortiers. Il n'en sortit qu'avec une loüable capitulation, aprés trente-deux jours de Siege, & vingt-huit de tranchée ouverte.

Il se maria en l'année 1660. à Magdeleine-Charlotte-Bonne-Therese de Clermont Duchesse de Luxembourg, dont il joignit le nom au sien. En 1668. il entra dans la Ville de Salins, le mesme jour que Besançon ouvrit ses portes à Monsieur le Prince. En l'année 1672. il marcha au secours de Woerden, assiegée par Monsieur le Prince d'Orange, quoy que les Ennemis fussent beaucoup plus forts que luy, & qu'ils n'eussent à défendre que des tranchées par lesquelles il falloit necessairement aller à eux. Il ne laissa pas de les attaquer dans leur poste, & les obligea de lever le Siege, aprés le plus rude combat qui se soit peut estre jamais donné. Aprés quelque temps de là il fit faire à son Armée une marche de 26. heures sur les glaces, devenuës presque impratiquables par le commencement du dégel; ce qui ne l'empescha pourtant pas d'aller chasser de Bodengrave le Comte de Konigsmark.

En l'année 1674. il fut à la Bataille de Senef, où il se signala par tant d'actions de valeur, que l'année d'aprés le Roy luy donna le Baston de Mareschal de France. En 1677. il investit Valenciennes, & se trouva ensuite à la bataille de Cassel, où sous les ordres de Monsieur Frere unique du Roy il fit des actions dignes des loüanges qu'il en receut.

Charleroy ayant esté investi par les Troupes de Monsieur le Prince d'Orange,

il en fit lever le Siege au premier bruit de sa marche, tant son approche imprimoit de crainte aux Ennemis.

Le Roy luy ayant donné le commandement de son Armée, il gagna vers la fin de cette Campagne la Bataille de Saint Denis, où ayant esté engagé au combat dans un terrain difficile, dans la confiance d'un Traité de Paix, il eut besoin de toute sa valeur & de toute son experience pour vaincre un Ennemi habile qui l'avoit attaqué avec tant d'avantage.

En l'année 1690. il commanda l'Armée du Roy en Flandres, où aprés avoir mis en déroute une partie de la Cavalerie des Ennemis, qu'il poursuivit avec beaucoup de perte de leur costé jusqu'à veuë de leur Armée, il gagna le lendemain la celebre Bataille de Fleurus, qui donna tant de reputation aux Armes du Roy, & qui fut l'heureux presage de tous les succés dont cette Guerre a esté suivie. Les Ennemis perdirent en cette Bataille six mille hommes tuez sur la place, cinq mille blessez, trois mille neuf cens prisonniers, plus de cent drapeaux ou estendars, & soixante douze pieces de canon.

En l'année 1691. il donna le Combat de Leuze, où les Ennemis poussez dans leur marests, estant revenus jusqu'à quatre fois à la charge, avec 72. Escadrons contre 25. furent entierement mis en déroute, aprés avoir perdu quinze cens hommes tuez sur le champ de bataille, & quarante prisonniers.

L'année suivante il gagna la bataille de Steinkerque, quoy que les Ennemis eussent vingt-mille hommes d'Infanterie plus que luy. Le combat fut tres-opiniastré; mais Monsieur de Luxembourg ayant fait mettre l'épée à la main à une partie de son Infanterie, les Ennemis furent poussez avec tant de vigueur, que plus de six mille furent tuez sur la place, le reste se sauva dans les bois où ils furent poursuivis une lieuë durant, & où l on fit un grand nombre de prisonniers.

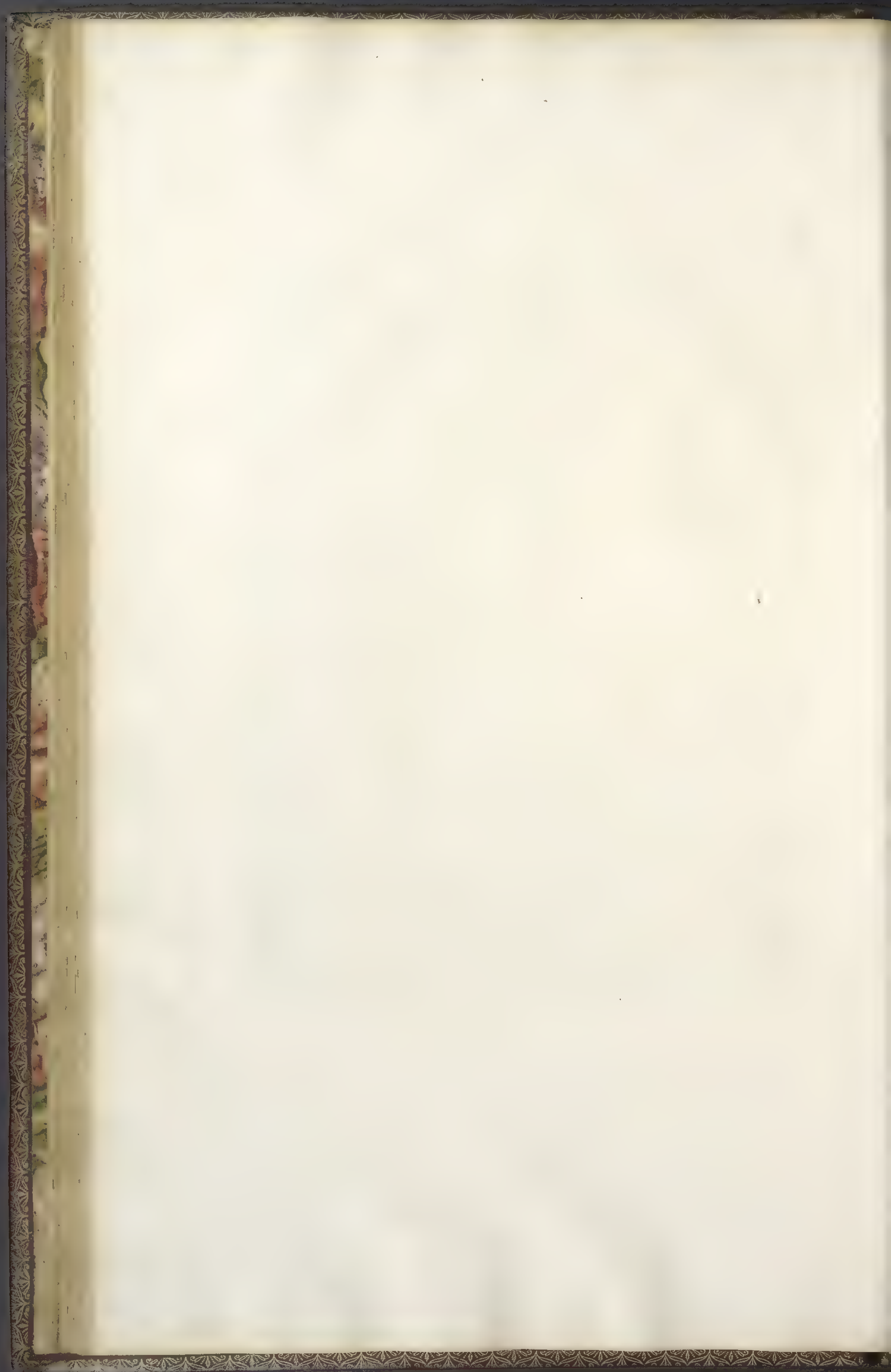
Le succés que Monsieur le Duc de Luxembourg eut l'année suivante fut encore plus considerable. Les Ennemis retranchez dans leur Camp comme dans une Citadelle, furent forcez avec tant d'opiniastreté dans leurs retranchemens, que malgré leur longue resistance ils se virent enfin contraints d'abandonner le champ de bataille., tout couvert de leurs morts & de leurs blessez. La terreur fut si generale, que toutes les Troupes ennemies chercherent leur salut dans la fuite: mais elles furent poursuivies avec tant de vigueur, qu'une partie des fuyards se noya dans la Gette, & l'autre ne se sauva qu'avec beaucoup de peine.

Enfin Monsieur de Luxembourg fit sa derniere Campagne en 1694. sous les ordes de Monseigneur le Dauphin, qui prévint les Ennemis au passage de l'Escaut par une si belle & si longue marche, qu'elle ne peut jamais estre assez admirée. Il tomba malade vers la fin du mois de Decembre de la mesme année, & mourut couvert de gloire le 4. jour de Janvier 1695.

Quoy que Monsieur de Luxembourg ait possedé toutes les qualitez d'un grand Capitaine en un degré fort éminent, il faut convenir neanmoins que son intrepidité dans les perils, & une pleine tranquillité d'esprit au milieu du plus grand bruit des Armes ont excellé en luy. Il sembloit qu'il fust alors superieur à luymesme, qu'il vist mieux toutes choses, soit pour prendre ses avantages, soit pour apporter un prompt remede aux endroits qui en avoient besoin; vertus tres-rares aux plus grands hommes, & reservées aux Heros; tres-conforme en cela au grand Prince de Condé, qu'il avoit pris pour son modele.



Jean de Gassion
Mareschal de France



JEAN DE GASSION,

MARESCHAL DE FRANCE.



EAN DE GASSION quatriéme fils de Jacques de Gassion second President au Parlement de Pau, nâquit le 20. Aoust de l'année 1609. La Profession des Armes est le partage ordinaire des cadets dans cette Province, mais celuy dont je parle se porta à l'embrasser beaucoup plus encore par son inclination naturelle, que par l'ordre de sa naissance. Dés l'année 1625. il fut receu, n'ayant encore que seize ans, dans la Compagnie des Gens-d'Armes du Prince de Piedmont. Il servit sous le Duc de Rohan, l'année 1627. & les deux suivantes durant les Guerres de la Religion. La Paix ayant esté concluë à Alais, il alla encore en Piedmont au Siege de Pignerolles, & au combat de Veillant. Dans ce temps, la reputation du grand Gustave Roy de Suede l'appella en Allemagne, où il servit dans ses Troupes, & donna tant de marques de valeur aux yeux mesme de ce Monarque, qu'il gagna son estime & celle de tous les grands Capitaines de son Armée. Il fut fait Colonel d'un Regiment de Cavalerie, & se trouva en cette qualité aux prises de Donawert, d'Ausbourg, d'Ingolstat, & à la bataille de Lutzen, où le Roy de Suede fut tué entre les bras de la Victoire. Il perdit beaucoup à la mort de ce Prince, qui l'honoroit de sa bienveillance, & s'entretenoit souvent avec luy. Il l'auroit élevé aux plus grandes Charges, penetré qu'il estoit de son merite, & de sa grande capacité dans le métier des Armes.

Estant revenu en France au commencement de l'année 1635. il servit sous le Duc de la Force en Lorraine, où il défit quatorze cens hommes en trois combats differens, enleva le Baron de Clinchamp, prit Charmes, Neuchastel, & plusieurs autres Villes. Il se trouva en l'année 1636. au combat de Ravon, & ensuite au Siege de Dole. L'année d'aprés il défit les Espagnols en diverses occasions. Il se signala à la prise d'Hesdin, & au combat de Saint Nicolas en 1639. à la prise d'Aire en 1641. ensuite à la bataille de Rocroy, & au Siege de Thionville, où il fut blessé dangereusement. S'il estoit brave, il n'estoit pas moins heureux; car la Victoire se rangeoit presque toûjours de son costé. En l'année 1645. le Roy luy donna le Baston de Mareschal de France, avec l'applaudissement & la joye non seulement de tous les Gens de Guerre, mais de toute la France, qui attendoit & souhaitoit plus que luy-mesme cette marque d'honneur si legitimement deuë à l'importance & au grand nombre de ses services. En l'année 1642. il fut blessé au Siege de Gravelines: Ensuite il contribua beaucoup à la prise du Fort de Mardick, des Villes de Linck, de Beaubourg, de Bethune, de Saint Venant, de Courtray, de Furnes, & de Dunkerque. Il défit deux mille Espagnols au combat dit d'Estaires. Il assiegea Lents en l'année 1647. où aprés plusieurs attaques ayant appris que les Ennemis avoient fait proche de son logement une Palissade, il commanda aussi-tost aux Travailleurs d'en arracher les pieux; mais sur ce que tout le monde luy disoit que la chose estoit mal-aisée à cause du feu continuel que les Ennemis faisoient de leur Courtine, il voulut y aller en personne, & pour encourager les Travailleurs par son exemple, il s'avança jusqu'à la Palis-

ſade, où taſchant d'ébranler un des pieux pour l'arracher, il receut un coup de mouſquet à la teſte dont il fut abattu. On le tranſporta à Arras, où il mourut le 2. Octobre 1647. quatre jours aprés cette bleſſure.

Son corps fut porté à Charenton; car il avoit le malheur d'eſtre de la Religion Pretenduë Reformée. Les grandes qualitez de ce Mareſchal, & particulierement ſon extréme intrepidité ne ſont pas moins eſtonnantes, que le nombre prodigieux des grandes actions qu'il a faites. En le voyant ſortir toûjours heureuſement de tant d'actions ſi hardies & ſi perilleuſes, on avoit de la peine à comprendre qu'il ne fuſt pas quelque choſe au deſſus d'un homme, & l'on n'en avoit pas moins à croire qu'un ſeul homme en ait pû faire un ſi grand nombre.

Une des choſes les plus remarquables que la Guerre ait fait voir en Flandres; c'eſt que le Mareſchal de Gaſſion n'ait pas perdu une des Places de la Lis durant tout un hyver au milieu des Ennemis, & environné de toutes leurs forces beaucoup ſuperieures aux ſiennes, mais qu'il les ait éloignées de ſon voiſinage, qu'il les ait eſté chercher juſqu'au delà de l'Eſcaut, & ne leur ait pas meſme laiſſé de lieu de s'en retourner dans les Villes, & au delà de cette riviere. Ceux qui ont bien connu le genie de ce Mareſchal, & les reſſorts de ſes mouvemens Guerriers, ont veu que ce qu'il sembloit faire au hazard & contre les Loix de la Guerre, eſtoit entrepris & conduit par une prudence toute ſinguliere, & par un reſultat de raiſonnement fondé ſur une connoiſſance tres-exacte qu'il avoit de l'eſtat preſent des Ennemis, de leurs forces & des ſiennes, de l'eſtonnement où ils eſtoient, & de la qualité du chemin par où il devoit paſſer ou retourner en ſes quartiers. Ce qui luy fit répondre à un Officier qui luy repreſentoit la difficulté, & meſme l'impoſſibilité qu'il y avoit à faire ſa retraite, *Qu'il avoit en ſa teſte & portoit à ſon coſté dequoy ſurmonter cette prétenduë impoſſibilité.*



Abraham de Fabert
Mareschal de France

ABRAHAM DE FABERT,

MARESCHAL DE FRANCE.


Es hommes naiſſent quelquefois avec de ſi grands talens, & font des choſes ſi extraordinaires, que le Peuple ne pouvant concevoir que ce qu'ils voyent, n'excede pas les forces de la nature humaine, recourent à des Genies & à des eſprits familiers, qu'ils leur donnent pour leur attribuer ce qui n'eſt que l'effet d'une ſinguliere induſtrie, ou d'une prudence conſommée. L'Antiquité en uſa ainſi à l'égard de Socrate: & c'eſt ce qui eſt arrivé à celuy dont j'entreprens l'Eloge.

Abraham de Fabert nâquit à Mets, & fut d'abord deſtiné ou à l'Egliſe ou à la Robe; mais dés qu'on l'eut mis au College, il donna toutes les marques d'averſion qu'on peut avoir pour l'eſtude. De tous les Livres il n'y avoit que les Romans qui luy plaiſoient, & ſans cette inclination on auroit eu de la peine à luy apprendre à lire. Il fallut que ſon pere conſentiſt au deſir qu'il avoit de ſuivre la Profeſſion des Armes, perſuadé qu'un enfant ne réuſſit jamais mieux que dans l'Employ qu'il ſe choiſit luy-meſme. Il entra au Regiment des Gardes à l'âge de treize ans & demi, dans la Compagnie de Monſieur de Carmagnole. Pendant cinq ans & demi qu'il fut au Regiment des Gardes, il s'acquitta avec une extréme exactitude de tous les devoirs d'un Soldat. Il ne ſe contentoit pas de monter la tranchée les jours qu'il eſtoit de garde, il s'offroit les autres jours aux Ingenieurs pour porter le cordeau. Il vivoit avec tant de frugalité, que ſa paye ſuffiſoit pour l'entretenir honneſtement. Il ne voulut jamais rien recevoir au delà ni de ſon Capitaine, ni de ſon pere à qui il avoit reſolu de n'eſtre plus à charge.

Au ſortir du Regiment des Gardes Monſieur le Duc d'Eſpernon luy donna le Drapeau dans le Regiment de Piedmont. Dans ce temps la Majorité du Regiment de Rambure ayant vacqué, Monſieur de Rambure qui connoiſſoit ſon merite la luy donna, & le fit ſi-bien valoir auprés du Roy, que Sa Majeſté prit un extréme plaiſir à l'entendre parler ſur les matieres de la Guerre, & particulierement ſur l'Exercice de l'Infanterie. Monſieur de Fabert pour en donner une plus vive repreſentation, fit faire de petites figures de Soldats qu'il faiſoit mouvoir ſuivant les ordres & les commandemens qu'il donnoit.

Le Roy ayant choiſi dans toute ſon Infanterie quatre Majors pour leur donner à chacun une Compagnie, Mr de Fabert fut nommé le premier. Ce qu'il fit à la fameuſe Retraite de Mayence a eſté comparé à la Retraite des dix mille de Xenophon; car il ſauva toute l'Armée du Roy des Attaques de celle de l'Empereur, beaucoup ſuperieure, ſans y perdre preſque un ſeul homme. Ayant eſté bleſſé à la priſe de Thurin d'un coup de mouſquet dans la cuiſſe, tres-dangereux, mais qui ne le mit pas hors de combat, parce que l'os n'eſtoit pas caſſé, il pourſuivit l'attaque de la Baricade qu'il avoit entrepriſe de forcer, & ne s'en retira qu'aprés avoir veu tuer autour de luy preſque tous ſes Soldats. Le coup fut trouvé tel, que tous les Chirurgiens conclurent qu'il luy falloit couper la cuiſſe. Le Cardinal de la Vallette, à qui le Roy l'avoit donné pour Ayde de Camp, & Mr de Turenne, le conjurerent de ſouffrir cette Operation. *Il ne faut point mourir par pieces*, leur

répondit-il, *la mort m'aura tout entier ou elle n'aura rien, & peut-estre luy échaperay-je.* Cela dit il se fit apporter plusieurs terrines de lait & de crême, & y ayant fait tremper de vieux linge qu'il appliqua sur sa playe, il en guerit en peu de jours. Le Cardinal de la Vallette estant mort environ ce temps-là, M[r] le Cardinal de Richelieu le pria de le recevoir pour son ami à la place de celuy qu'il venoit de perdre, sçachant combien il estoit agreable au Roy, & que tout ce qu'il luy proposoit estoit mieux receu que de quelque autre part que ce pust estre. Ensuite il luy confia plusieurs affaires secrettes, où il crut qu'il pouvoit luy rendre des services tres importans.

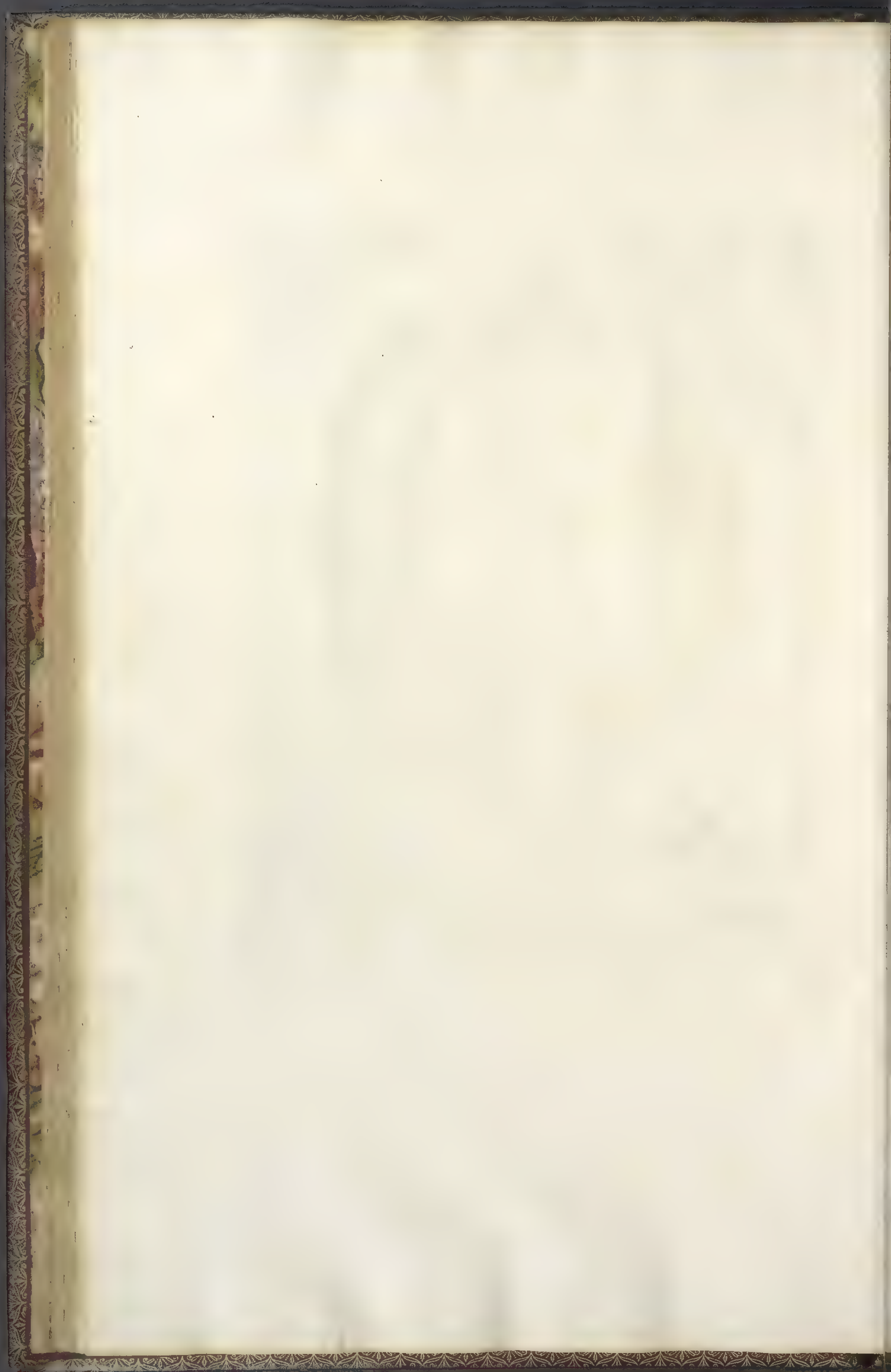
Le Roy luy ayant donné le Gouvernement de Sedan, il y fit faire des Fortifications d'une solidité sans égale, & avec une telle œconomie que le Roy n'a jamais eu de place mieux fortifiée, & à si peu de frais. Il fit creuser à ses dépens le Fort de la teste de l'Ouvrage à cornes du costé du Palatinat. Lors que sa Famille luy representoit qu'il dépensoit un bien qu'il estoit obligé de leur conserver; *Si pour empescher*, leur répondit-il, *qu'une Place que le Roy m'a confiée ne tombast au pouvoir des Ennemis il falloit mettre à une breche ma personne, ma Famille & tout mon bien, je ne balancerois pas un moment à le faire.*

Le Roy voulant reconnoistre tant de services luy donna le Baston de Mareschal de France, qui loin de luy inspirer de l'orgueil le rendit encore plus honneste, plus doux, & plus accessible. Sa modestie estoit si grande, que le Roy ayant voulu sur la fin de 1661. l'honorer du Collier de son Ordre, il se fit un point d'honneur de ne le pas accepter, persuadé qu'il n'y avoit que les Gentilhommes d'une ancienne Noblesse qui pûssent le porter à juste titre. Il en écrivit à Sa Majesté pour luy en rendre graces, quoy que sa Famille se plaignist du tort qu'il luy faisoit, & luy representast que son grand pere avoit esté ennobli par le Duc de Lorraine, & que son Pere avoit toûjours porté la qualité de Gentilhomme. Le Roy luy envoya la Réponse qui suit, écrite de sa main. *Monsieur, je ne vous sçaurois dire si c'est avec plus d'estime, ou bien avec plus de plaisir, que j'ay vû par vostre Lettre du 7. de ce mois, l'exclusion que vous vous donnez vous-mesme du Cordon Bleu dont j'avois resolu de vous honorer. Ce rare exemple de probité me paroist si admirable, que je suis contraint de vous avoüer que je le regarde comme un ornement de mon Regne. Mais j'ay d'ailleurs un regret tres-sensible de voir qu'un homme, qui par sa valeur & par sa fidelité est parvenu si dignement aux premieres Charges de ma Couronne, se prive luy-mesme de cette marque d'honneur par un obstacle qui me lie les mains. Ainsi ne pouvant rien faire davantage pour rendre justice à vostre valeur, je vous asseureray du moins par ces lignes, que jamais il n'y aura de dispense accordée avec plus de joye que celle que je vous envoyerois de mon propre mouvement, si je le pouvois sans renverser le fondement de mes ordres, & que ceux à qui je vais distribuer le Collier ne peuvent jamais en recevoir plus de lustre dans le monde, que le refus que vous en faites par un principe si genereux vous en donne auprés de moy. Je prie Dieu au surplus qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde. A Paris le 29. Decembre 1661.* Signé, *LOUIS.* Il mourut le 17. May 1662 âgé de 63. ans, & mourut de la maniere qu'il l'avoit toûjours souhaitée, c'est à dire sans témoins, & sans donner de spectacle. *Je ne veux point*, disoit-il, *voir alors auprés de moy une Famille désolée, des amis & des domestiques pleurans, tout cela donne de grandes distractions. On ne peut trop dans ces momens se recueillir pour demander pardon à Dieu de tout son cœur, & de toutes ses forces. C'est ainsi que je souhaite sortir de ce monde, sans donner la Comedie à personne.* Se sentant fort affoibli, il demanda ses Heures, & fit tirer les rideaux de son lit, & peu de temps aprés on le trouva mort à genoux, & son Livre ouvert sur le Pseaume *Miserere mei Deus.*



Abraham du Quesne

Lieutenant Gn̄al des Armées Nauales du Roy



ABRAHAM DU QUESNE

LIEUTENANT GENERAL DES ARMÉES NAVALES de France.



IL seroit mal-aisé de décider qui de la Nature ou de l'Art a le plus contribué à rendre illustre l'excellent homme dont je vais parler. Il estoit d'une constitution forte & robuste, à l'épreuve des plus rudes travaux de la Mer & de la Guerre, d'un esprit vif, qui démesloit sans peine ce qu'il y avoit de bon dans chaque chose, & qui sçavoit profiter de tous les bons exemples. Il sceut l'art de naviguer & de combattre sur la Mer dans toutes ses parties, en sorte qu'il n'y avoit aucun Officier dans un Vaisseau, qui ne le reconnût plus entendu que luy-mesme dans la fonction de sa propre Charge. Il nâquit en Normandie en l'année 1610. d'une Famille noble, habituée depuis long-temps dans cette Province. Son pere qui se nommoit comme luy Abraham du Quesne, estoit un Capitaine de reputation dans les Armées Navales, qui ayant esté envoyé en Suede par le Roy Louis XIII. pour quelques affaires de la Marine, fut pris à son retour par les Espagnols dans un combat inégal, où il receut une blessure dont il mourut à Dunkerque en l'année 1635. Ce fut sous luy que son fils commença d'apprendre le métier de la Guerre. Car en 1627. dans le temps que le Roy projettoit d'assieger la Rochelle, le pere qui estoit Huguenot ayant demandé de ne pas servir sur des Vaisseaux que l'on destinoit pour attaquer cette Place, & ayant esté envoyé ailleurs, le fils qui n'avoit encore que 17. ans commanda un de ces Vaisseaux, où il combla de joye son pere par des actions de valeur & de prudence au dessus de son âge.

Comme il a servi le Roy pendant soixante années sans discontinuation, & qu'il a passé par toutes les Charges depuis celle de Capitaine jusqu'à celle de Lieutenant General, il seroit impossible de rapporter icy toutes les occasions où il s'est signalé. Il suffira de remarquer les principales. En l'année 1637. il fut des premiers à l'attaque des Isles de Sainte Marguerite. En 1638. il se trouva au combat qui se donna contre l'Armée Navale d'Espagne devant Gattari, où il contribua beaucoup à la retraite de cette Armée. En 1639. il receut un coup de mousquet à la prise de Rede, & du Port de Saint Antonis. Il fut encore dangereusement blessé devant Tarragone en 1641. & devant Barcelone en 1642. lors que Perpignan fut pris. Il le fut encore en 1643. à la bataille qui se donna au Cap de Gattes contre l'Armée d'Espagne. L'année suivante il alla servir en Suede, où son nom estoit déja connu à cause des services que son pere y avoit rendus. Il fut fait d'abord Major General de l'Armée Navale, & ensuite Vice-Amiral. C'est en cette qualité qu'il servit le jour de la fameuse bataille où les Danois furent défaits entierement, & ce fut luy deuxiéme qui aborda & prit leur Vaisseau Amiral, où dans le choc furieux qui se fit, le General de l'Armée Danoise fut tué. Le Roy de Dannemark y auroit esté fait prisonnier, si ce Prince qui fut blessé à l'œil d'un éclat de bois en pointant un canon la veille de la bataille, n'eust pas esté obligé de sortir de ce Vaisseau à cause de sa blessure.

Monsieur du Quesne fut rappellé en France en 1647. Cette année & la sui-

vante il commanda une des Escadres qui furent envoyées à l'expedition de Naples. La Marine de France estant fort décheuë de son premier lustre pendant la minorité du Roy, il arma plusieurs Vaisseaux à ses dépens en l'année 1651. à l'occasion des premiers mouvemens de Bordeaux, pour porter du secours à l'Armée Royale, qui tenoit cette Ville bloquée. Il fut rencontré en chemin par une Escadre Angloise, qui voulut luy faire baisser le pavillon. Le combat fut fort opiniastre, & il fut dangereusement blessé. Cependant quoy que fort inferieur en forces, il en sortit tres-glorieusement. Il fut obligé de faire radouber son Vaisseau à Brest, d'où il reprit le chemin de Bordeaux, sans attendre l'entiere guerison de ses blessures. L'Armée d'Espagne arriva en mesme temps que luy dans la riviere, mais il y entra malgré toute l'Armée. Cette heureuse hardiesse fut une des principales causes de la reddition de la Ville. La Reine Regente luy donna pour témoignage de sa reconnoissance, en attendant le remboursement de l'armement qu'il avoit fait, le Chasteau de l'Isle d'Andred en Bretagne, qui estoit de son Domaine. Toutes ces expeditions ont fait beaucoup d'honneur à Monsieur du Quesne; mais ce qui l'a comblé de gloire, ce sont les heureux succés des Guerres de Sicile. Jusques-là on connoissoit le courage des François; mais on n'estoit pas assez persuadé de leur capacité pour les Expeditions Navales. On croyoit que le grand Ruyter, si redoutable sur l'Ocean, alloit ternir dans la Mediterranée tout l'éclat que la Marine s'estoit acquis sous la conduite de Monsieur du Quesne. Cependant les Hollandois furent vaincus en trois combats differens, ayant Ruyter à leur teste, & Monsieur du Quesne qui les vainquit, quoy qu'avec moins de force, tua d'un coup de canon ce General, si celebre & si formidable. On a remarqué que Ruyter avoit dit plusieurs fois, *Qu'il ne craignoit que Monsieur du Quesne.*

Les Vaisseaux des Tripolitains alors Ennemis de la France s'estoienr retirez dans le Port de Chio, comme dans un asyle asseuré sous une des principales Forteresses du Grand Seigneur, où ils estoient protegez du Capitan Bacha à la teste de vingt-deux Galeres, Monsieur du Quesne les alla foudroyer avec une Escadre de six Vaisseaux, & les ayant tenus long-temps bloquez, obligea ces Corsaires à conclure une Paix glorieuse à la France. Ensuite il reduisit Alger & Gennes, à implorer la clemence du Roy. L'Asie, l'Afrique & l'Europe ont vû les effets de sa valeur, & un nombre infini de Chrestiens à qui il a donné la liberté dans ses differentes Expeditions, sont d'asseurez témoignages de la grandeur & de la generosité de son ame. Il estoit né & est mort Huguenot; on ne doute point que sans cet obstacle à sa fortune, le Roy qui honoroit son merite d'une estime particuliere, ne l'eust recompensé avec encore plus d'éclat, qu'il n'a fait pendant tout le cours de sa vie, quoy qu'il luy ait donné une marque de sa bienveillance bien glorieuse, en luy faisant don de trois cens mille livres pour acheter une Terre, qui fut celle du Bouchet proche d'Estampes, Terre tres-belle & tres-agreable, que Sa Majesté érigea en Marquisat, en luy imposant le nom de du Quesne, au lieu de celuy du Bouchet, pour rendre son nom immortel, ainsi qu'il merite de l'estre.

Il mourut le 2. Fevrier 1688. aprés avoir vescu 78. ans avec une vigueur & une santé parfaite. Il avoit épousé Gabrielle de Berniere, dont il a laissé quatre fils, tous dignes enfans d'un si noble pere.


P. Van Schuppen sculp 1699.
Honoré D'Urfé
Chevalier de Malthe.

HONORÉ D'URFÉ,

CHEVALIER DE MALTHE.



UOY que les Romans ſoient d'une antiquité immemoriale, & que les narrations d'Avantures fabuleuſes ne ſoient gueres moins anciennes que les Hiſtoires veritables, Monſieur d'Urfé peut neanmoins eſtre regardé comme original dans l'eſpece de Roman qu'il nous a laiſſé. Preſque tous les autres, excepté ceux qui ont eſté faits depuis, ou ne racontent les Avantures que d'un ſeul Heros, ou de pluſieurs Heros d'une meſme eſpece; le ſien eſt un Tableau de toutes les conditions de la vie humaine. On y voit des Rois, des Princes, des Courtiſans, & de ſimples Bergers dont il dépeint d'une maniere ſi naïve les mœurs & les occupations innocentes, que l'idée qu'il en donne a charmé non ſeulement toute la France, mais toute l'Europe pendant l'eſpace de plus de cinquante années. Quelque veneration qu'on ſoit obligé d'avoir pour les admirables Poëſies d'Homere, qui ont fait les délices de tous les temps, je croy qu'on peut dire neanmoins qu'à les conſiderer du coſté de l'invention, des mœurs & des caracteres, l'Aſtrée quoy que Proſe ne merite pas moins le nom de Poëme, & ne leur eſt guere moins inferieure. C'eſt le jugement qu'en ont fait de tres-ſçavans hommes, quoy que tres-prevenus pour les Anciens contre les Modernes.

Honoré d'Urfé cadet de l'Illuſtre Maiſon d'Urfé dans la Province de Foreſt eut deux freres, dont l'aiſné épouſa l'heritiere de la Maiſon de Chaſteaumorant, mais dont le mariage fut dans la ſuite déclaré nul à cauſe de ſon impuiſſance. Il ſe fit Preſtre, & mourut Doyen du Chapitre de S. Jean de Montbriſon, Prieur de Mont-Verdun. Le ſecond fut Grand Eſcuyer du Duc de Savoye, & veſcut plus de cent ans. Celuy dont je fais l'Eloge fut Chevalier de Malthe, & s'acquitta des devoirs de ſa Profeſſion avec toute la bravoure & toute l'exactitude qu'elle pouvoit demander. Cependant ce n'eſt point tant par cet endroit, quoy que tres beau & tres-brillant, qu'il nous oblige à le mettre au nombre de nos Illuſtres, ç'a eſté principalement par la beauté & la fecondité de ſon genie, qui paroiſt avec tant d'éclat dans le Roman qu'il nous a laiſſé, que nous avons eſté forcé à luy rendre cette juſtice.

Ce Roman n'eſt pas un pur Roman, c'eſt un tiſſu énigmatique des principales Avantures de ſon Auteur. Avant qu'il partiſt pour faire ſon ſtage à Malthe, où il demeura pluſieurs années de ſuite, il avoit pris de l'amour pour Mademoiſelle de Chaſteaumorant unique heritiere de ſa Maiſon, belle, riche & fiere; mais de cette fierté noble qu'inſpire ordinairement la grande vertu. Pendant ſon abſence on la maria avec le frere aiſné de celuy dont je parle. Ce mariage ſe fit par conſideration. Les Maiſons d'Urfé & de Chaſteaumorant, les deux plus grandes Maiſons de tout le Foreſt, eſtoient ennemies entre elles, leurs intereſts avoient diviſé toute la Nobleſſe du Pays; de ſorte que les parens de part & d'autre furent bien-aiſes de tarir par cette alliance la ſource des querelles & des malheurs qui pouvoient arriver à tous momens. D'Urfé à ſon retour de Malthe trouva ſa maiſtreſſe mariée avec ſon frere. Il ne laiſſa pas de l'aimer

toûjours, & il y a apparence qu'il n'ignoroit pas le ſecret defaut de ſon frere, qui aprés dix années d'un mariage apparent avoüa ſon impuiſſance. Le Chevalier d'Urfé obtint diſpenſe de ſes vœux, & aprés avoir ſurmonté pluſieurs difficultez, épouſa Mademoiſelle de Chaſteaumorant.

Ces Avantures ont donné lieu à celles de Celadon, de Silvandre, d'Aſtrée, & de Diane, qui en ſont des images myſterieuſes. Diverſes autres Avantures des perſonnes les plus qualifiées de la Cour de ſon temps, luy ont encore fourni de matiere pour l'ingenieuſe conſtruction de ſon Roman.

Quoy que cet Ouvrage, de meſme que tous ceux qui luy reſſemblent, ne ſoient pas d'une fort grande ſolidité, & ne meritent gueres d'eſtre lûs par ceux qui ne cherchent qu'à s'inſtruire dans les Sciences, ou à remplir leur eſprit des preceptes d'une exacte & ſevere morale, quoy qu'on ne puiſſe pas meſme diſconvenir que la lecture n'en ſoit dangereuſe, particulierement pour les jeunes perſonnes, qui déja portées d'elles-meſmes à gouſter les charmes de l'amour, y ſont encore entraiſnées par les exemples qu'elles y voyent de cette paſſion, d'autant plus dangereuſe, qu'elle y eſt dégagée de toutes ſortes d'impuretez; neanmoins comme les Anciens ſe ſont fait un tres-grand honneur d'avoir eu des Auteurs excellens dans ces ſortes d'Ouvrages, & que l'on pretend l'emporter beaucoup ſur tous ceux des ſiecles ſuivans, j'ay crû pouvoir auſſi regarder avec beaucoup d'eſtime ce que noſtre ſiecle a produit de beau dans ce genre d'écrire, eſtant vray que les mœurs & les caracteres du Roman de l'Aſtrée n'ont pas moins d'art & d'agrément que ceux de tous les anciens Poëtes. Il ne luy manque qu'un certain reſpect qu'imprime l'antiquité, qui redouble toûjours le prix des Ouvrages qu'elle conſacre.



Claude Berbier du Metz

Lieutenant General des Armées du Roy et de l'Artillerie



CLAUDE BERBIER DU METZ,

LIEUTENANT GENERAL DES ARMÉES du Roy.



Celuy dont j'entreprens l'Eloge portoit sur son visage des marques si visibles de sa valeur, que nous ne pouvions pas luy refuser les témoignages que nous luy en allons rendre. Il fut blessé au visage d'un coup de canon, qui en dérangea tellement tous les traits, qu'il n'estoit pas reconnoissable; mais la difformité que luy causa cette blessure n'avoit pas mauvaise grace dans un homme de guerre, & répandoit mesme sur sa personne un certain éclat de gloire qui le dédommageoit abondamment de la bonne mine, & de l'agreable physionomie que cette blessure luy avoit ostée.

Il nâquit à Rosnay en Champagne le premier jour d'Avril 1638. Dés ses plus tendres années il donna des marques de l'inclination qu'il avoit pour tous les exercices qui conviennent à un Gentilhomme, & à la Profession des Armes que son pere Thresorier des Parties Casuelles avoit quittée en l'année 1632. & que ce brave fils reprit dés qu'il eut assez de force pour en soûtenir les fatigues.

Il fit sa premiere Campagne dans le Regiment de la Meilleraye en l'année 1654. & la seconde dans le mesme Regiment; mais cette route luy ayant paru trop longue pour avoir les occasions de se distinguer, il pria Monsieur le Marquis de la Meilleraye de le faire servir dans le Corps de l'Artillerie dont il estoit Grand Maistre, où les occasions perilleuses & hardies sont frequentes. Monsieur de la Meilleraye le fit Commissaire d'Artillerie, & ce fut dans l'exercice de cette Charge, que l'année 1657. il receut le coup de canon dont j'ay parlé. Le Roy le plaignit, & luy donna dans ce temps-là une pension de cinq cens écus. Cette blessure fut plus de 18. mois à guerir, & luy fit manquer la Campagne de 1658. qui est la seule où il n'ait pas servi depuis qu'il entra au service jusqu'à sa mort. En l'année 1663. il fut commandé pour le Siege de Marsal, mais cette affaire n'eut pas de suite. En 1664. il le fut aussi pour passer en Italie, mais il n'alla que jusqu'à Grenoble, le Pape s'estant resolu de donner au Roy toute la satisfaction qu'il pouvoit souhaiter.

En 1667. il servit au Sieges de Tournay, de Doüay, & de l'Isle. Ce dernier ne dura que neuf ou dix jours; mais il fut remarquable par un grand nombre d'actions vigoureuses qui s'y passerent. Monsieur de la Motte Fenelon fit rapport au Roy qu'il venoit de voir un jeune Officier d'Artillerie, nommé du Metz, qui avoit fait dresser une Batterie proche de la Contrescarpe, avec quatre-vingt Suisses qu'il avoit demandez pour faire ce travail, & qu'il n'en avoit ramené que dix, tous les autres ayant esté tuez ou blessez autour de luy, sans qu'il eust donné aucune marque de trouble ni d'estonnement.

Cette action jointe à l'application qu'on luy avoit remarquée pour tout ce qui regardoit le service de l'Artillerie, luy en fit donner en 1668. la Lieutenance Generale en Flandres, Artois, Haynault, Pays Conquis & Reconquis, & en

1671. Sa Majesté y ajoûta la Picardie, la Lorraine, & le Luxembourg. La Guerre qui commença en 1672. contre les Hollandois, luy fournit des occasions de se signaler, ayant commandé l'Artillerie dans tous les Sieges considerables qui se firent pendant les sept années de cette Guerre.

Il se distingua particulierement au Siege de Mastric en 1678, à la bataille de Senef où il fut blessé, au Siege de Cambray & à celuy de Valenciennes, où il fut le premier Officier General qui entra dans cette Place, qui fit mettre bas les Armes à la Garnison, & qui fit prisonnier le Comte de Lumbre & sept ou huit personnes de qualité, dont il sauva les chevaux & les équipages. Il commanda l'Artillerie aux Sieges de Gand & d'Ypres, & enfin à la Bataille de Saint Denis, qui a esté la derniere action de cette Guerre; il y fut blessé de deux coups de mousquet à la cuisse.

Il fut fait Mareschal de Camp en 1676. & ayant donné des preuves extraordinaires de sa valeur & de sa capacité dans le service & le commandement de l'Artillerie, il la mit dans un estat où elle n'avoit jamais esté, la faisant servir presque avec la mesme diligence que la Mousqueterie. Le Roy luy ordonna de rester en Flandres, pour y faire les fonctions de Lieutenant General de l'Artillerie dans toutes les Provinces de son département, & luy donna pour cet effet le Gouvernement de la Citadelle de l'Isle, l'une des plus belles & des plus importantes du Royaume. En 1684. le Roy luy donna le Gouvernement de la Ville & du Chasteau de Gravelines, & de tous les Forts qui en dépendent.

En 1688. le Roy le fit Lieutenant General de ses Armées. Il servit en l'année 1689. dans l'Armée commandée par Monsieur le Mareschal d'Humieres, & en l'année 1690. dans celle qui fut commandée par Monsieur le Mareschal de Luxembourg. Ce fut dans cette Campagne que se donna la fameuse Bataille de Fleurus, où celuy dont je parle s'acquittant de son devoir avec peut-estre un peu trop de chaleur, & poursuivant les Ennemis à toute outrance, fut tué d'un coup de mousquet dans la teste. Il fut pleuré des siens, regretté des Soldats, des Officiers, & du Roy mesme, qui en parla ainsi à Monsieur du Metz son frere alors Garde du Tresor Royal, & presentement President à la Chambre des Comptes: *Vous perdez beaucoup*, luy dit Sa Majesté, *mais je perds encore davantage, par la difficulté que j'auray à remplir cette place.*

Un jour Madame la Dauphine l'ayant apperceu au disner du Roy, elle dit tout bas à Sa Majesté: *Voila un homme qui est bien laid*; *& moy*, dit le Roy, *je le trouve bien beau*; *c'est un des plus braves hommes de mon Royaume.*

Comme il estoit bon, humain, honneste, & faisant du bien à tout le monde, particulierement aux Communautez de Religieux & de Religieuses, & à tous les Ecclesiastiques qu'il garantissoit & mettoit à couvert, autant qu'il luy estoit possible, des desordres des Gens de Guerre, il n'est pas croyable à quel point il estoit aimé dans toute la Flandre, mesme dans la Flandre Espagnole, dont les Gouverneurs avoient pour luy toute l'honnesteté & tous les égards imaginables.

Il estoit tres-regulier dans la conduite de sa vie & de ses mœurs, tres charitable envers les pauvres, & particulierement envers les pauvres Soldats. On a remarqué que malgré la licence que permet la Guerre, il n'a jamais souffert qu'on se soit dispensé chez luy de l'abstinence des viandes aux jours que l'usage en est défendu par l'Eglise.



Sebastien de Pontaut
Seigneur de Beaulieu

SEBASTIEN DE PONTAULT DE BEAULIEU,

INGENIEUR ET MARESCHAL DE CAMP des Armées du Roy.



A forte inclination qu'eut pour la Guerre le Gentilhomme dont je vais parler, luy fit prendre les Armes dés l'âge de quinze ans. Ce fut au fameux Siege de la Rochelle qu'il commença de se signaler. Il y donna tant de marques de courage, de conduite & d'intrepidité, que le Roy, sans autre raison que celle de son merite, luy donna une Charge de Commissaire d'Artillerie malgré le bas âge où il estoit. Il continua la fonction de cette Charge aux Sieges de Privas & de Pignerol, & à la Bataille de Veillant, où il fut blessé d'une mousquetade à l'épaule. Les services qu'il rendit dans l'Armée de Lorraine, commandée par Monsieur le Duc de Longueville, porterent Sa Majesté à le faire Contrôleur General d'Artillerie de l'Armée, & de la Lorraine. Il servit au Siege de Hesdin, & l'année suivante à celuy d'Arras, où dans le combat qui fut donné contre les Troupes du Comte de Bucquoy, il receut un coup d'épée au travers du corps. Cette blessure luy attira encore la Charge de Contrôleur Provincial d'Artillerie dans le Pays d'Artois, dont Sa Majesté luy fit don avec éloge. Il fut ensuite au Siege & à la prise d'Aire, où les actions qu'il y fit engagerent Monsieur de la Meilleraye à le choisir pour garder cette Place, qu'il défendit jusqu'à l'extremité contre les Ennemis, à qui sa vigoureuse resistance la fit acheter bien cher.

Il se distingua de telle sorte au Siege de Perpignan, que Monsieur le Prince alors Duc d'Enguien, qui se connoissoit si parfaitement en hommes de merite, voulut l'avoir auprés de luy, & s'en servir dans les grandes journées de Rocroy, de Thionville, & de Philisbourg. En conduisant la tranchée dans l'attaque de cette derniere Place, il eut le bras droit emporté d'un coup de canon. Ce malheur, capable de décourager tout homme moins vaillant que luy, ne l'empescha pas de continuer ses services dans les Campagnes suivantes, à la Bataille de Nortlingue, aux Sieges de Courtray, de Bergues, de Furnes, de Mardic, & de Dunkerque, dont il conduisit seul les travaux de la tranchée. De là il suivit ce Prince en Catalogne, où il fit fortifier Constantin & Salau. On peut dire qu'il a esté present à tous les combats, à tous les Sieges, & à toutes les Expeditions militaires qui se sont faites depuis le moment qu'il a esté capable de porter les Armes, jusqu'au temps où la vieillesse & ses frequentes blessures l'ont mis hors d'estat de rendre les mesmes services.

Mais comme son amour pour la gloire de son Prince n'a pû se ralentir par les travaux & les fatigues, il s'imagina un moyen de luy estre encore plus utile pour sa gloire. Il entreprit de nous laisser des Monumens éternels des Victoires & des Prodiges du Regne de Sa Majesté. Il dessina, & donna ensuite à graver tous

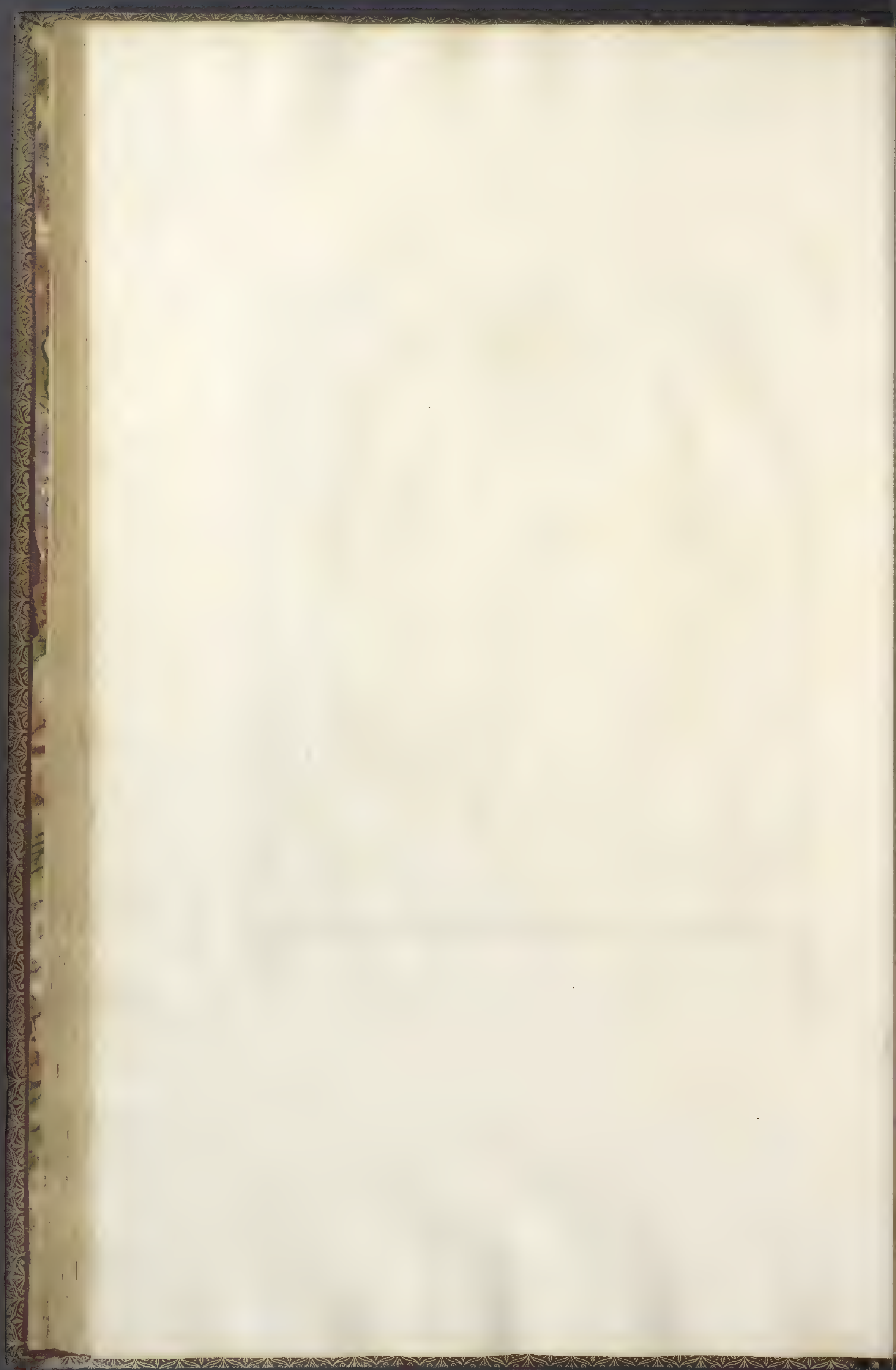
les Sieges de Villes, tous les Combats, toutes les Batailles, & generalement toutes les Expeditions Militaires de ſon Regne, qu'il accompagna de Diſcours inſtructifs, & de tout le détail de ces actions merveilleuſes. Il en forma de precieux Volumes, qui ſont, non ſeulement comme des dépoſts de la gloire du Prince & de la Nation Françoiſe; mais qui ſont des monumens capables d'allumer le courage des moins zelez pour la gloire & le bonheur de leur Patrie. Cette entrepriſe, où il a conſumé plus de 60000. livres de ſon bien, & qui auroit demandé des forces plus grandes que les ſiennes pour y ſuffire, a eſté neanmoins conduite en quelque ſorte à ſa derniere perfection.

Il mourut le 10. Aouſt 1674. aprés avoir eſté honoré par le Roy de ſon Ordre de Saint Michel, & de la qualité de Mareſchal General de ſes Armées. Sa mort n'interrompit point ſon Ouvrage, Madame des Roches ſa niece, l'a non ſeulement fait continuer avec la meſme exactitude & avec la meſme dépenſe; mais a eu l'honneur de le dédier & de le preſenter au Roy, qui pour luy marquer combien il en eſtoit content l'a honorée de ſes bienfaits, en la gratifiant d'une penſion conſiderable.

Ceux qui ont un gouſt particulier pour ces ſortes d'Ouvrages, demeurent d'accord qu'il en eſt peu de ſemblables, ſoit pour la grandeur de l'entrepriſe, ſoit pour l'exacte repreſentation de chaque évenement.



Jacques de Solleysel
Escuyer du Roy.



JACQUES DE SOLEISEL,
ESCUYER DU ROY
dans sa Grande Escurie.

DU temps de nos peres il falloit aller en Italie pour apprendre à monter à cheval, & c'estoit en ce Pays-là seul qu'on pouvoit se former parfaitement dans les exercices du Manége. Ce bel Art a passé en France avec tous les autres; & c'est chez nous presentement qu'on vient de tous les endroits de l'Europe s'instruire dans la science de ce noble Exercice. Pluvinel a esté le premier qui a porté ce bel Art à un tres-haut degré de perfection, n'ayant rien ignoré de ce qui peut contribuer à mettre un homme bien à cheval, & à luy faire faire exactement & d'une maniere noble tous ses Exercices. Celuy dont je vais parler ayant observé qu'il estoit presque impossible de rien ajoûter aux préceptes de cet excellent Maistre, pour bien dresser un homme de cheval, s'est particulierement appliqué à bien dresser le cheval mesme, à estudier les proprietez de cet animal, ses perfections, ses defauts, ses maladies, & les remedes qu'il y faut apporter; les differentes manieres de le nourrir, de l'emboucher, de le manier, en un mot tout ce qui peut servir à le rendre souple, prompt, & obeïssant au moindre desir de celuy qui le monte.

Jacques de Soleisel Gentilhomme de la Province de Forest, fils de Matthieu de Soleisel Officier des Gendarmes Escossois, nâquit en l'année 1617. en une de ses Terres nommée le Clapier, proche de la Ville de Saint Estienne. Aprés avoir achevé ses estudes à Lyon chez les Jesuites, il suivit l'inclination qu'il avoit pour le Manége. Il apprit à monter à cheval sous plusieurs Escuyers celebres, particulierement sous Monsieur de Memon qui le perfectionna beaucoup. Ensuite il prit des Leçons de Monsieur de Buades, Escuyer de Monsieur de Longueville, durant la Negotiation de Munster, où il avoit suivi Monsieur le Comte d'Avaux pour voir l'Allemagne, & sur tout pour y conferer avec les Medecins des maladies des chevaux, qui sont là aussi frequens que le sont en France les Medecins des maladies des hommes. De là s'estant retiré dans sa Province, & ayant receu chez luy plusieurs jeunes Gentilhommes, il s'employa à leur enseigner les Exercices du Manége, & en fit d'excellens Escuyers. Monsieur Bernardi qui s'est si fort distingué dans sa Profession, & qui connoissoit le merite de Monsieur de Soleisel, luy manda qu'il venoit d'establir une Academie à Paris, & le pria de le venir aider. Il y vint, & l'on sçait en quelle reputation il mit cette Ecole d'adresse & de vertu.

Il ne se contenta pas de connoistre pour son utilité particuliere toutes les maladies des chevaux, & tous les remedes qu'on y peut apporter, il voulut que la connoissance qu'il en avoit devint utile au Public. Il en composa un Livre sous le titre du *Parfait Mareschal*, dont il y a eu cinq Editions, & qui a esté parfaitement bien traduit en Allemand pendant sa vie. Depuis sa mort il a esté traduit presque en toutes les Langues. C'est un Livre original, & qui comprenant

tout ce qui regarde les chevaux, a fait oublier les autres Livres qui ont traité de cette matiere. Il a aussi composé un petit Ouvrage, qui a pour titre *le Mareschal Methodique*, sous le nom supposé *de la Bessée*, Escuyer de Monsieur l'Electeur de Baviere, & en mesme temps un *Dictionnaire de tous les termes de la Cavalerie.*

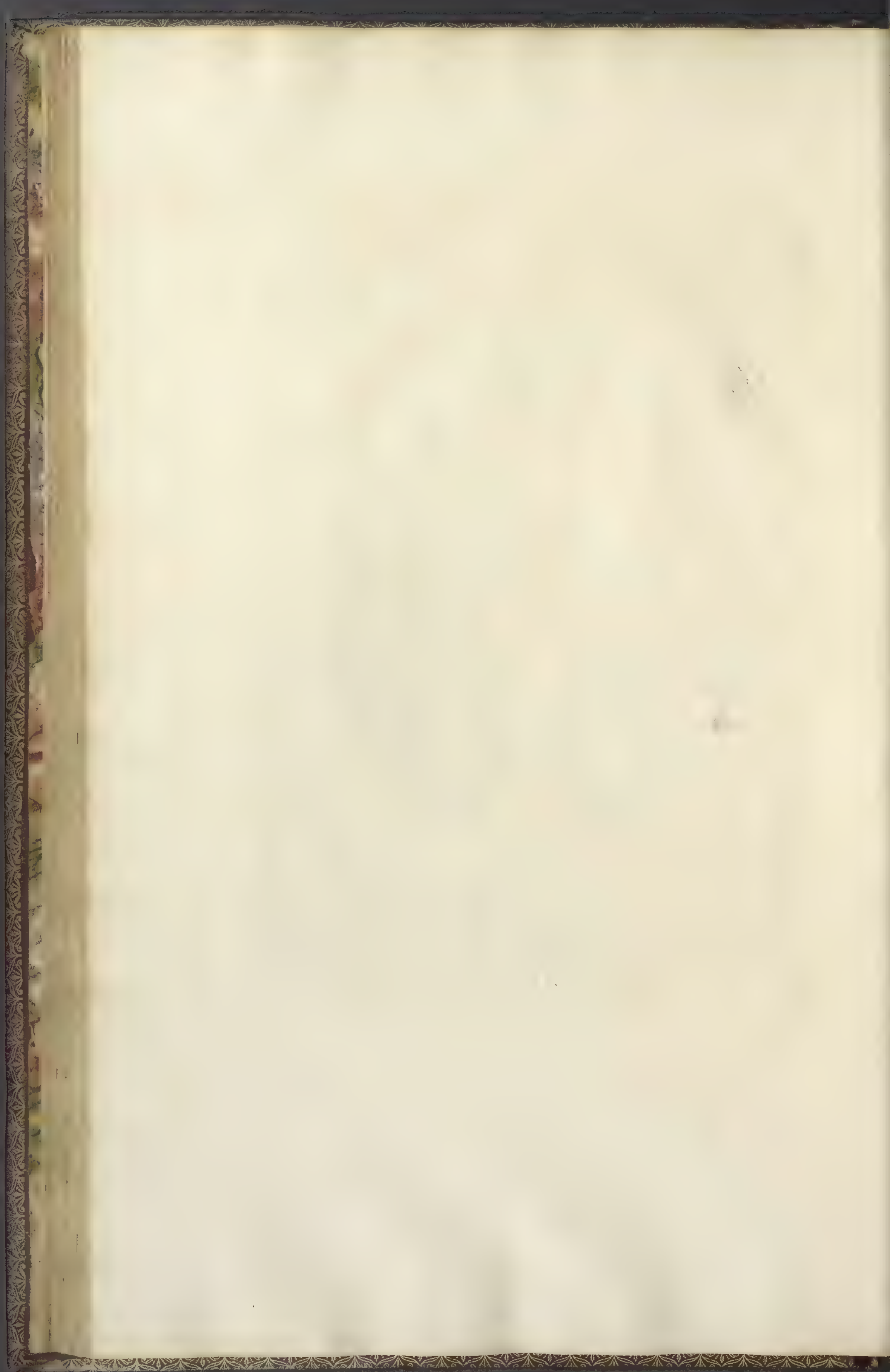
L'assemblage de ces deux Livres compose une des trois Parties du Livre *des Arts de l'Homme d'Epée.* Il a aussi augmenté & perfectionné le Livre du *Manége*, de Monsieur le Duc de Neufcastel. Il a laissé des Memoires sur l'*Embouchure des Chevaux*, dont ce qu'il a dit dans son Parfait Mareschal n'est qu'une legere ébauche: & c'est un malheur pour le Public, que la mort ne luy ait pas permis de mettre la derniere main à cet Ouvrage.

Environ vingt ou vingt-cinq ans avant sa mort, il quitta l'ancienne methode de dresser les chevaux, qu'il avoit pratiquée jusqu'alors, pour prendre celle du Duc de Neufcastel, l'ayant reconnuë plus courte & plus generale; parce que suivant cette methode il n'y a point de cheval qui ne soit capable d'estre dressé au Manége, & que par l'ancienne methode beaucoup d'excellens chevaux n'y peuvent estre dressez.

Il mourut de mort subite dans son Academie, le dernier jour de Janvier 1680. âgé de 63. ans. Il estoit d'un caractere serieux, meslé d'une gayeté qui rendoit son abord & sa conversation tres-agreable. Il avoit l'esprit engageant, & le don de se faire craindre & aimer des gens de qualité qui estoient dans son Academie. Ils le regardoient tous comme leur pere: & parce qu'il y avoit toûjours quelque chose à apprendre avec luy, il n'alloit presque nulle part qu'il ne fust entouré d'une troupe de jeunes Gentilhommes, comme les Rois le sont de leurs Courtisans. Il estoit capable d'élever un Prince, & l'on a dit de luy qu'*il auroit encore mieux fait le Livre du Parfait honneste Homme, que le Livre du Parfait Mareschal.* Il avoit beaucoup de goust pour les Sciences & pour les Arts; il sçavoit la Musique, & peignoit agreablement. C'estoit un homme d'un grand sens, & d'un bon conseil; ferme, intrepide, & d'une probité à toute épreuve. Ces vertus Morales estoient accompagnées des vertus Chrestiennes, qu'il a pratiquées pendant toute sa vie.



Messire Michel Le Tellier
Chancelier de France



MICHEL LE TELLIER,

CHANCELIER DE FRANCE.


N peut voir icy jusqu'où le bon esprit, la vertu & l'application continuelle à ses devoirs, peuvent conduire un homme dans la route des honneurs & des dignitez.

Michel le Tellier nâquit à Paris le 19. Avril 1603. Son pere Conseiller en la Cour des Aydes, fit sa Charge avec tant de distinction, qu'il fut choisi par cette Compagnie pour faire la fonction de Procureur General pendant une longue absence de celuy qui en avoit le Titre. Il eut un tel soin de faire élever son fils dans l'estude des belles Lettres & de la Jurisprudence, que ce fils merita à l'âge de 21. an d'estre pourveu d'une Charge de Conseiller au Grand Conseil avant le temps prescrit par les Ordonnances. Il fut ensuite Procureur du Roy au Chastelet, où aprés avoir exercé cette Charge avec une capacité extraordinaire, il fut fait Maistre des Requestes, & nommé par Louis XIII. en l'année 1639. avec Monsieur Talon Conseiller d'Estat, pour examiner les procedures qui se firent en Normandie contre les coupables des séditions qui s'y estoient élevées pendant le voyage du Roy en Dauphiné.

A son retour de Normandie il fut choisi pour estre Intendant en Piedmont, où Mr Mazarin qui n'estoit pas encore revestu de la Pourpre, ayant connu son merite dans le maniement des affaires, conceut pour luy beaucoup d'estime & d'amitié. Mr Mazarin ayant esté fait Cardinal en 1641. & Mr des Noyers Secretaire d'Estat, qui avoit le département de la Guerre, s'estant retiré volontairement de la Cour en l'année 1643. son Eminence proposa au feu Roy de faire exercer par Commission cette Charge par Mr le Tellier; ce que Sa Majesté ayant agreé, il vint du Piedmont à la Cour pour en faire les fonctions. Mr des Noyers estant mort peu de temps aprés, il fut aussi-tost pourveu en titre, de cette Charge, dans les premiers mois de la minorité du Roy.

Ce fut sur luy que la Reine Mere & le Cardinal Mazarin se reposerent davantage de toutes choses, pendant les temps difficiles de cette minorité. Il resta seul à Paris auprés de feu Monsieur le Duc d'Orleans, durant les voyages que leurs Majestez firent en Normandie, en Bourgogne & en Guyenne, avec plein pouvoir de contresigner les ordres de Son Altesse Royale, & mesme d'en expedier au nom du Roy quand il le jugeroit necessaire pour le bien des affaires de Sa Majesté.

Lors que les Troubles arrivez à Paris obligerent le Cardinal Mazarin de se retirer hors du Royaume, la Reine Mere fut sollicitée d'éloigner aussi Mr le Tellier: elle refusa long-temps cette demande, & il fallut qu'il la pressast luy-mesme de consentir à son éloignement, preferant par un zele qui a peu d'exemples le service & les interests de l'Estat, à sa propre fortune.

Ayant esté rappellé peu de temps aprés, il fut chargé luy seul du poids de toutes les affaires, alors tres-importantes & tres-épineuses. Il les conduisit neanmoins si heureusement, qu'aprés quelques conferences qu'il eut avec Monsieur le Duc d'Orleans, ce Prince signa un Traité par lequel il acceptoit l'Amnistie,

& consentoit de se retirer dans son Appanage & de n'en sortir jamais pour venir à la Cour, sans un ordre du Roy par écrit. Ensuite de cette Negotiation Sa Majesté l'honora de la Charge de Thresorier de ses Ordres, vacante par la mort de M[r] de Chavigny.

Lors que le Cardinal Mazarin alla à Saint Jean de Luz en 1659. pour negotier la Paix & le Mariage du Roy avec Marie Therese Infante d'Espagne, M[r] le Tellier demeura seul auprés du Roy pour entretenir correspondance avec ce Cardinal, qui luy adressoit toutes les Relations des Conferences qu'il avoit avec Dom Louis d'Haro, pour en rendre compte au Roy & à la Reine Mere, & luy envoyer ensuite les ordres de leurs Majestez pour finir cette double Negotiation.

Le Roy ayant resolu en 1661. aprés la mort du Cardinal Mazarin de gouverner son Royaume par luy-mesme, choisit M[r] le Tellier pour estre un de ses principaux Ministres, & il eut en cette qualité l'honneur d'assister à tous les Conseils que Sa Majesté tint jusques en 1677. que le Roy voulant recompenser ses longs services l'éleva le 30. Octobre à la Charge de Chancelier de France, qui venoit de vacquer par la mort du Chancelier d'Aligre. Quelque grande que soit cette dignité, on peut dire que les marques d'estime dont le Roy accompagna son present, furent quelque chose de plus precieux que le present mesme.

Il se donna tout entier à l'exercice de cette éminente Charge, persuadé, comme il l'a dit plusieurs fois, *que ne pouvant juger par tout, il estoit du moins obligé de répandre par tout l'esprit de la justice, & de la faire regner dans tous les Tribunaux de la Monarchie.* Il seroit difficile de rapporter toutes les grandes choses qu'il fit pour le bien de l'Estat: mais on ne peut oublier la joye qu'il ressentit lors qu'il scella la revocation de l'Edit de Nantes: Il dit, en sortant du Sceau, *qu'il consentoit de mourir, aprés avoir veu l'exercice public de la Religion Pretenduë Reformée banni du Royaume.* Il mourut, en effet, peu de jours aprés.

La mort qui luy fut annoncée par l'Archevesque Duc de Reims son fils, ne l'ébranla point; il l'envisagea avec beaucoup de fermeté, sans la moindre ostentation, & avec des sentimens de pieté & d'humilité tres-édifians, qui ne furent accompagnez d'aucune foiblesse. Aprés avoir esté muni des Sacremens, il mourut à Paris entre les bras de sa Famille le 30. Octobre 1685. en prononçant ces paroles, *Misericordias Domini in æternum cantabo.* Il estoit âgé de 82. ans 6. mois & 11. jours.

Parmi le grand nombre de vertus qu'il posseda, celles qui éclaterent davantage, & qui formoient plus particulierement son caractere, furent la prudence, la vigilance, & l'affabilité. Il fut toûjours heureux, sur tout en enfans; le Marquis de Louvois qui estoit l'aisné, Ministre & Secretaire d'Estat, encherit encore sur son assiduité au travail & sur sa vigilance. Le second, Archevesque Duc de Reims, Premier Pair de France, Maistre de la Chapelle du Roy, Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, & Proviseur de Sorbonne, est tres-sçavant & fort recommandable par le bon ordre & la discipline qu'il a establie & qu'il entretient dans tout son Diocese. M[r] le Chancelier eut aussi une fille qui fut mariée à M[r] de Villequier, presentement Duc d'Aumont, Pair de France, & Premier Gentilhomme de la Chambre du Roy. Elle mourut en l'année 1668. Le Marquis de Barbezieux Secretaire d'Estat, Commandeur & Chancelier des Ordres du Roy, petit-fils du Chancelier dont nous venons de faire l'Eloge, & fils du Marquis de Louvois, marche sur les glorieuses traces de son pere & de son ayeul.



Jean Baptiste Colbert Marquis de Seignelay
Ministre et Secretaire d'Estat

JEAN BAPTISTE COLBERT
MARQUIS DE SEIGNELAY.

L estoit fils aiſné de Mre Jean Baptiſte Colbert Miniſtre & Secretaire d'Etat, dont il a eſté parlé dans le premier Volume. Aprés qu'il eut fait ſes Eſtudes, ſon pere qui au milieu des plus grandes affaires dont il eſtoit chargé, avoit une application continuelle à l'éducation de ſes enfans, le fit voyager en Italie & en Angleterre, pour commencer à former ſon eſprit qui promettoit déja beaucoup, en attendant qu'il puſt achever luy-meſme de l'inſtruire autant par ſes avis que par ſon exemple. Quelque temps aprés ſon retour le Roy luy accorda la Charge de Secretaire d'Etat en ſurvivance de ſon pere, qui commença d'abord à ſe décharger ſur luy d'une partie du détail de la Marine. Ayant un eſprit ſuperieur, une grande memoire, une facilité merveilleuſe à concevoir, à parler & à écrire, les inſtructions d'un tel pere le mirent bien-toſt en eſtat de ſouſtenir luy-meſme, avec une extréme capacité, le poids de toutes les affaires de la Mer. Quoy que l'application avec laquelle il s'y attacha euſt donné lieu à un grand nombre de découvertes importantes, pour rendre la Marine auſſi utile qu'elle l'a eſté dans la ſuite, ſon grand genie parut encore davantage lors que ſuccedant à Mr Colbert il eut à maintenir le bon ordre, la diſcipline, & tant de beaux eſtabliſſemens qu'il trouva commencez.

Le Roy ayant reſolu de chaſtier les Genois, & l'entrepriſe paroiſſant tres-difficile à executer, Mr de Seignelay fut chargé de ſes ordres, avec un pouvoir le plus ample qu'on puiſſe donner à un Miniſtre, il executa ce qui avoit paru impoſſible, & le Doge avec quatre Senateurs furent obligez de venir faire leurs ſoumiſſions à S. M. & de recevoir les conditions qu'elle voulut leur accorder.

Les Corſaires de Tripolis & ceux de Tunis avoient, contre la foy des Traitez, pris quelques Vaiſſeaux François qui negocioient ſans precaution, & il eſtoit de l'honneur & de l'intereſt de la Nation que leur inſolence ne demeuraſt pas impunie. Le Roy conceut le deſſein de les faire attaquer, & il chargea le Marquis de Seignelay de l'execution. Les ordres de S. M. furent executez avec tant de ſuccés, que ces deux Republiques furent obligées à demander la Paix, & à l'accepter telle que S. M. la leur impoſa, & à reſtituer l'une cinq cens mille livres, & l'autre deux cens quarante mille livres pour le dédommagement des François.

Les Corſaires d Alger, dont la Ville avoit eſté bombardée en 1683. furent contraints cette meſme année de demander la Paix au Roy, pour éviter le nouveau malheur qui les menaçoit.

Le Conſeil d'Eſpagne avoit fait ſaiſir, dans les Indes Occidentales, les marchandiſes achetées des François. Le Roy prévoyant les ſuites dangereuſes de cette violence, commanda au Marquis de Seignelay de faire armer quarante Vaiſſeaux pour obliger les Eſpagnols à rendre juſtice aux François. L'affaire fut conduite avec tant de prudence & de vigueur, que ſans allarmer les autres Puiſſances de l'Europe, qui eſtoit alors dans une profonde paix, les Eſpagnols rendirent quinze cens mille livres à quoy montoit la ſaiſie des effets des Marchands, & elles furent diſtribuées aux Intereſſez avec une entiere fidelité; le Roy s'eſtant contenté de

la gloire d'avoir empesché l'oppression & la vexation de ses Sujets.

La reputation de la grandeur du Roy ayant esté portée aux Pays les plus éloignez par les Vaisseaux François, engagea le Roy de Siam à envoyer, des extrémitez de l'Asie, une Ambassade solemnelle en France. Sa Majesté crut qu'il estoit à propos de profiter de cette conjoncture, & chargea le Marquis de Seignelay de travailler à jetter les fondemens d'un Traité qui eust pû rendre le commerce des François fort superieur à celuy des autres Nations dans les Indes Orientales, si une revolution que toute la prudence humaine ne pouvoit prévoir, n'en eust empesché l'execution.

Les Algeriens avoient recommencé leurs hostilitez en 1687. Il fut resolu de les humilier de telle maniere, qu'il n'y eust plus sujet de craindre qu'ils en vinssent à de nouvelles ruptures. Le succés en fut tel, qu'ils furent obligez en 1688. de se soumettre à toutes les conditions que S. M. leur prescrivit; & ils n'ont osé depuis, mesme durant que les forces Navales du Roy estoient occupées ailleurs, violer la Paix qu'il plust à Sa Majesté de leur accorder.

La Guerre qui s'alluma dans toute l'Europe à la fin de 1688. donna au Marquis de Seignelay une nouvelle occasion de faire paroistre autant de zele que de grandeur de genie, en executant la resolution que le Roy prit d'opposer une puissante Flotte à deux Nations qui s'estoient jusqu'alors disputées l'empire de la Mer, & qui ayant joint toutes leurs forces ne croyoient pas que la France pust penser à autre chose qu'à la défense de ses Costes. Sa Majesté voulut non seulement qu'il allast sur les Ports pour faire partir sa Flotte, mais qu'il s'embarquast dessus. Un détachement de Vaisseaux mena un grand convoy en Irlande, & défit une escadre Angloise fort superieure dans la Baye de Bantrie. La jonction des Vaisseaux du Levant avec ceux du Ponant se fit, sans que les Ennemis pussent l'empescher; & ensuite la Flotte du Roy tenant la Mer, les obligea de s'aller cacher dans leurs Ports.

Au retour de cette Campagne le Roy l'honora de la place de Ministre d'Etat, & aprés le compte qu'il rendit à S. M. de l'état de la Marine, il fit, suivant ses ordres, un nouveau projet d'Armement pour l'année 1690. qui ayant esté heureusement executé, fut suivi de l'heureux succés de la Bataille gagnée dans la Manche à la hauteur du Cap de Beveziers.

Au retour de ce Voyage il tomba dans une maladie de langueur, dont il mourut le 3. Novembre 1690. à la fleur de son âge, n'ayant que 39. ans.

Le Roy perdit par sa mort un Ministre qui ayant esté formé presque sous les yeux & sous la main de S. M. avoit autant d'attachement pour sa Personne, que de zele pour l'honneur & pour le bien public du Royaume: d'un genie vif, actif & intrepide; fecond en expedients, & à qui rien ne paroissoit impossible quand il s'agissoit de la gloire & du service d'un si grand Maistre.

La Cour perdit un de ses plus grands ornemens, parce que sa magnificence, la délicatesse de son esprit, l'agrément de sa conversation, l'amour des Lettres & des personnes distinguées par leur merite, la connoissance exquise des beaux Arts, & plusieurs autres grandes qualitez, attiroient chez luy les personnes les plus considerables, & la compagnie la plus choisie.

Il avoit esté marié deux fois. La premiere avec Mademoiselle d'Allegre, dont il eut une fille qui mourut en bas âge. Il épousa en secondes nôces Mademoiselle de Matignon, dont il eut cinq garçons. Il est enterré à S. Eustache, dans la Chapelle où est la Sepulture de sa Maison.


Achilles de Harlay

ACHILLES DE HARLAY,

PREMIER PRESIDENT AU PARLEMENT de Paris.



ACHILLES DE HARLAY, fils aiſné de Chriſtophe de Harlay, Preſident au Parlement de Paris, nâquit le 7. Mars 1550. avec tous les avantages que la Nature peut donner à ceux qu'elle aime. La Maiſon de Harlay eſt tres-noble, & tres-ancienne, les uns la tiennent originaire d'Angleterre, les autres de la Franche-Comté, où ils pretendent qu'elle a pris ſon nom de la Ville de Harlay, premiere Baronnie de ce Pays, laquelle a eſté long-temps dans leur Maiſon, & paſſa enſuite dans celle de Chabot, & de Naſſau. François de Harlay, fils de Philbert, fut le premier qui vint s'eſtablir en France. Il vivoit ſous le regne de Charles VI. & de Charles VII. Il fut Conſeiller & Chambellan du Roy, & laiſſa de Loüiſe de Berbiſi ſon épouſe Nicolas, dit Colinet de Harlay ſieur de Grandvilliers & de Nogent, & François Religieux de Saint Benigne de Dijon. Nicolas fut Conſeiller du Roy Charles VI. & l'un des Maiſtres ordinaires de ſon Hoſtel. Il eut Jean de Harlay ſieur de Grandvilliers, Nogent, & Ceſi, qui ſe ſignala durant les Guerres contre les Anglois, & merita l'ordre de Chevalerie qu'il receut de Jean Duc de Bourbon. Le Roy Louis XI. ſe ſervit de luy en pluſieurs occaſions tres-importantes. Il épouſa Loüiſe Luillier, dont il eut pluſieurs enfans qui firent pluſieurs branches, & entre autres Chriſtophe de Harlay Preſident au Parlement de Paris, pere d'Achilles de Harlay dont nous faiſons l'Eloge.

Achilles de Harlay eut un eſprit vif, penetrant, & ſuperieur à toutes les Sciences que l'on voulut luy enſeigner; de ſorte qu'il fut receu Conſeiller au Parlement à l'âge de 22. ans. A 36. ans il fut fait Preſident à la place de ſon pere, qui mourut cette meſme année, & le Premier Preſident Chriſtophe de Thou ſon beau-pere eſtant decedé quelque temps aprés le Roy Henri III. luy donna ſa Charge, & le mit à la teſte du premier Parlement de France. Ce fut là qu'il eut occaſion d'exercer toutes les vertus dont le Ciel l'avoit pourvû ſi liberalement. Sa juſtice exacte & reguliere ranima celle de tout le Corps, & ſon zele incomparable pour le ſervice de ſon Prince & de ſa Patrie éclata en une infinité de rencontres, que le malheur & la difficulté des temps firent naiſtre. Le jour des Barricades où toutes les forces de la revolte s'éleverent contre luy, ni les menaces des Grands, ni les inſultes d'un Peuple inſolent ne purent ébranler ſa conſtance. Il déteſta toûjours les emportemens de ceux qui, ſous le voile de la Religion, violoient le reſpect & l'obeïſſance qu'ils devoient à l'autorité Royale, contre le commandement formel de cette meſme Religion. Il declara courageuſement aux Chefs principaux de la Ligue, que ſon ame eſtoit à Dieu, ſon cœur au Roy, & que ſon corps ſeul eſtoit au pouvoir des Revoltez. Sous le regne de Henri IV. il s'appliqua fortement à rétablir les Loix, & à faire refleurir la juſtice. Lors qu'il ſe vit dans un âge qui demandoit le repos,

il se démit de sa Charge de Premier President entre les mains de Nicolas de Verdun, & mourut quelque temps aprés le 25. Octobre 1616. âgé de 80. ans.

Quelque éclat que la Famille de Harlay, tres-illustre d'un temps presque immemorial, ait tiré des vertus & des belles actions de ce grand homme, elle n'est pas moins redevable de sa splendeur à ceux de la mesme Famille qui luy ont succedé. Nous venons de perdre un Archevesque qui par ses grandes qualitez s'est fait admirer de tous les Ordres du Royaume, & nous avons le bonheur d'avoir à la teste du premier Parlement de France le petit fils, & l'heritier du nom & de toutes les vertus de celuy dont nous parlons, qui animé du mesme zele pour la justice, la dégagée de toutes les chicanes & de toutes les longueurs, qui souvent ne font pas moins de mal que l'injustice mesme; sa parfaite integrité se répand par tout le Corps, & l'estroite discipline qu'il fait observer jusqu'aux moindres Officiers de cette Compagnie, écarte des procés ce qu'ils ont de plus incommode & de plus insupportable.



Pompone de Bellieure
Premier President du Parlement de Paris

POMPONE DE BELLIEVRE,
PREMIER PRESIDENT.


LA Maison de Bellievre est originaire de Lyon, & a esté tres-feconde en grands personnages. Elle a donné des Archevesques à cette mesme Ville, un Chancelier à la France, des Presidens au Mortier & un Premier President au Parlement de Paris, & deux à celuy de Grenoble. Ils ont servi nos Rois avec beaucoup de zele & de fidelité, & ils meritent encore aujourd'huy qu'on regarde chacun d'eux comme le modelle d'un parfait Magistrat, & d'un veritable homme de bien. Celuy dont j'entreprens l'Eloge fut fils de Nicolas de Bellievre President au Parlement de Paris, & vint au monde avec toutes les bonnes qualitez qu'on pouvoit souhaiter; de l'esprit, de la sagesse, & de la docilité. Son pere qui vouloit que rien ne manquast à son fils, luy donna une éducation qui augmenta tous ces dons naturels, & qui y ajoûta la politesse, la bonne grace, & une connoissance universelle de tous les beaux Arts. Aprés ses Estudes, on le mit à l'Academie où il apprit à monter à cheval, & tous les exercices du Manege. Il fut receu Conseiller au Parlement à l'âge de 22. ans, & donna dans la fonction de cette Charge des marques singulieres de la droiture de son ame, & de la penetration de son esprit dans les affaires. Le Roy qui en eut connoissance l'appella dans son Conseil, & crea pour luy & pour Monsieur de Thou deux Charges de Maistres des Requestes en consideration de leur merite. Il fut envoyé en Intendance en Languedoc, où le Peuple ne fut pas moins charmé de sa justice & de sa douceur, que le Roy fut content du bon compte qu'il rendoit de toutes les affaires qui passoient par ses mains.

La facilité qu'il eut à démesler ce qu'elles avoient de plus difficile, & à concilier les interests des Parties les plus opposez, qu'il accommodoit plus souvent qu'il ne les jugeoit, le fit choisir par le Roy pour trois Ambassades qui se succederent l'une à l'autre. La premiere en Italie. Il n'avoit alors que 38. ans; mais il fit bien voir que la sagesse n'est pas toûjours le fruit d'un grand âge. Il regna sur ces esprits déliez, qui pensent que hors de leur Terre & de leur Soleil il n'y a ni Politique ni Prudence. De là il passa en Angleterre, où sa presence arresta les cruautez qu'on alloit exercer contre les Catholiques. Son éloquence appaisa l'orage prest d'éclater, & mit le calme dans ce Royaume. La troisiéme Ambassade fut en Hollande, & ne fut pas moins heureuse que les deux autres. Il s'acquitta de ces trois importantes Negotiations avec tant d'habileté, & avec tant de succés pour la France, que le Roy pour reconnoistre l'importance des services qu'il luy avoit rendus, luy donna la Charge de Premier President du Parlement de Paris. Jamais cette place ne fut remplie avec plus de grandeur ny plus de dignité; mais la France ne jouït pas long-temps de ce bonheur. Il mourut le 13. Mars 1657. âgé de 50. ans six mois & dix jours.

Comme la dignité de Premier President a pour annexe la qualité de Premier Administrateur de l'Hostel-Dieu de Paris, afin que celuy qui preside à la Justice preside aussi à la Misericorde, Monsieur de Bellievre avoit si-bien com-

pris les obligations où il estoit d'avoir un soin particulier des Pauvres, que ne se contentant pas de veiller sur les besoins des malades de cet Hospital, il voulut que sa charité s'estendit aussi sur ceux à qui le bien de la santé restoit encore, & prendre soin non seulement de leurs corps, mais de leur ame. Pour cet effet il jetta les fondemens de l'Hospital General, projet qui avoit passé par l'esprit du grand Chancelier Pompone de Bellievre son grand-pere, mais dont le Ciel luy reservoit l'execution. Il avoit remarqué qu'il y a une Nation sur la Terre qui ne connoist presque point Dieu, qui ne se soucie ni des Princes ni des Loix, qui a pour regle de faire tout ce qu'elle peut faire impunément, & qui n'est retenuë ni par la pudeur, ni par l'honnesteté. Monsieur de Bellievre entreprit de civiliser cette Nation farouche & brutale, & de luy donner de la Religion, des Loix, & de la pudeur. Cette entreprise parut d'abord une pure idée, mais l'experience a fait voir que cet establissement n'estoit pas impossible. Il en vint à bout par ses soins, & avec le secours de ses charitez particulieres, qui furent tres-considerables. Il leur laissa mesme par son Testament le lit où il est mort, avec tout l'emmeublement dont il faisoit partie. Plusieurs ont voulu qu'une des principales raisons qui l'ont empesché de se marier a esté l'amour des pauvres, & le plaisir de n'avoir qu'eux seuls pour ses enfans. Cette charité est quelque chose de bien estimable, sur tout quand elle est jointe avec une infinité d'autres vertus dont la moindre dans le degré où Monsieur de Bellievre les a possedées, auroit suffi pour en faire un tres-grand Personnage.



Francois Pithou

FRANÇOIS PITHOU,

ADVOCAT EN PARLEMENT.



LA Famille de Messieurs Pithou est originaire de la Ville de Vire en Normandie. Dans le dénombrement des Gentilshommes qui se croiserent en l'année 1160. Il est fait mention d'un Guillaume Pithou, qui portoit les mesmes Armes que portent encore aujourd'huy les Pithou de la Ville de Troyes. Le pere de celuy dont je parle, tres habile Jurisconsulte au rapport de toute la Champagne, qui recouroit à luy pour estre reglée sur tous ses differens, & selon le témoignage de Cujas mesme, eut deux enfans, Pierre & François, non seulement dignes de luy, mais qui le surpasserent. On trouveroit icy le Portrait & l'Eloge de Pierre Pithou, qui estoit l'aisné, s'il n'estoit point mort dans le siecle precedent, & si nous ne nous estions pas imposé la loy de ne point sortir du siecle où nous vivons; car c'estoit un homme tres-digne d'occuper une place dans ce Recueil. Son merite extraordinaire le fit choisir par Henri III. pour estre son Procureur General en la Chambre de Justice qu'il envoya dans la Guyenne en l'année 1582. & il fut un de ceux qui travailla le plus utilement, & avec le plus de zele, à la reddition de Paris sous l'obeïssance du Roy Henri IV.

François Pithou son frere, qui est celuy dont je fais l'Eloge, nâquit à Troyes en l'année 1544. Ce fut un des plus sçavans hommes de son temps, qui fit de grandes découvertes dans la Jurisprudence & dans les belles Lettres. Nous luy devons les Fables de Phedre, que l'on n'avoit point encore veuës, & qui estoient demeurées en manuscrit dans la poussiere des Bibliotheques depuis le temps d'Auguste. Il envoya ce Manuscrit à son frere, & l'ayant relu ensemble ils le mirent aussi-tost sous la presse. Ce fut un grand present qu'ils firent au Public, & les belles Lettres leur en sont bien redevables, puisqu'il est vray qu'il n'y a rien dans toute l'Antiquité de mieux narré, ni avec une plus grande délicatesse que les Fables de cet Auteur, ni où on trouve une Latinité plus pure.

François Pithou passa presque toute sa vie à faire revivre les anciens Auteurs, soit en les corrigeant, soit en les illustrant par des Notes tres-sçavantes & tres-curieuses. Personne n'a jamais sceu un Auteur Grec ou Latin, quel qu'il soit, plus parfaitement qu'il les possedoit tous ensemble, pour les avoir conferez avec les plus vieux Exemplaires, & pour les avoir digerez par une longue & profonde meditation. Personne n'a eu aussi une connoissance plus exacte de l'Histoire de France, & de celle de toute l'Europe, de mesme que des mœurs & des Coûtumes de tous les differens Peuples qui la composent: connoissance qu'il avoit acquise avec un travail inconcevable, tant par la lecture des Auteurs qui en ont traité, que par la communication des Registres des Villes, des Parlemens, des Chambres des Comptes, des Eglises, & des Monasteres dont il avoit transcrit de sa main tout ce qu'il avoit jugé digne d'estre remarqué: En sorte qu'il estoit prest de répondre non seulement sur tous les differens qui peuvent naistre entre les particuliers, en leur faisant voir ce que les Loix, les Ordonnances & les Usages en ont reglé, mais de donner de bons conseils pour le maniement des affaires

publiques. Aussi quoy qu'il n'ait possedé aucune Charge de Magistrature, il n'a pas laissé de contribuer beaucoup au bien de la Patrie, par les bons avis qu'il donnoit à ceux qui alors estoient en place.

Il fonda un College dans la Ville de Troyes où il y a encore Exercice, & qui ne fleurit pas moins aujourd'huy qu'aux premiers jours de son institution. Le Roy Henri IV. le nomma Procureur General de la Chambre de Justice contre les Gens d'Affaires, où il donna de grandes marques de sa suffisance & de sa fermeté. Il fut aussi choisi par ce mesme Prince pour assister à la Conference qui se fit à Fontainebleau entre le Cardinal du Perron, & le Sieur du Plessis Mornay, sur le Livre que ce dernier avoit composé contre la Messe. Quand il fut question de regler les limites entre la France & les Pays-Bas, & de reconnoistre quelles estoient les anciennes bornes de ces Estats, il fut du nombre de ceux à qui la commission en fut donnée.

Il estoit occupé à faire imprimer les Fragmens de l'Histoire de S. Hilaire Evesque de Poitiers, lors qu'il tomba malade de la maladie dont il mourut le 7. Fevrier 1621. Il estoit âgé de soixante-dix-sept ans six mois & dixs-ept jours. C'étoit un homme d'une vertu tres-exacte, & d'une modestie tres-exemplaire. Il n'a jamais voulu souffrir qu'on mist son nom à aucun des Ouvrages qu'il a donnez au Public, quoy que ces Ouvrages soient excellens, & luy fassent beaucoup d'honneur.



Nicolas Le Févre

NICOLAS LE FEVRE,

PRECEPTEUR DE LOUIS XIII.



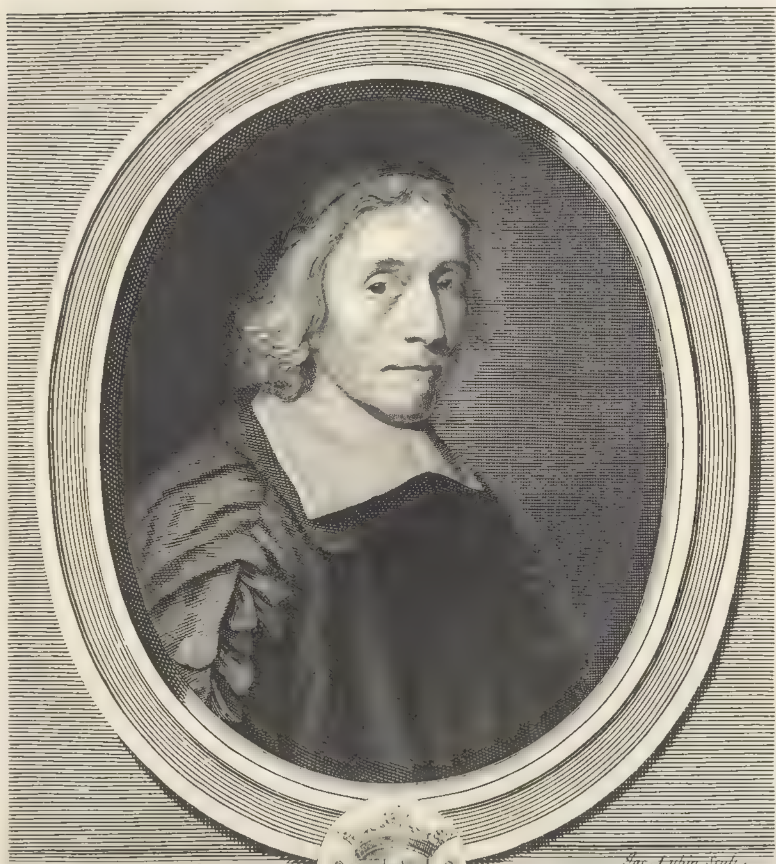
ELUY dont j'entreprens icy l'Eloge a réuni en sa personne deux qualitez qui ne se rencontrent pas ordinairement ensemble, une profonde érudition, & une tres-grande simplicité. Ce dernier avantage luy venoit du bon fond de son naturel, & de l'éducation Chrêtienne qu'il avoit receuë de ses parens; pour l'autre, il le tenoit de son application continuelle à l'étude. Il nâquit le 4. Juillet 1543. & commença ses estudes au College de la Marche, où il pensa mourir dés les premieres années de son enfance par un accident bien singulier & bien cruel. Il tailloit une plume, ce qu'il en avoit emporté avec le canif luy sauta dans l'œil, où voulant porter la main dans le moment, à cause de la douleur vive qu'il ressentit, il y porta aussi la pointe du canif, qui luy creva l'œil de telle sorte que toute l'humeur qu'il renfermoit en sortit, & se répandit sur l'habit de son frere qui estoit proche. Il en tomba griévement malade; & lors qu'il revint en santé, il sembla que la force de l'œil perdu estoit passée toute entiere dans l'autre œil, dont il voyoit aussi clair que des deux quand il les avoit. Son pere estant mort, sa mere eut toute l'attention possible à faire que rien ne manquast à ses estudes. Quand il eut achevé ses Humanitez & sa Philosophie, elle l'envoya avec son frere à Thurin, ensuite à Pavie, & enfin à Boulogne pour y apprendre le Droit sous d'excellens Maîtres qu'il y avoit alors en ces Pays-là, pour ne rien obmettre de ce qui pouvoit contribuer à former son esprit & ses mœurs. Il continua de voyager pendant l'année 1571. par toute l'Italie, où estant presque impossible de mettre le pied en aucun endroit qu'on ne marche sur quelque monument venerable de l'Antiquité, il remarqua une infinité de choses qui dans la suite luy furent d'une grande utilité dans ses estudes.

A l'âge de 18. ans il prit la resolution de vivre dans le cœlibat; & sur ce qu'un de ses Amis le pressoit d'entendre à quelque proposition de mariage qu'on luy faisoit, *Je voudrois*, répondit-il, *estre aussi ferme dans toutes les bonnes resolutions que j'ay prises sur la conduite de ma vie, que je le suis dans celle de ne jamais me marier.* Il se donna tout entier à l'estude: cependant pour contenter sa mere il prit une Charge de Conseiller des Eaux & Forests, dont il s'acquitta avec toute l'exactitude imaginable. Dans ce temps, la peste faisant beaucoup de ravage dans Paris, sa mere en fut frappée. Il ne put se séparer un moment d'auprés d'elle, ni s'empescher de luy rendre tous les devoirs & toutes les assistances dont on peut consoler & secourir une personne malade, quoy que la plûpart de ses domestiques l'eussent abandonnée. Il l'accompagna jusqu'au tombeau, où dans la suite il voulut estre mis auprés d'elle.

Ayant perdu son pere dans le mesme-temps, il quitta sa Charge, & prit le parti de se consoler dans sa solitude par son application aux belles connoissances, & aux devoirs de pieté dont il faisoit une profession particuliere. Il lia une intime & estroite amitié avec Pierre Pithou, un des plus sçavans, des plus sages, & des plus hommes de bien de son siecle. Ils se logerent ensemble, & passerent plusieurs an-

nées dans cet agreable & vertueux commerce. Il s'appliqua particulierement aux Ouvrages de Seneque, ou des Seneques, s'il est vray que le Poëte & le Declamateur ne soient pas le mesme que le Philosophe. Il les rétablit dans leur premiere pureté, & les illustra de Notes tres-sçavantes. Il ne voulut jamais que son nom fust mis à aucune Edition de ses Ouvrages, quoy que de nature à luy faire beaucoup d'honneur, & à luy donner une grande estime parmi les Sçavans. Il se plaisoit à aider de ses lumieres ceux qui s'occupoient à donner des Ouvrages au Public. Baronius qui travailloit alors à son grand Ouvrage de l'Histoire en a receu beaucoup de secours, & a inseré dans son travail de grands morceaux tous entiers des recherches curieuses qu'il tenoit de Mr le Fevre, comme ce qu'il a rapporté sur le vin meslé avec de la myrrhe; boisson qu'on donnoit ordinairement aux criminels mourans pour leur oster le sentiment de la douleur, & que nostre Seigneur refusa pour ne rien retrancher des maux que son amour luy faisoit souffrir pour nous.

Dans ce temps, pour détourner son esprit des chagrins où le mettoient les terribles troubles de la Ligue, il s'appliqua à l'estude des Mathematiques, où il fit un si grand progrés, que Scaliger ayant crû avoir bien démonstré la maniere de mesurer le cercle & Monantœil, asseurant que la démonstration de Scaliger en estoit tres-claire & tres-évidente, il fut le premier qui découvrit le paralogisme où Scaliger étoit tombé, & dont Scaliger luy-mesme fut obligé de convenir. Henri IV. s'étant rendu maistre paisible de son Estat, & voulant donner une excellente éducation au jeune Prince Henri de Bourbon son plus proche heritier, choisit Mr le Fevre pour estre son Precepteur; mais sa modestie & son extréme pieté, qui craignoient la Cour & l'éclat qui la suit, eurent toute la peine du monde à s'y resoudre; il fallut que Mr de Harlay & Mr de Thou ses amis travaillassent long-temps à vaincre sa resistance; ce qu'ils ne purent faire qu'en luy representant quel bien il feroit à sa Patrie & à son Roy, en formant les mœurs d'un Prince du Sang, & le presomptif heritier de la Couronne. Il s'acquitta parfaitement de cet employ, & son jeune Disciple répondit admirablement aux instructions & aux soins de son Maistre. Il fut nommé pour assister à la Conference qui se fit à Fontainebleau sur le Livre de du Plessis Mornay; mais sa mauvaise santé l'en empescha. Il se retira chez la veuve de Monsieur Pithou, où il vacquoit encore plus que jamais aux exercices de pieté. Il fut choisi pour estre Precepteur de Louis XIII. Il s'en excusa sur son âge; mais la Reine luy ayant promis tout le soulagement que son infirmité demandoit, & tous les gens de bien, & principalement Monsieur le Prince son Pupille & son Eleve, luy ayant representé qu'il se devoit à son Prince & à sa Patrie, & qu'il luy estoit glorieux de mourir sous le faix d'un si beau travail, il fut contraint d'y consentir. Il ne joüit pas long-temps de cet Employ, & mourut le 4. Novembre 1612. âgé de 68. ans & quelques mois.



François de la Mothe le Vayer de l'Academie Françoise.

FR. DE LA MOTHE LE VAYER, DE L'ACADEMIE FRANÇOISE.



A Science des plus ſçavans hommes ſe renferme ordinairement dans la connoiſſance de ce qu'ont fait ou de ce qu'ont dit les Grecs & les Romains ; Ils regardent le reſte du monde comme peu digne d'eſtre conſideré, perſuadez que la valeur, la ſageſſe, & toutes les vertus imaginables ne ſe rencontrent en quelque ſorte de perfection que parmi ces deux Peuples. Celuy dont je parle n'a pû ſouffrir de bornes ſi eſtroites à ſon érudition ; aprés s'eſtre rempli de tout ce qui s'eſt fait, & de tout ce qui s'eſt dit dans l'ancien monde, il n'a connu aucune Nation ſur la terre dont il n'ait entrepris de ſçavoir le genie, les mœurs, & les couſtumes ; en un mot, il a voulu connoiſtre tout le monde entier. Il a vû, & enſuite nous l'a fait voir, qu'il n'y a point de penſée, de ſentimens, & de couſtume ſi eſtrange & ſi abſurde qu'elle puiſſe eſtre, qui ne ſoit tenuë & eſtablie dans quelque Pays d'une eſtenduë conſiderable.

Cette découverte a beaucoup ſervi à le confirmer dans une eſpece de Pyrrhoniſme où il eſtoit fort porté de ſon naturel, & à ſe défaire de pluſieurs mauvais préjugez que l'on tient de la naiſſance, de l'éducation, & de la coûtume.

Il eſtoit fils d'un pere tres-habile dans la connoiſſance des belles Lettres ; car aprés avoir appris les Langues ſçavantes, il ſe donna à la Juriſprudence Civile & Canonique, & aux Mathematiques. Il paſſoit pour excellent Orateur, & pour bon Poëte ; de ſorte qu'il n'eſt pas eſtonnant qu'il ait donné la naiſſance à un fils d'un ſi grand merite.

François de la Mothe le Vayer ne fut pas pluſtoſt connu pour ce qu'il eſtoit, qu'il fut choiſi pour eſtre Precepteur de Philippes de France Frere unique du Roy, Duc d'Anjou alors, & depuis Duc d'Orleans. Il fit auſſi la meſme fonction de Precepteur auprés du Roy pendant une année. Il s'acquit une ſi grande reputation & à la Cour & à la Ville, que peu de gens luy eſtoient comparables ſoit pour l'eſprit, ſoit pour l'érudition. Il a eſté un des premiers qui a eſté receu à l'Academie Françoiſe depuis ſon eſtabliſſement. Les Ouvrages qu'il a compoſez, & qui ſont d'un nombre prodigieux, ſont dans les mains de tout le monde, & ont eſté recueillis en trois Volumes in folio, & en quinze petits indouze. Il n'y a preſque point de matiere de celles qui meritent l'attention & l'examen d'un homme de Lettres, & particulierement de queſtions de Morale dont il n'ait écrit, & ſur leſquelles il n'ait rapporté preſque tout ce qui a eſté dit par les Anciens & par les Modernes ; on le regarde comme le Plutarque de noſtre ſiecle, ſoit pour ſon érudition qui n'a point de bornes, ſoit pour la maniere de raiſonner, & de dire ſon ſentiment, toûjours modeſte & retenuë, & toûjours fort éloignée de l'air déciſif des Dogmatiques.

Lors que Mr de Vaugelas eut donné ſes Remarques ſur la Langue Françoiſe, il ne put s'empeſcher d'écrire contre ces Remarques, non ſeulement pluſieurs Lettres, mais un Volume entier, où il ſe plaint fortement de la contrainte & des

entraves qu'il donne au ſtyle de tous les Ecrivains par ſes Remarques, qu'il prétend eſtre la plûpart ou fauſſes ou inutiles. Quoy que Monſieur de Vaugelas ait eu une tres-grande raiſon de s'oppoſer à la corruption du langage, & aux vicieuſes façons de parler, ou qui n'eſtoient plus dans le plus bel uſage, ou que le mauvais uſage introduiſoit, Monſieur de la Mothe le Vayer ne put ſouffrir qu'un nouveau venu luy fiſt des leçons & luy donnaſt des ſcrupules ſur une infinité de dictions & de phraſes dont il ſe ſervoit hardiment, & ſur leſquelles il vivoit dans le plus grand repos du monde, de meſme que la plûpart des meilleurs Ecrivains de ſon temps. Il reſſembloit à ces bons Religieux, qui accouſtumez à leur ancienne diſcipline un peu relaſchée ne peuvent ſouffrir, quoy que d'ailleurs bons Religieux, qu'on vienne les reformer & les reduire à un genre de vie plus regulier & plus auſtere. Auſſi eſt-il arrivé que malgré toutes les plaintes que luy & pluſieurs autres ont faites contre les Remarques de Monſieur de Vaugelas, elles ont eſté receuës avec un applaudiſſement univerſel, & que tous les Ecrivains qui ſont venus depuis les ont ſoigneuſement obſervées, à la reſerve d'un tres-petit nombre que l'uſage a abolies.

Il mourut l'an 1672. âgé de 86. ans, ayant joüi d'une aſſez bonne ſanté juſqu'aux derniers jours de ſa vie. Il eſtoit d'une converſation tres-agreable, fourniſſant infiniment ſur quelque matiere que ce fuſt, un peu contrediſant; mais nullement opiniaſtre ni enteſté, toutes les opinions luy eſtant preſque indifferentes, à la reſerve de celles dont la foy ne permet pas que l'on doute.



Joseph Scaliger

JOSEPH JUSTE SCALIGER.

N ne croyoit pas qu'un homme pût s'acquerir une plus grande reputation dans la connoissance des Lettres humaines que Jules Scaliger, pere de celuy dont j'entreprens l'éloge. Il est pourtant vray que Joseph son fils l'a surpassé en ce point, & que la celebrité de son nom a été encore plus grande. Ils pretendoient l'un & l'autre estre descendus des Princes de Verone, mais ils trouverent bien des contradicteurs sur cet article. Supposé que cette genealogie soit une pure fable, comme on n'en doute presque point, quand on a lû ce que Scioppius en a écrit, Joseph est en quelque sorte excusable de l'avoir soûtenuë, son pere l'ayant publiée comme veritable, puis qu'il nepouvoit s'en empêcher sans avoüer que son pere étoit un imposteur, ce qui auroit eu de tres-mauvaises suites. Quoy qu'il en soit, ils se sont acquis, & particulierement celuy dont je parle, une principauté parmi les hommes, qui ne vaut guere moins que celle que l'on leur a contestée. Ils ont été reconnus les Princes & les premiers de tous les Sçavans de leur siecle, & il s'est trouvé peu de personnes qui leur ayent disputé cette glorieuse preséance. Il est vray que Montagne luy a preferé Juste Lipse, & que Saumaise mettoit Casaubon au dessus de luy, mais ce n'a pas été le sentiment public des sçavans hommes de ce temps-là.

Joseph Scaliger fut le dixiéme enfant de Jules, & nâquit à Agen le 4. Aoust 1540. A l'âge de onze ans, son pere l'envoya avec deux de ses freres étudier à Bordeaux, d'où la peste qui fut tres-grande en ce païs-là, l'obligea de sortir, aprés y avoir demeuré trois ans. Il retourna chez son pere, qui prit luy-même le soin de ses études. Il l'obligeoit à luy faire tous les jours une declamation sur tel sujet qu'il vouloit choisir, & c'étoit ordinairement sur un point d'histoire que luy fournissoit l'étude qu'il faisoit alors. Cet exercice continuel luy acquit une facilité incroyable de s'exprimer, & particulierement en, Latin sur toutes sortes de sujets. Les vers que son pere composoit, quoique peu élegans, luy donnerent du goût pour la Poësie, & l'exciterent à se donner à cette occupation. Son pere étoit si étonné de la beauté des vers de son fils, qu'il ne pouvoit s'empêcher de luy demander où il prenoit, les choses qu'il mettoit en œuvre, & la maniere de les dire. Il composa à dixsept ans une Tragedie d'Oedipe, où tous les ornemens & toutes les graces de la Poësie étoient si heureusement employées, que dans le jugement qu'il en porte luy-même, il dit qu'il n'auroit pas à se repentir de l'avoir faite dans le plus bel âge de sa vie. Son pere estant mort, il vint à Paris étudier le Grec sous Adrien Turnebe. Aprés l'avoir écouté deux mois entiers, il se fit luy-même une Grammaire, n'en trouvant point qui le satisfit, & avec ce secours il parvint en vingt un jours, non seulement à entendre, mais à posseder tout Homere, & tous les autres Poëtes Grecs en l'espace de quatre mois. Cela est tres-difficile à croire, quoy qu'il s'en soit vanté luy-même. Ensuite il se mit à l'Hebreu & aux autres Langues Orientales qu'il apprit luy seul, & par la seule force de son application. Cette application alla à tel point, qu'il n'eut aucune connoissance du desordre & du bruit effroyable que fit dans Paris la funeste journée de la saint

Barthelemy de l'année 1572. Cette profonde application ne le cede de gueres à celle d'Archimede, que la prise & le saccagement de Siracuse ne put retirer de ses méditations mathematiques. Il alla à Genéve étudier la Theologie sous Theodore Beze. Enfin il poussa si loin ses études, qu'on pouvoit dire qu'il n'ignoroit presque rien de ce que les hommes peuvent sçavoir. Les plus doctes, de quelque païs qu'ils fussent, avoient recours à luy dans leurs difficultez, & recevoient ses décisions comme des oracles. Il traduisit en Latin plusieurs livres d'Hippocrate, & particulierement celuy des blessures de la teste. Il a fait une infinité d'ouvrages qui ne mourront jamais, comme ses Notes sur Varron, sur Festus & sur plusieurs autres Auteurs dont il a applany toutes les difficultez. Mais ce qui ne peut se concevoir pour le travail & pour la sagacité incroyable qu'il a fallu avoir à débroüiller tous les embarras qui s'y trouvent; ce sont ses deux Livres de Chronologie, l'un intitulé : *Thesaurus temporum*; l'autre, *Emendatio temporum*; Livres qu'on a de la peine à comprendre avoir été faits par un homme seul, si vaste est la matiere qu'ils renferment, & tel l'ordre, la methode & la netteté avec quoy toutes choses y sont placées. Il s'attacha à la Maison de la Rocheposay où il demeura prés de neuf années, ayant élevé & instruit Loüis Chasteignier Seigneur de la Rocheposay, qu'il accompagna à Rome dans son Ambassade. Il fut appellé à Leyden par les Etats Generaux des Provinces Unies pour y enseigner les belles Lettres, à condition qu'il ne seroit point Professeur, mais qu'il iroit de pair avec le Recteur, dont la dignité est tres-considerable en ce lieu-là. Il y enseigna pendant l'espace de seize années.

Rien n'auroit été à souhaitter pour son bonheur, si ayant passé toute sa vie parmy les Livres, il estoit mort dans le sein de l'Eglise, comme il l'avoit fait esperer à quelques-uns de ses amis, & comme il sembloit l'avoir souhaité avec ardeur. Car il est rapporté dans la vie de Monsieur de Peyresc, écrite par M[r] Gassendi, que lorsque M[r] de Peiresc passa en Hollande pour y voir les sçavans hommes de ce temps-là, il rendit visite à Joseph Scaliger qui étoit son amy, & qui dans la conversation qu'ils eurent ensemble, luy declara qu'il avoit intention de venir mourir en France, pour estre enterré dans le tombeau de son pere, & cette confidence ayant donné occasion à M[r] de Peiresc de luy demander, s'il n'avoit pas aussi dessein de finir ses jours dans la même Religion, il ne luy répondit que par une tres-grande abondance de larmes, qui témoignoient assez les bons sentimens de son cœur.

C'estoit un esprit d'une étenduë immense, d'une profonde pénétration, & sur tout d'une application prodigieuse : qualitez qui ne manquent jamais à faire un grand personnage, lors qu'elles sont jointes ensemble, ce qui arrive rarement. Il eut peut-être une trop grande opinion de sa suffisance : car il étoit persuadé que pour l'intelligence des Langues sçavantes, & particulierement pour la Critique des Auteurs, nul homme de son âge ne luy étoit comparable. On fit pour luy cette Devise, *Aquila in nubibus*. Il mourut à Leyden le 31. Janvier 1609. âgé de 69. ans.



Nicolaus Rigaltius
in suprema curia Meten. Decanus

NICOLAS RIGAULT,

GARDE DE LA BIBLIOTHEQUE DU ROY.



Onsieur de Thou faiſoit une ſi grande eſtime de celuy dont je vais parler, qu'il le pria dans ſon teſtament de prendre ſoin de l'éducation de ſes Enfans, de les conduire dans l'étude des belles Lettres, & de veiller ſur eux & ſur les Precepteurs qui leur ſeroient donnez ; il le chargea auſſi de l'édition de ſon Hiſtoire & de ſes autres ouvrages. Cette confiance ſuppoſe tant de bonnes qualitez en la perſonne de Monſieur Rigault, qu'elle pourroit ſeule luy ſervir d'éloge.

Il nêquit à Paris l'an 1577. & fit ſes études aux Jeſuites, qui charmez de la délicateſſe & de la beauté de ſon eſprit, n'obmirent rien de ce qu'ils crurent pouvoir l'engager à ſe mettre dans leur Compagnie. Il compoſa un Ecrit en Latin ſous le titre de *Satyra Menippæa, Somnium, L. Biberii Curculionis Paraſiti Mortualia apta ad ritum priſci funeris*, où il paroiſſoit tant d'eſprit & tant d'érudition, que les Sçavans de ce temps-là eurent peine à croire que ce fût l'ouvrage d'un homme de dix-neuf ans. Monſieur de Thou en fut ſi charmé, qu'il luy envoya un de ſes caroſſes à Poitiers pour l'emmener chez luy, & le faire le compagnon de ſes études. Il fut choiſi avec Mr Caſaubon, pour mettre en ordre la Bibliotheque du Roy, qui luy en donna la garde en même temps. S'il rendit un ſervice conſiderable au Public, en arrangeant un ſi grand nombre de Livres, il en reçut de ſon côté un tres-grand avantage par les lumieres qu'il y puiſa en les examinant ; lumieres qui ont éclaté dans les differens ouvrages que nous avons de luy. C'eſt à Mr Pithou que nous devons le Phedre, qui juſqu'à luy étoit demeuré dans la pouſſiere des Bibliotheques, mais Mr Rigault n'a pas peu travaillé à le faire connoître au Public. On ſçait quelle eſt la beauté, la naïveté & l'élegance de cet Auteur ſi utile à la Jeuneſſe dans la plûpart de ſes Fables, ſoit pour les mœurs, ſoit pour la belle & pure Latinité du temps d'Auguſte. Il s'appliqua enſuite à rétablir Tertullien, & à expliquer par ſes Notes les dures expreſſions de cet Auteur.

Il fit auſſi des remarques ſur S. Cyprien, ſur Minutius Felix, ſur Artemidore, ſur Julien & ſur les Ecrivains *de re Agraria* ; ces remarques ſont pleines d'une trés-profonde érudition, & furent eſtimées de tout ce qu'il y avoit de ſçavans hommes. Il avoit quelquefois des ſentimens particuliers. C'eſt luy qui a renouvellé & ſoûtenu un paradoxe fort extraordinaire touchant la figure de la perſonne & du viſage de Jeſus-Chriſt. Car bien loin d'eſtre de l'opinion commune, qui veut que Nôtre-Seigneur ait été tres-beau & tres-bien fait, ſuivant ce paſſage que l'on allegue : *ſpecioſus forma præ filiis hominum* : Il ſoûtient qu'il étoit dépourvû de tous les avantages de la Nature, & que n'ayant voulu ni des honneurs ni des richeſſes, il avoit renoncé de même à la beauté & à la bonne mine ; ce qu'il appuye par une infinité de paſſages de l'Ecriture ſainte & des Peres, qui donnent quelque vray-ſemblance à ſon ſentiment : perſuadé que le viſage du Seigneur devoit porter toutes les marques de la foibleſſe & de l'infir-

mité de la nature humaine, à la reserve du peché seul, dont elles sont la suite. Quoy qu'il en soit, il est étonnant qu'on ait disputé sur cet article dés le temps même de Tertullien, qui étoit de l'avis de Mr Rigault. La raison qu'on peut rendre de cette incertitude où on est d'une chose qui sembloit ne devoir pas estre douteuse, c'est que Nôtre-Seigneur ayant passé toute sa vie parmi les Juifs, à qui la Loy de Dieu défendoit expressement de faire aucune image ni aucune ressemblance de ce qui est, soit au Ciel, soit sur la Terre, soit dans les Eaux, il n'y a eu aucun Peintre ni aucun Sculpteur qui ait osé en faire le portrait, dont la seule vûë auroit empêché toutes ces disputes. Le Pere Vavasseur Jesuite a pris un milieu entre ces deux opinions si opposées; sa pensée est que Nôtre-Seigneur n'étoit ni beau ni laid, & que s'il est vray-semblable qu'il a renoncé au frivole avantage d'une beauté extraordinaire, il n'est pas moins selon la raison, qu'il n'ait pas voulu aussi paroître sous une forme disgraciée & rebutante qui ne luy convenoit point du tout, & qui n'auroit de rien servi aux fonctions divines de son ministere.

Aprés la mort de Monsieur de Thou, Sa Majesté honora Monsieur Rigault de la Commission de Procureur General de la Chambre Souveraine de Nancy, dont il prit possession. Il se fit recevoir Conseiller au Parlement de Mets dés les premiers jours de sa création, & il en a été le Doyen jusqu'à sa mort, qui arriva en l'année 1654. Pendant cet intervale les affaires de Lorraine ayant obligé le Roy à transferer ce Parlement, de la ville de Mets dans celle de Toul, Sa Majesté luy donna l'Intendance de la Province, avec pouvoir de juger souverainement les affaires où les soldats de la garnison de Mets pouvoient avoir interest. Les peuples se trouverent si bien de l'équité de ses Jugemens, qu'ils n'obmirent rien, pour donner à leurs affaires le tour qu'il falloit, pour les faire tomber sous sa Jurisdiction, jusques-là même que les Bourgeois se faisoient enroller pour devenir ses justiciables.



Olivier Patru.
de l'Academie Françoise.



OLIVIER PATRU,

ADVOCAT EN PARLEMENT,

& Doyen de l'Academie Françoise.



LIVIER PATRU Advocat au Parlement, & Doyen de l'Academie Françoise, estoit l'homme du Royaume qui sçavoit mieux nostre Langue. Dés ses premieres années il en connut parfaitement le genie; & dans le voyage qu'il fit à Rome en sa jeunesse ayant rencontré à Turin Monsieur d'Urfé, qui venoit de donner l'Astrée au Public, il luy parla des beautez de son Ouvrage avec tant d'esprit & de bon sens, que ce Seigneur qui passoit alors pour l'Auteur François le plus spirituel & le plus poli, estonné de la capacité du jeune homme, l'engagea à passer au retour par sa Maison de Forest pour l'entretenir à fond de son Astrée, & luy en expliquer le mystere. Mais le jeune Voyageur apprit la mort de Monsieur d'Urfé en repassant par Lyon.

Estant revenu à Paris il frequenta le Barreau, où il apporta une éloquence formée sur celle des Anciens, qui n'y avoit encore gueres paru que dans les Harangues & les Plaidoyers de Monsieur le Maistre. Cependant quoy qu'il ait passé pour un des plus éloquens hommes de son siecle, on ne luy a pas donné le mesme rang parmi les Advocats, parce qu'il n'estoit pas vehement Orateur. Il n'avoit ni la voix, ni les poumons, ni la hardiesse que demande la Profession d'Advocat, & l'éloquence de son discours n'estoit pas soustenuë de l'éloquence du corps, si necessaire pour émouvoir la multitude, & pour en emporter les suffrages.

La reputation qu'il s'acquit d'abord par le precieux talent de la parole, le rendit digne d'avoir place dans l'Academie Françoise. Il y fut receu en l'année 1640. & le Remerciment qu'il fit à sa Reception plut si fort aux Academiciens, que la Compagnie ordonna que tous ceux qui y seroient admis dans la suite feroient un Discours pour la remercier. Ce qui s'est toûjours pratiqué depuis constament, & d'une maniere glorieuse pour ceux qu'on y reçoit, & pour ceux qui remercient. On a imprimé un Recueil de tous ces Remercimens, & de tous les autres Discours qui ont esté prononcez par Messieurs de l'Academie en diverses rencontres, dont le Public a profité, & dont il est redevable en quelque sorte à Monsieur Patru, qui a commencé à mettre en usage une si loüable coustume.

Quand la Reine de Suede vint en France, & qu'elle souhaita d'estre presente à une Séance de l'Academie, ce fut luy que cet illustre Corps choisit pour luy marquer sa reconnoissance. Il s'en acquitta d'une maniere digne de la Personne qu'il haranguoit, & de la Compagnie mesme de laquelle il portoit la parole.

Monsieur de Vaugelas tira de luy de tres-grands secours pour son Livre de Remarques sur la Langue Françoise, & cet excellent Grammairien à qui nostre Langue est si obligée, confessoit devoir à Monsieur Patru les principaux secrets de son Art. Tous ceux qui depuis ont le mieux écrit en François l'ont consulté

comme leur Oracle ; & ses Plaidoyers servent encore aujourd'huy de modéle pour écrire correctement en nostre Langue.

Il jugeoit sainement de tout, & rien n'estoit plus raisonnable que la Critique qu'il faisoit des Ouvrages en Prose & en Vers que l'on soûmettoit à sa censure. Mais les qualitez de son ame ne cedoient pas à celles de son esprit. Il avoit dans le cœur une droiture qui se sentoit de l'innocence des premiers siecles, & qui estoit à l'épreuve de la corruption du monde. Il n'y eut jamais un homme de meilleur commerce, ni un ami plus tendre, plus fidéle, plus officieux, plus commode, & plus agreable. La mauvaise fortune qu'il a éprouvée, selon la destinée de la plûpart des gens de Lettres qui ont un merite extraordinaire, ne put alterer la gayeté de son humeur, ni troubler la serenité de son visage. Les malheurs d'autruy le touchoient plus que les siens propres ; & sa charité envers les pauvres, qu'il ne pouvoit voir sans les soulager, lors mesme qu'il n'estoit pas trop en estat de le faire, luy a peut-estre obtenu du Ciel la grace d'une longue maladie, pendant laquelle il s'est tourné tout-à-fait à Dieu. Car aprés avoir vescu en honneste homme, & un peu en Philosophe, il est mort en bon Chrestien, dans la participation des Sacremens de l'Eglise, & avec les sentimens d'une sincere penitence.

Pendant sa maladie Monsieur Colbert luy envoya une gratification du Roy, comme une marque de l'estime que Sa Majesté avoit pour un homme qui faisoit honneur à la France : & il a esté regretté aprés sa mort de tous les honnêtes gens du Royaume.

Il mourut le 18. Janvier 1681. âgé de 77. ans. Sa memoire ne mourra jamais, & le nom de Patru sera celebre, tandis qu'on parlera François dans le monde. Monsieur des Reaux qui a réussi parfaitement dans les Epigrammes, & qui estoit un de ses meilleurs amis, luy a fait cet Epitaphe.

Le celebre Patru sous ce marbre repose.
Toûjours comme un Oracle il s'est veu consulter,
Soit sur les Vers, soit sur la Prose,
Il sceut jeunes & vieux au travail exciter :
C'est à luy qu'ils doivent la gloire
De voir leurs noms gravez au Temple de memoire.
Tel esprit qui brille aujourd'huy
N'eust eu sans ses avis que lumieres confuses ;
Et l'on n'auroit besoin d'Apollon ni de Muses,
Si l'on avoit toûjours des hommes comme luy.


P. Van Schuppen sculp.
Gilles Menage

GILLES MENAGE.



CELUY dont je vais parler a esté, sans doute, un des plus excellens Grammairiens de son temps. Cependant on luy a oüi dire plusieurs fois, *qu'il avoit appris la Langue Latine jusqu'à l'entendre & à la parler facilement, sans presque aucun secours des Regles de la Grammaire.* Il se contenta de sçavoir décliner & conjuguer, & la lecture des Auteurs, avec l'aide des Traductions & des Dictionnaires luy en donna une parfaite intelligence. De là il passa à la Philosophie, ensuite il s'attacha à l'estude de la Jurisprudence. Son pere qui estoit Advocat du Roy au Presidial d'Angers, ayant impatience de le rendre capable d'exercer sa Charge, qu'il vouloit luy donner: la penetration de son esprit, & la fidelité de sa memoire qui ne perdit jamais rien de ce qu'il luy avoit confié, le rendirent en peu de temps tres-habile dans cette Science. Mais sa grande inclination à l'estude des belles Lettres ne s'accommodant pas avec les soins & le travail penible que demande l'exercice des Charges de Judicature, il ne prit du Droit Romain que ce qu'il a de curieux & d'agreable, dont il fit un Recueil qu'il donna au Public sous le Titre de *Amœnitates Juris.* Dans cette situation il ne put se resoudre à exercer la Charge de son pere, dont il luy renvoya les Provisions: Et parce que cela les broüilla ensemble, il disoit assez plaisamment *qu'il estoit mal avec son pere, parce qu'il luy avoit rendu un mauvais office.*

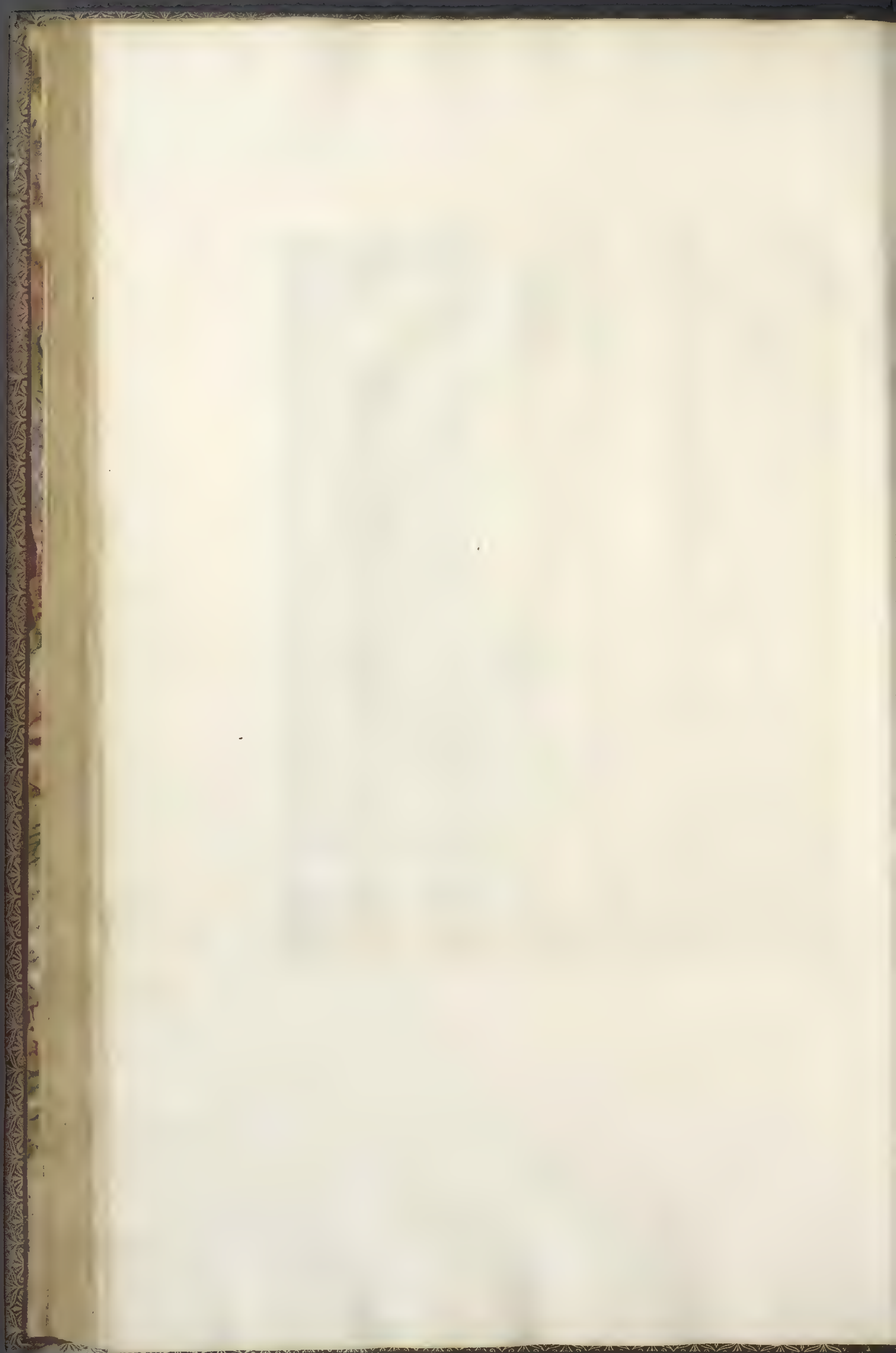
Il aimoit avec passion la Poësie, & il y a excellé dans les Langues Grecque, Latine, Françoise, & Italienne. C'est ordinairement l'imagination qui fait les Poëtes; en luy ce fut la memoire, accompagnée d'un goust exquis pour les bonnes choses. Car ses Poesies ne sont presque, à le bien prendre, qu'un tissu de ce qu'il y a de meilleur dans tous les autres Poëtes, mis en œuvre avec tout l'art & toute la politesse imaginable. Elles ont esté imprimées plusieurs fois, & elles ont toûjours esté bien receuës du Public. Sa grande érudition, & la beauté de ses Ouvrages, luy acquirent l'estime & l'amitié de tous les gens de Lettres, non seulement de la France, mais de toute l'Europe, où il a esté presque par tout également connu. La Reine de Suede luy a donné beaucoup de marques de son estime; & sur ce qu'elle témoigna qu'elle souhaiteroit fort qu'il vint s'establir en Suede, il composa une Eglogue admirable, où sans sortir de son sujet il fait entrer presque par tout ce qui a jamais esté dit dans ce genre de Poësie. Il tenoit chez luy une Assemblée de gens de Lettres, une fois toutes les semaines. Sur la fin de sa vie estant à genoux à Nostre-Dame un Vendredy Saint, il se démit la cuisse en voulant se relever, & depuis estant à Vitry il fit une chute qui luy démit l'épaule; ce qui le mit hors d'estat de sortir de sa maison, où il tenoit tous les jours une espece d'Academie qui estoit une des plus agreables reduits qu'il y eust à Paris pour les Gens de Lettres. Tout ce qui se passoit de nouveau, particulierement dans la Republique des Lettres, y estoit rapporté; & à l'occasion de quelque nouveauté que ce fust, Monsieur Ménage ne manquoit point de citer quelque chose, soit des Anciens, soit des Modernes sur le mesme sujet, qui y convenoit parfaitement. On ne sortoit point de ces Conferences, sans en remporter une infinité de choses utiles, curieuses &

agreables. L'excellence de ses Poësies Italiennes obligea les Academiciens de la Crusca à luy envoyer des Lettres d'Academicien, se faisant beaucoup d'honneur de le mettre dans leur Compagnie. On s'estonnera toûjours qu'il n'ait point esté de l'Academie Françoise. Le Public en a esté indigné, & l'Academie en a eu du regret. Ce qui empêcha d'abord d'y penser de part & d'autre, ce fut qu'il attaqua l'Academie dés sa naissance par une Satyre qu'il fit contre elle, & qui pour estre tres-spirituelle & tres-ingenieuse, n'en déplut pas moins à cette Compagnie. C'estoit une Requeste que tous les Dictionnaires presentoient à l'Academie, pour se plaindre que le Dictionnaire qu'elle faisoit les ruinoit entierement. Le but de cette Piece paroissoit obligeant; mais elle estoit semée d'une infinité de traits satyriques, qui ne permettoient pas qu'on songeast à le recevoir dans une Compagnie qu'il ménageoit si peu. Lors que le temps eut en quelque sorte effacé le souvenir de cet Ouvrage, l'Academie & luy témoignerent avoir un desir reciproque de se voir ensemble; mais s'estant enfin presenté pour remplir une place vacante, une brigue emporta les suffrages d'un autre costé. Aprés quoy il déclara qu'il n'y penseroit plus, & pria ses amis avec plus de chaleur de ne le plus proposer, qu'il ne les avoit priez auparavant de luy donner leur voix. Outre ses Poësies dont le Recueil est entre les mains de tout le monde, & qui luy ont fait honneur par tout où il y a quelque connoissance des belles Lettres, & les Amenitez du Droit dont j'ay parlé, il a composé une *Histoire de la Maison & de la Terre de Sablé*, où il y a une infinité de choses tres-curieuses touchant la Province d'Anjou son Pays natal. Il achevoit quand il est mort, un *Dictionnaire d'Etymologies de la Langue Françoise*. Cet Ouvrage avoit esté precedé d'un autre de mesme nature, mais beaucoup moins ample, où l'on ne voit pas moins son grand sçavoir dans l'Art de la Grammaire, de mesme que dans le Livre qu'il a aussi composé sous le titre de *Remarques sur la Langue Françoise*. J'ay déja dit qu'il a esté un des meilleurs Grammairiens que l'on ait vûs en France, & que cependant il ne s'estoit presque point servi de la Grammaire dans son enfance pour apprendre la Langue Latine, & je le repete icy pour remarquer que peut-estre n'a-t-on pas beaucoup de raison de fatiguer les enfans, comme on fait ordinairement dans les Colleges par de longues Methodes raisonnées, où ces enfans ne comprennent presque rien; parce que ce sont plûtost des Leçons d'une fine Metaphysique, que des Regles d'une simple Grammaire. Comme on ne peut trop faire travailler la memoire des enfans, qui est alors dans sa force, & qui ne demande qu'à se remplir, on ne peut trop choyer leur raison naissante, qu'il faut laisser croistre en repos; parce qu'elle se broüille, s'obscurcit, & s'éteint mesme quelquefois, lors qu'on en veut tirer trop de service avant l'âge qui luy est destiné pour agir.

Il mourut à Paris le 23. Juillet 1692. Il laissa sa Bibliotheque aux Peres Jesuites de la Maison Professe; le Pere Ayrault son parent qui l'assista à la mort, ne contribua pas peu à luy faire faire ce legs à leur Societé.



Adrien de Valois
Historiographe Ordinaire de France



ADRIEN VALOIS.
HISTORIOGRAPHE DU ROY.


N s'étonnera ſans doute de voir icy le portrait d'Adrien Valois; & de n'y pas voir celuy d'Henry Valois ſon frere aiſné qui ne le cedoit en rien à ſon cadet, & qui même, ſelon le jugement de pluſieurs ſçavans hommes, ne tenoit pas moins le premier rang du côté du merite que du côté de l'âge, mais on n'a point de portrait de cet aiſné qui n'a jamais voulu ſe laiſſer peindre. Nous parlerons icy de tous les deux, & cet éloge leur ſera commun comme preſque toutes choſes leur ont été communes pendant leur vie.

Tous deux nâquirent à Paris, l'un au mois de Septembre 1603. l'autre au mois de Juin 1604. Leur pere Charles de Valois, content du bien que ſes parens luy laiſſerent, prefera la poſſeſſion d'un loiſir honneſte à l'acquiſition des biens d'une vie laborieuſe & inquiéte. Il étoit originaire de Liſieux, où il y a encore beaucoup de Gentilshommes du même nom : mais la nobleſſe de la naiſſance eſt un avantage qui merite peu d'eſtre relevé dans des hommes qui ont eu tant de vertu & tant de doctrine. Henry l'aiſné fut envoyé à Verdun y faire ſes études ſous les Peres Jeſuites de cette ville. Il n'eſt pas croyable avec quelle rapidité & avec quel fruit il les fit toutes. Il fut toûjours des premiers de ſes claſſes, toûjours aimé de ſes Maiſtres, & admiré de ſes compagnons. En 1618. les Jeſuites ayant eſté rétablis à Paris, il y vint faire une année de Rhetorique ſous le P. Petau, & ſa Philoſophie ſous le Pere Bruan. En 1622. âgé de dix-neuf ans il alla apprendre le Droit à Bourges où il demeura deux années, & au retour il ſe fit recevoir Avocat, plus pour donner cette ſatisfaction à ſon pere, que par inclination qu'il eût à cette profeſſion. Il porta la robe pendant plus de ſept ans, mais il ſe laſſa enfin de la porter inutilement, ne plaidant & ne faiſant aucune fonction d'Avocat. Il eut pour amis tout ce que la France avoit d'hommes ſçavans & d'un merite ſingulier dans la connoiſſance des belles Lettres, les du Puis, les Bignons, les Marca, les Gaulmins, les Nublé, les Launoy, les Ogiers, les Menages, & il uſoit ſi ſagement de leur amitié, que ſans la bleſſer il reprenoit dans leurs eſcrits tout ce qu'il y trouvoit à redire. Il a fait une infinité d'ouvrages tres-excellens, mais le plus memorable eſt la Traduction de Hiſtoire Eccleſiaſtique d'Euſebe, de Socrate, de Zozomene, de Philoſtorge, & de pluſieurs autres encore juſqu'à l'année 594. la quatorziéme du regne de l'Empereur Maurice. Cette Hiſtoire eſt accompagnee de notes d'une tres-ſçavante & tres-profonde érudition

Aprés la traduction de ces Auteurs Grecs, il travailla à donner les Auteurs Latins qui ſuivent, Sulpice Severe, Rufin, Caſſiodore, & quelques autres encore qu'il avoit collationnez ſur pluſieurs anciens Manuſcrits qu'il auroit accompagnez de Notes tres-curieuſes, s'il euſt veſcu plus long-temps. Il avoit auſſi compoſé un Traité des Loix Attiques qui n'a pas vû le jour, parce que dans ce temps-là Monſieur Petit donna un ouvrage tres-ample ſur cette matiere. Une chaiſe de Profeſſeur en Langue Grecque étant venu à vaquer dans le College Royal, &

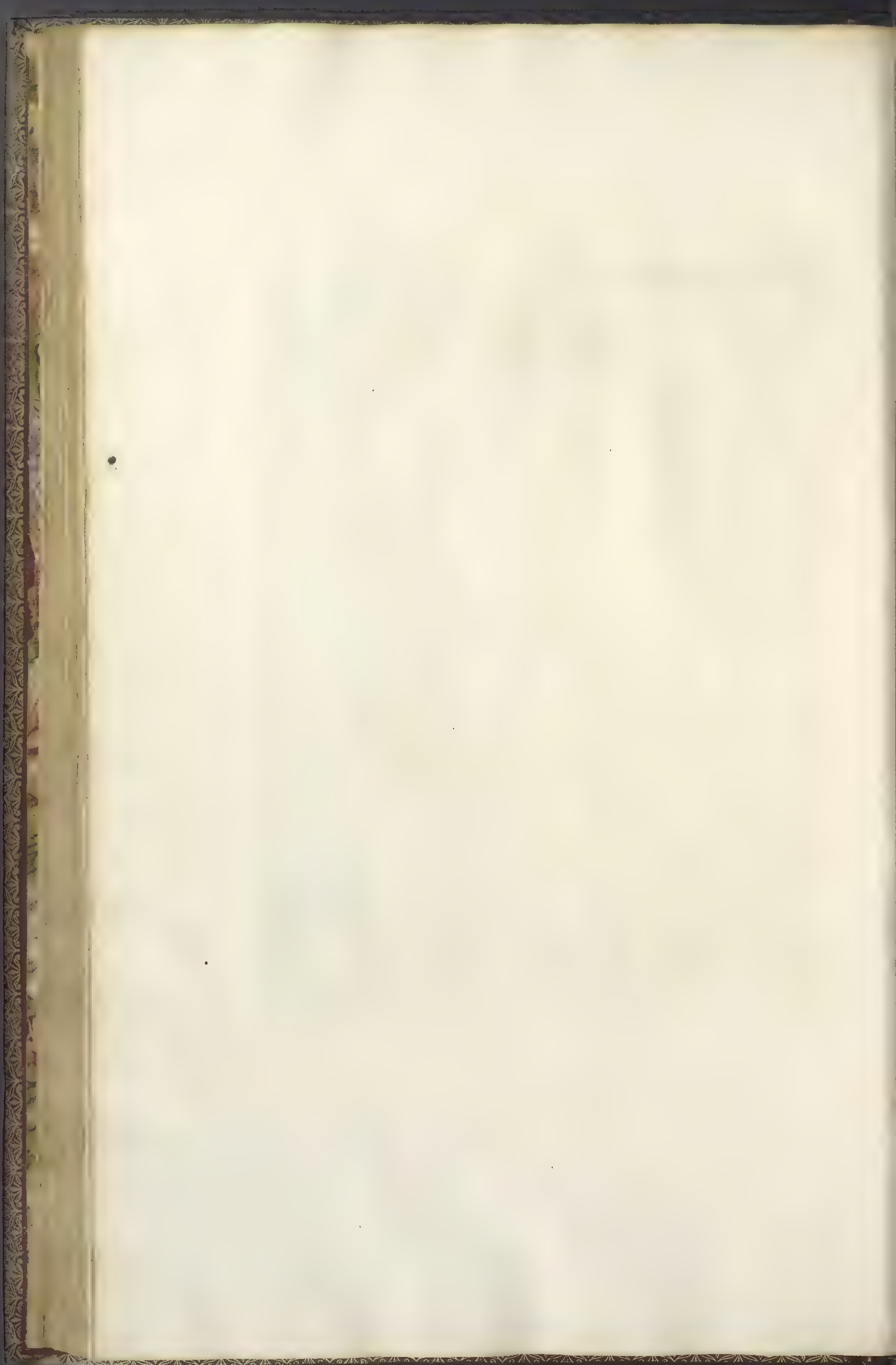
ayant esté resolu de la donner à celuy qui en paroistroit le plus digne dans une Dispute qui se feroit entre tous ceux qui voudroient se presenter, il fut choisi par M[r] Colbert pour un des Examinateurs qui devoient juger du merite des Pretendans. Lors qu'on souhaitta établir une Conference de gens doctes sur les matieres Ecclesiastiques, où les difficultez qui se rencontreroient dans l'intelligence des Livres saints, seroient examinées & resoluës, Monsieur Colbert voulut aussi qu'il fust du nombre de ces excellens hommes, quoique Laïque, & presque le seul parmi cette Assemblée qui ne fust pas dans le Sacerdoce. Il mourut au mois de Mars de l'année 1676. âgé de 72. ans, aprés avoir satisfait à tous les devoir d'un vray Chrêtien, dont il s'est acquitté tres-exactement dans tout le cours de sa vie.

Ce que je viens de dire des mœurs & de la doctrine de Henry Valois, peut servir à l'éloge d'Adrien son frere, étant difficile de trouver deux freres qui ayent eu plus de ressemblance & de conformité l'un avec l'autre. Comme Henry Valois s'estoit appliqué particulierement à la connoissance de l'Histoire Bisantine, Adrien Valois avoit pris pour sa tâche l'étude de l'Histoire de France. Il en donna le premier Tome en l'année 1646. où il éclaircit la partie la plus obscure de nostre Histoire. Il y découvre l'origine des anciens François, & raconte ce qu'ils ont fait depuis l'Empire de Valentinien jusqu'à la mort du Roy Clotaire. En l'année 1658. il en publia le second & le troisiéme Tome, avec un Traité des Basiliques, qui est tres-curieux. Il fut honoré de mesme que son frere, de la qualité d'Historiographe du Roy, avec une pension de douze cens livres. Il parut en l'année 1666. un pretendu fragment de Petrone, trouvé, à ce qu'on disoit, à Trau en Dalmatie. Il en montra la fausseté & la supposition par une infinité de preuves incontestables, en faisant voir combien le stile de ce fragment estoit different de celuy de l'original. Il assûre, & en cela il est de l'avis de son frere, que Petrone estoit Gaulois, & qu'il avoit vescu sous le regne d'Antonin, & non point sous celuy de Neron, suivant l'opinion commune.

En 1675. il donna au Public son livre intitulé *Notitiæ Galliarum*, qui doit estre regardé comme un des plus precieux fruits de ses veilles. Là il s'étonne que Ptolemée n'ait pas décrit les Gaules avec le mesme soin que les autres Provinces de l'Empire, & assurément l'exactitude qu'il y a apportée dans ses Notes, le met en droit de reprocher à Ptolemée sa negligence. Il mourut le 2. jour de Juillet 1692. Aprés sa mort son fils fit imprimer un Recueil de plusieurs choses qu'il luy avoit oüy dire, sous le nom de Valesiana, où il a joint un Recueil de ses Poësies Latines qui sont d'un stile tres pur & tres élegant.



Barthelemi d'herbelot
Interprete des Langues Orientales



BARTHELEMY D'HERBELOT
INTERPRETE DES LANGUES ORIENTALES.


EAUCOUP de ſcience jointe avec encore plus de bon ſens & de probité, font le caractere de celuy dont j'entreprens l'éloge.

Barthelemy d'Herbelot nâquit à Paris le 4. Decembre 1625. d'une Famille conſiderable & par elle-meſme, & par ſes alliances. Dés qu'il eut achevé ſes etudes d'Humanitez & de Philoſophie ſous les plus excellens Profeſſeurs de l'Univerſité, il s'appliqua à l'étude des Langues Orientales, & particulierement de la Langue Hebraïque, dans la veuë de mieux entrer dans le ſens du texte original des livres de l'ancien Teſtament.

Aprés un travail aſſidu de pluſieurs années, il fit un voyage en Italie, perſuadé que la converſation des Armeniens & des autres Orientaux qui ſouvent y abordent, le perfectionneroit beaucoup dans la connoiſſance de leurs Langues. A Rome il fut particulierement eſtimé des Cardinaux Barberin & Grimaldi, & il contracta une étroite amitié avec Lucas Holſtenius, & Leo Allatius Bibliothecaire du Vatican, deux des plus ſçavans hommes de ce ſiecle. En l'année 1656. le Cardinal Grimaldi, Archeveſque d'Aix, l'envoya à Marſeille audevant de la Reine de Suede, qui fut ravie du choix qu'on avoit fait d'un homme ſi univerſellement ſçavant, & par conſequent ſi capable de l'entretenir ſelon ſon gouſt & ſon genie. Au retour de ce voyage qui ne dura qu'un an & demy, Monſieur Fouquet Procureur General du Parlement de Paris, & Sur-intendant des Finances, l'attira dans ſa maiſon, & luy donna une penſion de quinze cens livres. Il ſembloit que la diſgrace de Mr Fouquet qui arriva peu de temps aprés, devoit entraîner Mr d'Herbelot par l'attachement qu'il avoit à la fortune de ce Miniſtre, mais cela n'empêcha point que ſon merite ne luy fiſt obtenir la Charge d'Interprete des Langues Orientales, avec des Lettres verifiées en la Chambre des Comptes. Il eſt vray que peu d'autres perſonnes étoient auſſi capables que luy de cet Employ.

Quelques années s'eſtant écoulées, il fit encore un voyage en Italie, où il s'acquit une ſi grande reputation, que les perſonnes les plus diſtinguées, ſoit par leur ſcience ou par leur dignité, s'empreſſerent à l'envi de le connoître. Le grand Duc de Toſcane Ferdinand II. luy donna des marques extraordinaires de ſon eſtime. Ce fut à Livourne que Mr d'Herbelot eut l'honneur de voir ce Prince pour la premiere fois; il eut avec luy & avec le Prince ſon fils qui eſt le grand Duc d'aujourd'huy, de frequentes converſations, dont ils furent ſi ſatisfaits, qu'ils luy firent promettre de les venir trouver à Florence. Il y arriva le 2. Juillet 1666, & y fut reçû par le Secretaire d'Etat, qui le conduiſit dans une maiſon preparée pour ſon logement, où il y avoit ſix pieces de plein pied magnifiquement meublées, & où on luy entretint une table de quatre couverts, ſervie avec toute ſorte de délicateſſe, & un caroſſe aux livrées de ſon Alteſſe Sereniſſime. On trovera peu d'exemples d'honneurs auſſi grands rendus par un Souverain au ſeul merite d'un particulier. Ces honneurs furent couronnez

par un present dont le choix & la maniere ingenieuse de le donner n'ont pas semblé moins estimables que le present même, quelque magnifique & precieux qu'il fust. Une grande Bibliotheque ayant esté en ce temps-là exposée en vente dans Florence, le Grand Duc pria Mr d'Herbelot de la voir, d'examiner les manuscrits en Langues Orientales qui y estoient, de mettre à part les meilleurs, & d'en marquer le prix. Dés que cela eut esté fait, ce genereux Prince les acheta, & en fit present à Mr d'Herbelot, comme de la chose qui estoit le plus selon son goust.

Un traittement aussi honorable que celuy-là, pouvoit paroître un sujet de reproche à la France, de se priver si long-temps d'un si excellent homme. Mais Mr Colbert naturellement porté à faire du bien aux gens de Lettres, & sur tout à ne rien negliger de tout ce qui pouvoit faire honneur à la France, le fit inviter de revenir à Paris, avec assurance qu'il y recevroit des preuves solides de l'estime qu'il s'estoit acquise. Le Grand Duc qui regne à present, eut de la peine à le laisser partir, & n'y consentit qu'aprés avoir vû les ordres de ce Ministre qui le rappelloit.

A son retour en France, le Roy luy fit l'honneur de l'entretenir plusieurs fois sur ses voyages, & luy donna une pension de quinze cens livres. Pendant son sejour en Italie, il avoit commencé son grand ouvrage de la Bibliotheque Orientale, & il employa avec joye le loisir dont il vint joüir en France, à continuer un travail si curieux & si utile. D'abord il composa ce Livre en Arabe, & Mr Colbert avoit resolu de le faire imprimer au Louvre avec des caracteres que l'on devoit fondre exprés: mais aprés la mort de ce Ministre on changea de resolution, & Mr d'Herbelot fit tout son ouvrage en François pour le rendre d'un plus grand usage. A l'égard du commun des gens de Lettres, ce livre est une espece de nouveau Monde; nouvelles Histoires, nouvelle Politique, nouvelles Mœurs, nouvelle Poësie; en un mot, un nouveau Ciel, une nouvelle Terre. Ce qui n'a pû entrer dans cette Bibliotheque, a esté redigé par Mr d'Herbelot sous le titre d'*Antologie*, & contient ce qu'il y a de plus curieux dans l'Histoire des Turcs & dans celle des Arabes & des Perses. Il a aussi composé un Dictionnaire Turc, Persan, Arabe & Latin, que Mr son frere doit donner au Public incessamment, de mesme que plusieurs Traitez tres-curieux & tres-dignes d'estre mis au jour.

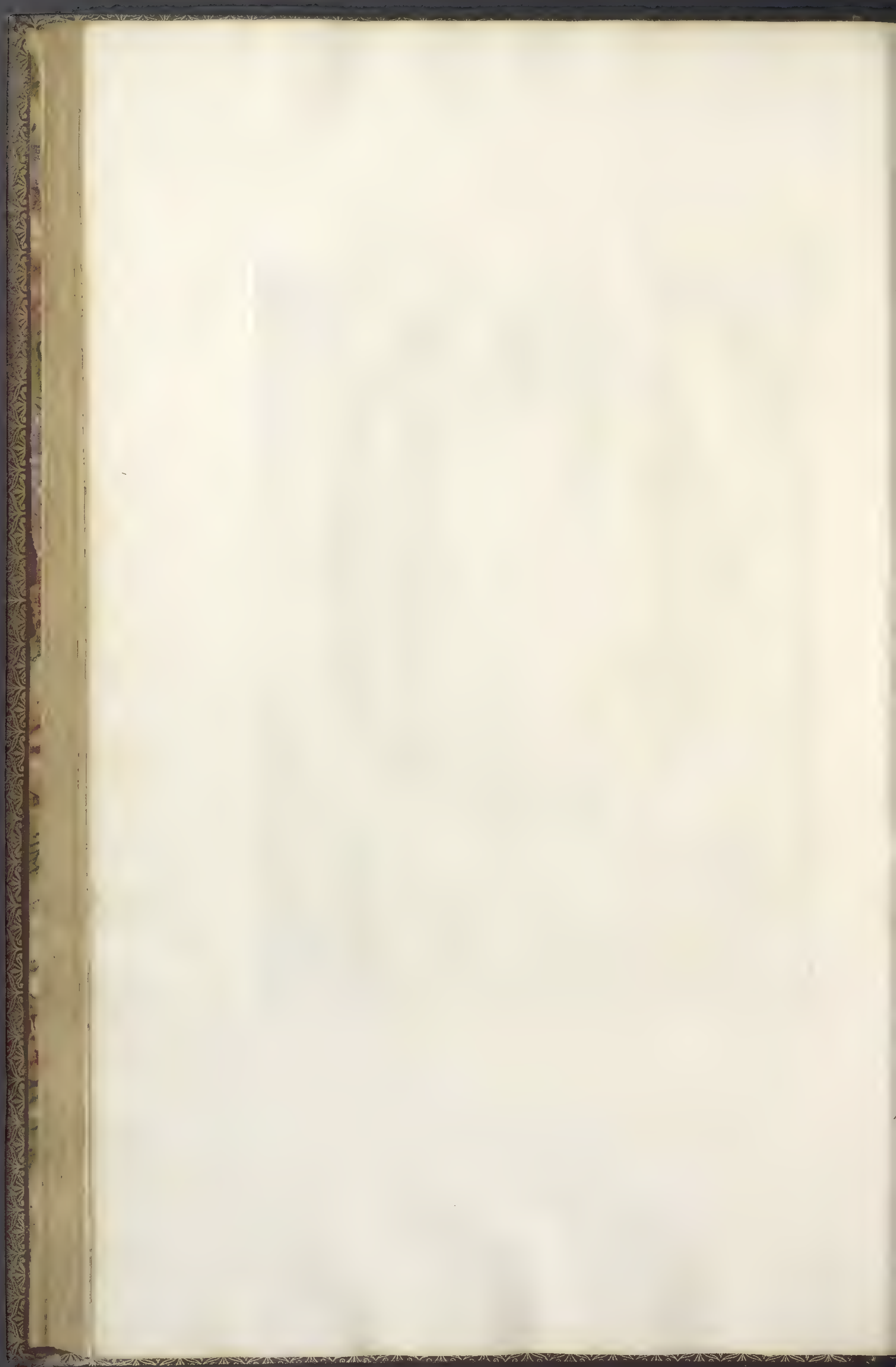
Ce fut en consideration de ces Talens extraordinaires, que Mr de Pontchartrain luy fit obtenir, il y a quelques années, la Charge de Professeur Royal en Langue Syriaque, vacante par la mort de Mr Dauvergne. Il mourut le 8. jour de Decembre 1695. âgé de 70. ans.

Mr d'Herbelot n'estoit pas moins versé dans les Lettres Grecques & Latines, que dans les Langues & les Histoires Orientales, c'estoit un homme veritablement universel en toute sorte de litterature; mais ce qui estoit encore de plus estimable en luy, c'est qu'il avoit un esprit superieur à toutes ses connoissances, dont il ne parloit jamais qu'il n'y fust invité par ses amis. Il ne décidoit point avec hauteur, il ne preferoit point son sentiment à celuy des autres. Il écoutoit leurs raisons avec patience, & leur répondoit avec douceur. Son sçavoir estoit accompagné d'une probité parfaite & d'une pieté tres-solide.





Ismael Bouillaud
Astro-nome



ISMAEL BOÜILLEAU, ASTRONOME.



ISMAEL BOÜILLEAU nâquit à Loudun le 28. Septembre 1605. Ses parens Calvinistes le mirent aux études, où il profita beaucoup en peu de temps. Son esprit pénétrant luy ayant fait voir une partie des erreurs où il estoit, il se fit instruire, & abjura l'heresie à l'âge de vingt-un an ; il reçut ensuite les Ordres sacrez, & il fut promû à celuy de la Prestrise à l'âge de 25. ans.

Il apprit les Humanitez dans le lieu de sa naissance, la Philosophie à Paris, & le Droit à Poitiers. Au sortir des Ecoles, devenu capable d'entrer dans le secret des Sciences, il s'appliqua fortement à la Theologie, à la connoissance de l'Histoire profane & sacrée, aux Mathematiques, & particulierement à l'Astronomie, où il fit un si grand progrés, que dans la Preface du Catalogue de la Bibliotheque de S. Victor qu'il avoit pris soin de dresser, on luy donne la qualité d'Astronome.

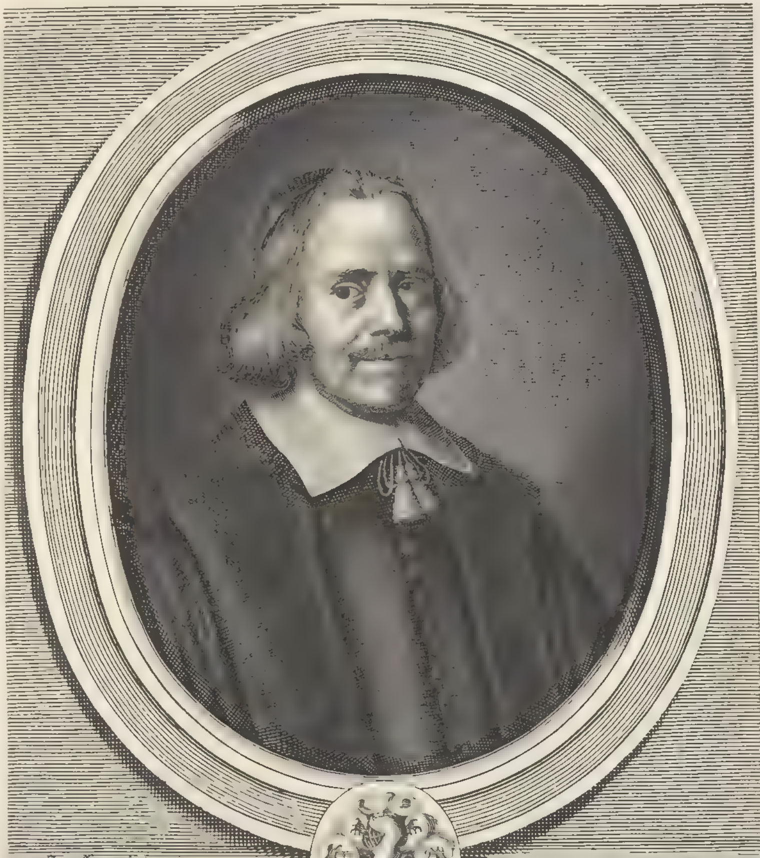
En 1638. il fit imprimer un Traité de la nature de la Lumiere. Mr de la Chambre & Mr Petit, tous deux Medecins, écrivirent long-temps aprés, l'un contre l'autre sur le même sujet, & Mr Boüilleau s'étonnoit que ces deux excellens hommes osassent se mêler de parler de la lumiere, n'ayant aucune connoissance de l'Optique. Il y a lieu d'estre surpris de l'étonnement de Mr Boüilleau ; car quoy qu'il y ait de la liaison entre ces deux choses, & que l'Optique ne se puisse bien comprendre sans connoistre la nature de la lumiere, cela ne conclut point que pour parler pertinemment de la nature de la lumiere, il faille estre tres-sçavant dans l'Optique.

L'année suivante il publia à Amsterdam son *Philolaus*, ou ses Dissertations du veritable Systême du monde. En 1640. il composa une Dissertation sur S. Benigne, où il fait voir les contradictions qui se trouvent dans la Chronique, qui dit que l'année 195. dans la troisiéme Indiction, sous le regne de l'Empereur Severe, S. Benigne serviteur de Dieu fut envoyé avec ses compagnons dans les Gaules pour y prêcher l'Evangile : que cette mission se fit par S. Polycarpe Metropolitain d'Asie, suivant le conseil de S. Irenée qui luy estoit apparu peu de jours aprés son martyre. Mr Boüilleau fait voir qu'au temps de l'Empereur Severe on ne parloit point encore d'Indictions, qui ne furent instituées que par Constantin en l'année 312. que le titre de Metropolitain donné à S. Polycarpe estoit alors inconnu, & enfin que S. Irenée qui mourut 36. ans aprés S. Polycarpe, n'a pû luy apparoistre. En 1644. il traduisit en Latin Theon de Smirne Philosophe Platonicien, & l'illustra de ses Notes. L'année suivante il mit au jour un grand ouvrage intitulé, *Astrologia Philolaica*, où il pretend demontrer les mouvemens des Planettes par une nouvelle & veritable hypothese, avec des Tables tres-faciles. Quatre ans aprés il composa un Traité en faveur des Eglises de Portugal, qui depuis que ce Royaume avoit secoüé le joug de la domination Espagnole, demeuroient dépourvûës d'Evêques, par le refus que faisoit le Pape de donner des Bulles à ceux que le Roy Jean IV. avoit nommez.

Avant que de rien decider, il rapporte avec ſoin les differentes manieres dont l'Egliſe Catholique, ſuivant les temps, s'eſtoit pourveuë de Paſteurs, & particulierement comment l'Eſpagne changea dans le ſixiéme Canon du Concile de Tolede, l'uſage qui avoit eſté obſervé juſqu'alors, en decidant qu'il ſeroit permis à l'avenir à l'Archevêque de Tolede d'inſtituer Eveſques, en la place de leurs predeceſſeurs, ceux que le Roy auroit élus. Il ne doute point que les Rois d'Eſpagne & de Portugal ne ſoient legitimes poſſeſſeurs du droit qu'ils ont dans l'inſtitution des Evêques, l'ayant acquis tacitement du Clergé. Il donne ſes avis à peu prés
» de cette ſorte : Aprés que le Roy Jean IV. a ſupplié depuis 8. ans Urbain VIII. &
» Innocent X. de donner des Bulles aux Eveſques nommez, il peut les faire ſa-
» crer par les Metropolitains ; & comme les Papes ont autrefois pretendu que le
» pouvoir d'eſtablir des Eveſques dans les Sieges vacans leur eſtoit devolu, par la
» negligence des Princes qui avoient manqué d'y pourvoir, il rentrera legitimement
» dans ſon droit par une pareille negligence de la part des Papes. En cela il ne bleſ-
» ſera en rien le reſpect qu'il porte au ſaint Siege, & il ſera toûjours diſpoſé auſſi-
» bien que les Eveſques ſacrez par les Metropolitains, à luy demander ſa confir-
» mation, & à recevoir des Bulles. En la même année qu'il compoſa cet Eſcrit pour les Egliſes de Portugal, il fit imprimer au Louvre un volume de l'Hiſtoire Bizantine écrite en grec par Ducas, qui commence à Jean Paleologue premier Empereur de Conſtantinople, & finit à Mahomet II. Empereur des Turcs : Mr Boüilleau tira cette hiſtoire d'un Manuſcrit grec de la Bibliotheque du Roy, & y joignit la verſion Latine avec des Notes. En 1657. il donna au Public un Traité des Lignes ſpirales, n'ayant (à ce qu'il dit) jamais bien compris ce qu'en dit Archimede, ce qui eſt aſſez remarquable. En 1663. il publia en un volume un Traité pris de Ptolomée, avec une verſion Latine, intitulé, *De judicandi facultate & animi principatu.* Quelque temps aprés il mit au jour un grand ouvrage in folio avec ce titre, *Opus novum ad Arithmeticam infinitorum, Libris ſex comprehenſum, in quo plura à nonnullis hactenus edita demonſtrantur.*

Outre ces ouvrages il en a compoſé pluſieurs autres qui ſont demeurez dans ſon cabinet : cependant la grande reputation qu'ils luy donnerent ne diminua rien de ſa modeſtie : & un de ſes amis luy ayant témoigné par une Lettre la haute opinion qu'il en avoit, Mr Boüilleau luy fit cette réponſe : *Il n'y a rien au monde que j'apprehende tant que les loüanges, ſi ce que je fais eſt approuvé par les honneſtes gens intelligens dans les matieres que j'ay traittées, cette approbation pure & ſimple ſans éloges, vaut mieux que tous les panegyriques.* Il demeura pluſieurs années chez Mr du Puy Garde de la Bibliotheque du Roy, où s'aſſembloient tous les jours Meſſieurs Grotius, Blondel, de Launoy, Guyet, Menage, Bigot, Thoinart, &c. ſes amis les plus intimes.

Aprés la mort de Mr du Puy, Mr de Thou Preſident à la premiere des Enqueſtes voulut l'avoir chez luy, & le mena en Hollande lors qu'il y alla en qualité d'Ambaſſadeur. Il fit pluſieurs autres voyages en Italie, en Allemagne, en Pologne & au Levant. La Reine Louiſe de Gonzague l'attira à ſa Cour, le reçut honorablement, & luy fit un preſent conſiderable. Le Roy Jean Caſimir le nomma pour ſon Agent auprés des Etats des Provinces Unies pendant la guerre de Suede & de Pologne. En l'année 1689. il ſe retira dans l'Abbaye de S. Victor ; il y fit ſon teſtament le 20. Aouſt 1691. & y mourut le 25. Novembre 1694.


Duflos effigiem sculp.
David Blondel



DAVID BLONDEL,

PROFESSEUR EN HISTOIRE.

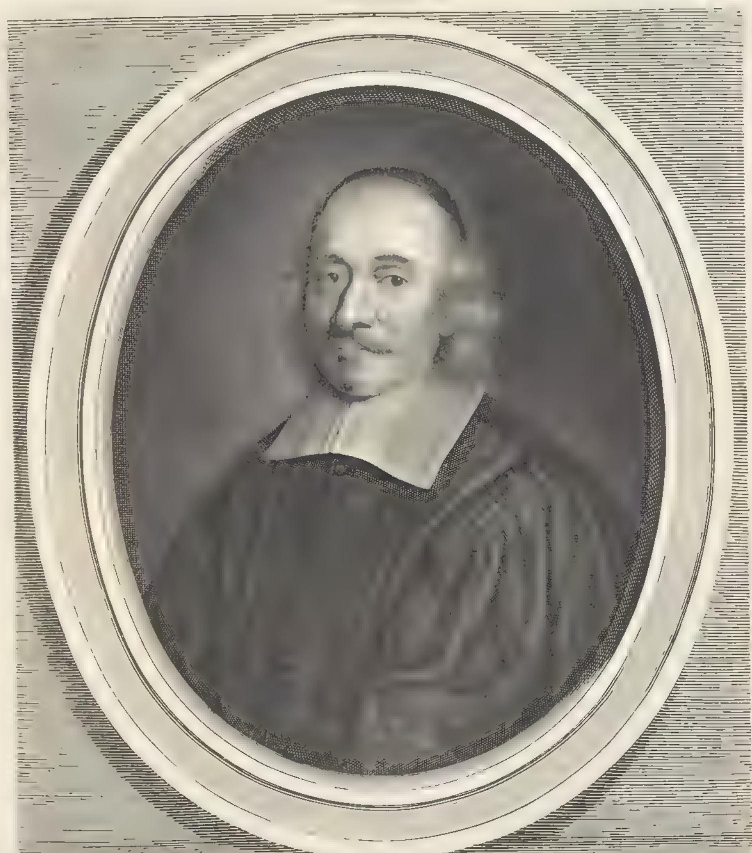


IL est estonnant qu'un homme qui a autant aimé la verité que celuy dont j'entreprens l'Eloge, ne l'ait pas connuë dans la matiere de toutes la plus grave & la plus importante: car il a vescu & est mort dans la profession de la Religion Pretendue Reformée, dont il estoit un des Ministres. Il avoit une sagacité merveilleuse à bien discuter & à bien démesler un point d'Histoire, & peu de personnes ont esté aussi loin que luy pour en bien développer toutes les circonstances. Son fort estoit l'exactitude; & Monsieur du Puy, Garde de la Bibliotheque du Roy, l'appelloit le Grand Dataire. Il prit à tasche d'examiner à fond l'histoire fabuleuse de la Papesse Jeanne; & quoy que les ennemis de la Religion Catholique l'ayent revestuë de toute la vray semblance dont elle est capable, il en démesla si bien toutes les absurditez, qu'elle ne passa plus parmi ceux qui avoient quelque connoissance exacte de l'histoire que pour une fable grossiere & mal inventée. Entre les preuves de la fausseté de cette histoire, la profession de Mr Blondel qui la refute est tres-considerable; c'est un Ministre que l'interest de sa Religion engageoit à soustenir cette supposition, & qui n'a pû estre porté à la combattre que par la seule force de la verité. Saumaise s'estoit vanté que si on luy donnoit l'Ecrit de Monsieur Blondel, il le dissiperoit en soufflant dessus; mais le Livre luy ayant esté donné, il vescut six ans depuis sans y répondre, & sans qu'on ait trouvé aprés sa mort dans ses papiers un seul mot sur cette matiere. Rivet plus sincere, a écrit qu'il doutoit qu'on pust refuter le Livre de Blondel au contentement d'un Lecteur judicieux & éclairé.

David Blondel né à Châlons en Champagne réussit parfaitement dés son jeune âge dans l'étude des belles Lettres: aprés avoir appris les Langues sçavantes & la Theologie, il s'appliqua à l'Histoire Ecclesiastique, & particulierement à celle du bas Empire. Il fut receu Ministre dans un Synode de l'Isle de France en l'année 1614. & exerça son ministere à Houdan prés de Paris en 1619. Il fit en cette année un Ouvrage intitulé, *Modeste Declaration de la sincerité & verité des Eglises Reformées de France.* C'estoit une Réponse aux Ecrits de deux ou trois Auteurs Catholiques, & particulierement du Cardinal de Richelieu, qui n'étoit alors qu'Evesque de Luçon. Ce Livre luy fit beaucoup d'honneur. Il eut toûjours des emplois considerables dans les Synodes. Il fut plus de vingt fois Secretaire dans ceux de l'Isle de France. On le députa quatre fois aux Synodes Nationaux, où il ne manquoit jamais d'estre choisi pour dresser & recueillir les Actes. Ce fut luy que le Synode National de Castres députa au Roy en l'année 1626. pour remercier Sa Majesté au nom de la Compagnie. En l'année 1650. les Administrateurs du College d'Amsterdam luy firent proposer d'y venir estre Professeur en l'Histoire; ce qu'il accepta, & y remplit la Chaise de Vossius. Comme il estoit fort laborieux, l'extréme application qu'il eut au travail de ses estudes & de ses leçons, jointe à l'air humide d'Amsterdam, luy causa une si grande fluxion sur les yeux, qu'il en demeura aveugle fort long-

temps. Cette fluxion tomba enſuite ſur la poitrine, & il en mourut le 17. Avril 1655. âgé de ſoixante-quatre ans. C'eſtoit un homme d'honneur, d'une prodigieuſe lecture, & capable de grandes choſes. Quoy qu'il n'ait pas écrit avec beaucoup d'élegance ni en Latin, ni en François, & que ſon ſtyle ſoit obſcur, particulierement à cauſe des frequentes parentheſes dont il l'embaraſſoit, neanmoins ſes Ouvrages ſont fort recherchez à cauſe de leur profonde érudition, & de l'exactitude de ſes recherches. Nous avons de luy, outre les Ouvrages dont j'ay parlé, une tres-belle Réponſe aux emportemens de Chifflet contre la genealogie de la Maiſon de France, ſous le titre d'*Aſſertio genealogiæ Francicæ*; un Traité des Sibylles; un autre intitulé, *de Formula regnante Chriſto*; & un autre intitulé, *Pſeudo-Iſidorus & Turrianus vapulantes*, qui eſt une Piece contre les Epiſtres Decretales. Nous avons encore de luy un Traité qui a pour Titre, *Eſclairciſſement ſur l'Euchariſtie*, & un Traité *de la Primauté dans l'Egliſe.*

Il avoit entrepris de refuter Baronius dans la plûpart des endroits de ſes Annales; mais on n'a trouvé de tout ce travail que quelques Notes qu'il avoit écrites ſur les marges de ſon Baronius. Un Miniſtre Bearnois refugié à Amſterdam, les ayant inſeré dans un Livre qu'il fit contre ce ſçavant Cardinal, elles n'ont pas eſté trouvées fort importantes, non plus que tout ce que le Miniſtre Bearnois y avoit ajoûté. Il avoit deux freres, tous deux Miniſtres, l'un nommé Moyſe, & l'autre Aaron, qui ont eſté gens de merite, & d'une érudition au deſſus du commun.





Samuel Bochart

SAMUEL BOCHART.



LA profonde érudition de celuy dont je vais parler ne permet pas qu'on luy refuse une place dans ce Volume, & elle luy donne un droit inconteſtable d'eſtre mis au nombre des Hommes Illuſtres de ſon ſiecle. Il nâquit à Roüen de René Bochart Miniſtre de cette Ville, & d'Eſther du Moulin fille de Pierre du Moulin fameux Miniſtre de Charenton. Il eſtoit de l'Illuſtre Famille de Bochart Champigni, de la branche de Menillet.

On peut juger du progrés qu'il fit dans l'eſtude des belles Lettres, par les quarante Vers Grecs qu'il compoſa n'ayant encore que 13. ans à la loüange de Numa Dempſter, qui les publia à la teſte de ſes Antiquitez Romaines. Il fit ſa Philoſophie à Saumur, où il ſouſtint des Theſes avec tout l'applaudiſſement imaginable. A ſon retour d'Angleterre où il demeura quelque temps avec Cameron ſon Maiſtre en Theologie qu'il y avoit ſuivi, il s'attacha ſous Thomas Erpenius à l'eſtude de l'Arabe qu'il apprit à fonds, de meſme que l'Hebreu & la plûpart des autres Langues Orientales. Enſuite il fut receu Miniſtre à Caën, où la premiere choſe d'éclat qu'il fit fut une Diſpute contre le Pere Veron, dans laquelle par ſon eſprit, & avec le ſecours de ſon érudition, il remporta tout l'avantage qu'il pouvoit eſperer en défendant une mauvaiſe cauſe.

Sa reputation s'augmenta beaucoup par la publication *du Phaleg & du Chanaan*, qui contiennent une Geographie ſacrée de tous les Pays où les Peuples furent diſperſez aprés la confuſion des Langues à la Tour de Babel. Rien n'eſt égal aux Recherches curieuſes qu'il y a dans ce Livre, & à la profondeur de l'érudition qui s'y trouve par tout. Il donna enſuite un Livre intitulé, *De Animalibus ſacræ Scripturæ*, où il décrit & explique la nature de tous les animaux dont il eſt parlé dans le vieil & dans le nouveau Teſtament. Il fit encore pluſieurs Traitez *des Mineraux*, *des Plantes*, *& des Pierres precieuſes* dont il eſt fait mention dans l'Ecriture ſainte; comme auſſi un Traité *du Paradis Terreſtre.* Il s'appliqua à ces ſortes d'Ouvrages, parce qu'il avoit entrepris de preſcher ſur la Geneſe. Il ne crut pas d'abord qu'il pouſſeroit ſi loin cette ſorte de travail; mais il s'y engagea inſenſiblement par la connexité que ces matieres ont les unes avec les autres. Le Traité des Animaux a eſté imprimé à Londres en 1663 ſous le Titre de *Hierozoicon.* Il a eſté réimprimé à Francfort en 1675. & à Leyde en 1692. La Reine de Suede prevenuë par la grande reputation de Monſieur Bochart, l'attira à ſa Cour, & luy fit un accueil & un traitement tres-honorable. De jeunes fous qui approchoient la Reine ont fait cent mauvais contes ſur le voyage qu'il fit en Suede; mais rien n'y a donné lieu que ſa haute reputation, & la gravité que luy donnoit ſon grand merite.

Il publia une Lettre en 1650. ſur l'autorité des Rois & ſur l'inſtitution des Eveſques & des Preſtres, une autre en 1651. contre le Jeſuite la Barre, touchant la tolerance du Lutheraniſme donnée dans le Synode National de Charenton: & enfin une troiſiéme, où il montre par pluſieurs ſçavantes raiſons qu'il n'y a point d'apparence qu'Enée ſoit jamais venu en Italie. Il eſtoit de l'Academie de Caën, compoſée alors de pluſieurs excellens hommes. Il mourut ſubite-

ment dans cette Academie le Lundy ſeiziéme May de l'année 1667. On a crû que le déplaiſir d'y entendre lire une Réponſe à quelques Propoſitions qu'il avoit avancées, laquelle le convainquoit de s'eſtre trompé conſiderablement, avoit cauſé ſa mort; mais il n'eſt guere croyable qu'un homme auſſi moderé, d'auſſi bon ſens, ſe ſoit laiſſé mourir pour une choſe auſſi naturelle & auſſi ordinaire aux plus grands Perſonnages. Ce bruit ne s'eſt répandu que par la mauvaiſe couſtume que l'on, a d'attribuer preſque toûjours à des cauſes morales la mort de la plûpart des hommes, qui n'eſt ordinairement que l'effet d'une cauſe purement phyſique. C'eſtoit un veritable homme d'honneur & d'une droiture tout-à-fait ſinguliere, aimant ſes amis avec chaleur, & en eſtant aimé de meſme. Son érudition eſtoit extrémement profonde, & le fort de cette érudition conſiſtoit particulierement dans un grand uſage des Lettres profanes, jointe à une tres-grande connoiſſance des Langues Orientales, & à une longue eſtude de la lettre de l'Ecriture ſainte.



Isaac de Bensserade
de l'Academie Françoise

ISAAC DE BENSERADE,

DE L'ACADEMIE FRANCOISE.



PERSONNE n'a peut-estre jamais eu plus de vivacité d'esprit que celuy dont je vais parler; & cette vivacité, qui éclata dés les premieres années de son enfance, a duré sans déchoir jusqu'à la fin de sa vie.

Isaac de Benserade nâquit à Lions Ville de Normandie, proche Roüen. Son pere estoit Grand Maistre des Eaux & Forests, & l'on asseure qu'un de ses Ancestres a esté Chambellan d'un de nos Rois, & Chastelain du Chasteau de Milan. Du costé de sa mere il estoit allié à la Maison de Vignerot, & de la Porte. Cette naissance, jointe à la beauté de son esprit, luy donnoit une honneste hardiesse, qui le rendit familier avec les plus grands Seigneurs de la Cour, dont il estoit aimé tendrement, & qui ne s'empressoient pas moins à l'avoir pour ami, que luy à leur faire sa cour.

Lors qu'il fallut luy faire recevoir le Sacrement de la Confirmation, on le mena la veille saluer l'Evesque qui devoit confirmer. Cet Evesque le voyant fort vif pour son âge (car il n'avoit encore que six ou sept ans) & sçachant qu'il s'appelloit Isaac, nom alors fort commun parmi les Huguenots, du nombre desquels son pere avoit esté long-temps, il luy demanda s'il ne vouloit pas changer de nom. *Que me donnerez-vous de retour*, répondit le petit Benserade. *On ne donne point de retour pour changer de nom*, luy répondit l'Evesque. *Je garderay donc le mien*, répondit-il. *Vous avez raison, mon fils*, luy dit l'Evesque en soûriant, *car quelque nom que vous ayez, vous sçaurez bien le faire valoir.*

Au sortir du College il composa trois ou quatre Pieces de Theatre qui réussirent, entre autres Iphis & Jante, & Marc-Antoine. Le Cardinal de Richelieu qui l'estimoit beaucoup luy fit du bien, & la Reine Mere luy donna une pension de trois mille livres. Il s'attacha à l'Admiral de Brezé, qu'il suivit dans toutes ses Expeditions; & aprés sa mort il retourna à la Cour, où il brilla plus que jamais.

Quoy qu'il vescût tres-familierement avec les plus grands Seigneurs du Royaume, comme je l'ay déja remarqué, il y vivoit neanmoins avec une tres-grande circonspection. *Vous vous estonnez*, disoit-il quelquefois à ses amis, *de voir la maniere dont je parle aux plus grands Seigneurs; sçachez que je suis toûjours sur mes gardes avec eux, & que personne n'observe mieux que moy les longues & les breves en leur parlant. Ce sont des lions*, ajoûtoit-il, *qui par leurs caresses affectées me tendent des pieges à tous momens. Ils seroient ravis que je m'échapasse à quelque chose de trop familier, pour avoir le plaisir de me donner un coup de patte; mais, Dieu mercy, je ne leur ay point encore donné cette sorte de divertissement.*

Il estoit bien fait de sa personne, & d'une taille fort aisée; fort propre, & fort galant; qualité qu'il a conservée jusque dans sa vieillesse, sans qu'elle luy ait jamais donné du ridicule: ce qui demande dans un âge avancé bien de l'esprit & du bon sens. Ses Poësies ont fait pendant plus de quarante ans les délices de la Cour & de toute la France, particulierement pendant la jeunesse du Roy, par les Vers admirables qu'il faisoit pour les Balets que Sa Majesté dansoit ou faisoit dan-

ser tous les hyvers. Ces Vers sont d'une espece toute nouvelle, & dont il a esté le premier Inventeur. Avant luy les Vers d'un Balet ne parloient que des Personnages que l'on y faisoit entrer, & point du tout des Personnes qui les representoient. Mr de Benserade tournoit ses Vers d'une maniere qu'ils s'entendoient également & des uns & des autres : Et comme le Roy representoit tantost Jupiter & tantost Neptune, quelquefois le Dieu Mars, d'autrefois le Soleil, rien n'estoit plus agreable ni plus admirable tout ensemble, que la finesse des loüanges qu'il luy donnoit sans s'adresser à luy. Le coup portoit sur le Personnage, & le contre-coup sur la Personne; ce qui donnoit un double plaisir en donnant à entendre deux choses à la fois, qui belles separément, devenoient encore plus belles estant jointes ensemble. Il en estoit de mesme de tous les Seigneurs, & de toutes les Dames de la Cour, qui dansoient avec le Roy dans ces mesmes Ballets; leurs qualitez, leurs talens, & quelquefois mesme leurs intrigues y estoient touchées si délicatement, qu'ils estoient obligez d'en rire les premiers.

Ses autres Poësies n'estoient pas moins originales. Il n'a jamais imité personne, la galanterie dont elles sont animées est toute neuve, & n'a point de modelle dans l'Antiquité la plus polie, soit Grecque, soit Romaine. Les Anciens ne songeoient qu'à mettre de la passion dans leurs Vers amoureux; Mr de Benserade y a meslé une plaisanterie galante qui plaist à tout le monde. Le Cardinal Mazarin estimoit fort ses Poësies, & se faisoit honneur de dire qu'en sa jeunesse il avoit fait des Vers qui ressembloient à ceux de Benserade. Il luy fit donner une pension de deux mille livres, & une autre de mille écus sur l'Abbaye de S. Eloy.

En envoyant à une Dame de qualité une Paraphrase sur le Livre de Job, il l'accompagna d'un Sonnet qui fit beaucoup de bruit, & qui finit par ces Vers en parlant de Job:

S'il souffrit des maux incroyables;
Il s'en pleignit, il en parla;
J'en connois de plus misérables.

Comme ce Sonnet plut extrémement, ceux qui n'aimoient pas qu'on luy donnast tant de loüanges pretendoient qu'il n'approchoit pas d'un Sonnet de Voiture qu'ils luy opposoient, & que Voiture avoit fait pour une Dame sous le nom d'Uranie. Tout Paris fut partagé sur cette dispute; il se forma comme deux partis, dont celuy de Benserade s'appelloit le Parti des Jobelins, & celuy de Voiture le Parti des Uranins. La question demeura indécise, & l'on convint seulement que si celuy de Voiture estoit le plus beau, au gré de quelques-uns, celuy de Benserade estoit le plus galant au gré de tout le monde.

Il a fait toutes les Metamorphoses d'Ovide en Rondeaux, dont il y en a plusieurs qui sont d'une tres-grande beauté. Chaque Rondeau rapporte ce qu'il y a d'essentiel dans chaque Fable, avec des Moralitez tres-ingenieuses & tres-agreables. Le Roy voulut bien faire la dépense de toutes les Estampes de ce Livre, qui sont belles & en tres grand nombre. La richesse & le choix des rimes de ces Rondeaux, & de tous ses Ouvrages, ont quelque chose d'estonnant. Aussi est-il vray que personne n'a jamais mieux rimé que luy.

Il a fait plusieurs Ouvrages de devotion, entre autres l'Office de la Vierge, avec plusieurs Prieres, & tous les Pseaumes de David.

Il mourut à Paris le 15. Octobre 1691. âgé de 78. ans, avec tous les sentimens d'un vray Chrestien, & aprés avoir souffert de tres-grandes douleurs causées par une retention d'urine, & par la pierre, dont il avoit resolu de se faire tailler.



[illegible] Sculp. C. P. R.

Jean Racine
de l'Academie Françoise

JEAN RACINE, DE L'ACADEMIE FRANÇOISE.

E genie est un don de la Nature qui ne se peut cacher, & qui se manifeste dans les enfans presque aussi-tost que la raison. Celuy dont je parle avoit esté élevé à Port-Royal des Champs, où ayant lû, en y faisant ses Estudes, les excellentes Poësies de Monsieur d'Andilly, la Traduction du Poëme de S. Prosper par Monsieur de Sacy, & sur tout les Traductions admirables des Hymnes de l'Eglise du mesme Auteur, il s'appliqua à faire des Traductions en Vers de quelques Hymnes, qui n'avoient pas encore esté traduites, lesquelles furent trouvées si belles & si dignes d'estre imprimées, qu'elles l'ont esté depuis lors que dans un âge plus avancé il leur eut donné leur derniere perfection. Estant venu à Paris à l'âge de 17. ou 18. ans, il composa une tres-belle Ode sur le Mariage du Roy, où il introduit la Nymphe de la Seine, qui fait une espece d'Epithalame tres-fin & tres-ingenieux. Le succés qu'eut cet Ouvrage le porta à travailler pour le Theatre, & à composer la Tragedie d'Andromaque qui fit le mesme bruit à peu prés que le Cid, lors qu'il fut representé la premiere fois. D'autres Pieces de Theatre qu'il donna ensuite, comme Titus, Bajazet, Iphigenie, & Phedre eurent une si grande reputation, que plusieurs personnes ne douterent point de le comparer au grand Corneille, & de le mettre en parallele avec cet homme incomparable. Il est vray que si Corneille le surpasse du costé des sentimens heroïques, & de la grandeur des caracteres qu'il donne à ses personnages, le mesme Corneille luy est inferieur dans les mouvemens de tendresse, & dans la pureté du langage. Quoy qu'il en soit, Monsieur Racine a eu ses partisans, & la contestation est demeurée en quelque sorte indécise. La seule chose dont tout le monde est demeuré d'accord, c'est qu'ils ont fait l'un & l'autre un tres-grand honneur à nostre Langue, & à nostre Nation.

On souhaita de donner pour recreation aux jeunes Demoiselles qui s'élevent dans la Maison Royale de S. Cyr, quelques spectacles qui eussent pour elles les mesmes agrémens que ces admirables Comedies. Monsieur Racine eut ordre d'y travailler, & de choisir un sujet saint pour la matiere de son Poëme. Il choisit l'Histoire d'Esther, qu'il accommoda si-bien au Theatre, que rien n'a jamais esté plus touchant, ny plus agreable. Il y insera quantité de Chœurs pour donner lieu à la Musique, & ces Chœurs n'estoient presque autre chose qu'un tissu des sentimens les plus tendres & les plus pathetiques des Pseaumes, des Prophetes, & de divers autres endroits de l'Ecriture sainte.

Esther fut suivie, l'année d'aprés, de la Tragedie d'Athalie, qui ne luy ceda en rien pour la beauté de la composition, ny pour tous les ornemens qu'il y fit entrer pour la perfection du spectacle.

Son merite avoit déja porté le Roy à le choisir, conjointement avec Monsieur Despreaux son Ami intime, pour écrire l'Histoire de son Regne. C'est un malheur que la mort ait enlevé Monsieur Racine à cet Ouvrage, qui ne pouvoit estre que tres-excellent pour peu qu'il répondist à la dignité de la matiere, & à

la capacité des Ouvriers. Monſieur de Valincour Secretaire de Monſieur le Comte de Thoulouſe, & un des Quarante de l'Academie Françoiſe, tres-digne de ſucceder à Monſieur Racine, a eſté nommé pour continuer ce travail avec Monſieur Deſpreaux. Monſieur Racine eſtoit auſſi de l'Academie Françoiſe, & y fut receu avec un grand applaudiſſement en l'année 1673.

Il acquit une Charge de Threſorier de France, enſuite une Charge de Secretaire du Roy, & Sa Majeſté l'honora de celle de Gentilhomme ordinaire de ſa Maiſon, avec la ſurvivance pour ſon fils.

Il mourut âgé de cinquante neuf ans le 22. Avril 1699. à cinq heures du matin, avec des ſentimens de pieté tres-vifs & tres-édifians. Il a eſté enterré à Port-Royal des Champs, où il fut porté le lendemain, ſuivant la diſpoſition de ſon Teſtament qui ne contient que cet Article, & qui eſt conceu en ces termes: *Je deſire qu'aprés ma mort mon corps ſoit porté à Port-Royal des Champs, & qu'il ſoit inhumé dans le Cimetiere aux pieds de Monſieur Hamont. Je ſupplie tres-humblement la Mere Abbeſſe, & les Religieuſes de vouloir bien m'accorder cet honneur, quoy que je m'en reconnoiſſe tres indigne & par les ſcandales de ma vie paſſée, & par le peu d'uſage que j'ay fait de l'excellente éducation que j'ay receuë autrefois dans cette Maiſon, & des grands exemples de pieté & de penitence que j'y ay veus, & dont je n'ay eſté qu'un ſterile admirateur. Mais plus j'ay offensé Dieu, plus j'ay beſoin des Prieres d'une ſi ſainte Communauté, pour attirer ſa miſericorde ſur moy.*

Le Roy a donné une penſion de deux mille livres à ſa Famille. Sa Majeſté envoya tres-ſouvent ſçavoir de ſes nouvelles pendant ſa maladie, & témoigna du déplaiſir de ſa mort, qui fut regrettée de toute la Cour, & de toute la Ville.



Jean de la Quintinye

Directeur de tous les Jardins Fruitiers et Potagers du Roy

JEAN DE LA QUINTINIE,

DIRECTEUR DE TOUS LES JARDINS FRUITIERS & Potagers du Roy.



'EST assurément un tres-grand avantage pour réüssir dans une Profession, que d'estre né de parens qui l'ont exercée, ou qui l'exercent avec succés. Les preceptes alors se pratiquent presque sans peine; & pour peu qu'on joigne de nouvelles connoissances à celles dont on herite, il est comme impossible de ne pas exceller au dessus des autres. Il arrive souvent neanmoins que lors que des hommes d'un genie extraordinaire, & que leur naissance destinoit à quelque chose de plus élevé, se trouvent comme entraisnez par leur inclination naturelle à des professions au dessous d'eux, ils y font un progrés bien plus considerable, tant il est vray que la vocation de la Nature, si cela se peut dire, vaut encore mieux que celle de la naissance & de la destination des parens.

Jean de la Quintinie nâquit prés de Poitiers en l'année 1626. & fit ses Estudes au College des Jesuites de cette Ville. Aussi-tost qu'il eut achevé son cours de Philosophie, & pris quelques Leçons de Droit, il vint à Paris se faire recevoir Advocat. Il estoit naturellement éloquent; l'Art qu'il joignit à cet heureux don de la naissance luy acquit en peu de temps beaucoup de reputation dans le Barreau, & une estime singuliere dans l'esprit des premiers Magistrats.

Monsieur Tambonneau President en la Chambre des Comptes, informé de son merite souhaita de le voir, & crut ne pouvoir procurer à son fils, qu'il aimoit tendrement, un plus grand avantage que de le mettre sous la conduite d'un aussi habile homme; ce qu'il fit, en luy donnant des appointemens considerables. Quoy que cet Employ luy laissast peu de temps dont il pust disposer, il en trouva neanmoins pour satisfaire à la passion qu'il avoit pour l'Agriculture. Il se mit donc à lire Columelle, Varron, Virgile, & tous les autres anciens Auteurs qui ont traité de cette matiere, & tout ce qu'en ont écrit les Modernes; en sorte qu'il s'acquit toute la Theorie qu'alors on pouvoit avoir de ce bel Art.

Il fit dans ce temps là un voyage en Italie avec Monsieur Tambonneau son Disciple, où la veuë de ce qui s'y pratique dans le Jardinage luy fit faire encore une infinité de reflexions tres-curieuses & tres-utiles. Il ne luy manquoit plus que de joindre à cette Theorie l'experience & la pratique; ce qu'il fit dés qu'il fut de retour à Paris. Monsieur Tambonneau luy abandonna entierement le Jardin de sa maison, où il planta tout ce qu'il voulut. Il fit un grand nombre d'experiences, avant que de se déterminer. Pour bien connoistre comment la Nature opere dans la production des racines, il planta en un mesme jour plusieurs arbres de la mesme espece, & ensuite il les arracha tous l'un aprés l'autre de huit jours en huit jours, pour voir le commencement, le progrés, & l'accomplissement de la production des racines. Il apprit ce qu'on ne sçavoit pas encore, qu'un arbre transplanté ne prend de nourriture que par les racines qu'il a poussées depuis qu'il est replanté, & qui sont comme autant de bouches par où il attire l'humeur nourriciere de la terre, & nullement par les petites racines qu'on luy a

laiſſées, qu'on appelle ordinairement le chevelu. De là il nous a enſeigné, que loin de conſerver ces anciennes petites racines, quand on tranſporte l'arbre, comme on le faiſoit autrefois avec grand ſoin, il eſt meilleur de les couper, parce qu'ordinairement elles ſe ſechent & ſe moiſiſſent; ce qui nuit à l'arbre, au lieu de luy aider. Il a découvert encore, par ſes experiences, la methode certaine & infaillible de bien tailler les arbres. Avant luy on ne ſongeoit preſque à autre choſe, en taillant un arbre, qu'à luy donner une belle forme, & à le dégager des branches qui l'offuſquoient. Il a ſceu, & enſuite il a enſeigné ce qu'il falloit faire pour contraindre un arbre à donner du fruit, & à en donner aux endroits où l'on veut qu'il en vienne, meſme à le répandre également ſur toutes ſes branches; ce qui n'avoit jamais eſté, ny penſé, ny meſme crû poſſible. Il pretendoit, & l'experience le confirme tous les jours, qu'un arbre fruitier qui a trop de vigueur, & qu'on abandonne entierement à luy-meſme, ne pouſſe ordinairement que des branches & des feüilles. Qu'il faut reprimer avec adreſſe, la forte pente qu'il a à ne travailler que pour ſa propre utilité, qu'il faut luy couper de certaines groſſes branches où il porte preſque toute ſa ſeve, & l'obliger par là à nourrir les autres branches foibles & comme délaiſſées, parce que ce ſont les ſeules qui apportent du fruit en abondance. Il faudroit tranſcrire icy preſque tout l'excellent Livre qu'il nous a laiſſé, ſous le titre d'*Inſtructions pour les Jardins Fruitiers & Potagers*, ſi on vouloit rapporter toutes les découvertes dont nous luy ſommes redevables. Ce Livre, qui a eu l'approbation de toute l'Europe, a eſté traduit en Anglois, & il y a lieu de croire qu'il le ſera dans toutes les autres Langues.

Monſieur le Prince qui, comme pluſieurs autres grands Perſonnages, joignit l'amour paiſible de l'Agriculture à la paſſion tumultueuſe de la Guerre, prenoit un extréme plaiſir à l'entendre parler de ſon Art. Le feu Roy d'Angleterre qui luy donna beaucoup de marques de ſon eſtime dans deux voyages qu'il fit en Angleterre, luy fit propoſer une penſion tres-conſiderable pour l'attacher à la culture de ſes Jardins; mais l'amour de la Patrie, & le preſſentiment qu'il avoit peut-eſtre des ſervices qu'il rendroit un jour à ſon Roy, l'empeſcherent d'accepter ces offres avantageuſes. Il s'acquit dans ces deux voyages l'amitié de pluſieurs Milords, avec leſquels il a entretenu juſqu'à ſa mort un commerce de Lettres. Ces Lettres qui de ſa part contenoient toûjours quelques inſtructions pour le Jardinage, ont eſté la plûpart imprimées à Londres, pour rendre ces Inſtructions utiles à tout le monde.

Le Roy augmenta en ſa faveur le nombre des Officiers de ſa Maiſon, en creant la Charge de Directeur General des Jardins Fruitiers & Potagers de toutes ſes Maiſons Royales, dont M. Colbert expedia les Proviſions, & les luy envoya.

Dés qu'il fut pourveu de cet Employ il fit augmenter de beaucoup l'ancien Potager de Verſailles, où la beauté des fruits & l'excellence des legumes & des herbages qu'il luy fit produire, porta Sa Majeſté à faire celuy que l'on voit aujourd'huy, qui eſt & qui ſera encore long-temps l'admiration de ceux qui le voyent, & particulierement des Eſtrangers, qui n'ont rien chez eux qui en approche.

Il eut trois fils de Damoiſelle Marguerite Joubert ſon épouſe. L'aiſné qui promettoit beaucoup, & le plus jeune moururent avant luy; & le ſecond qui eſtoit Abbé ne luy ſurvêquit qu'autant de temps qu'il en fallut pour faire imprimer l'excellent Livre dont nous avons parlé. Le Roy eut la bonté de dire à ſa veuve, quelques jours aprés ſa mort, qu'il perdoit beaucoup auſſi-bien qu'elle, & qu'il n'eſperoit pas que perſonne puſt jamais reparer cette perte.



Jean Varin
Tailleur general des Monnoyes de France.

JEAN VARIN
CONDUCTEUR ET GRAVEUR GENERAL
des Monnoyes de France.



UAND la Nature entreprend de rendre un homme habile dans les Arts, elle y réuſſit mieux que les Arts meſmes avec tous leurs préceptes, & avec l'inſtruction de tous les Maiſtres. Jean Varin natif de Liege, fils de Pierre Varin ſieur de Blanchard, & Gentilhomme du Comte de Rochefort Prince Souverain de l'Empire, en eſt une preuve bien convaincante. Il fut donné à ce Prince à l'âge de onze à douze ans pour eſtre ſon Page; & s'eſtant appliqué tout jeune par ſa ſeule inclination à deſſiner dans les momens que les exercices de monter à cheval, de faire des armes, de danſer & de voltiger luy laiſſoient libres, il y réuſſit admirablement. Comme le Deſſein eſt un chemin à la Peinture, à la Sculpture & à la Gravure, il ſe rendit également habile dans ces trois Arts, & eſtant fort induſtrieux de ſon naturel, il imagina pluſieurs machines tres-ingenieuſes pour monnoyer les Medailles qu'il avoit gravées. Le Roy Louis XIII. informé de ſa capacité le fit venir à Paris, luy donna des Lettres de Naturalité, & le retint pour travailler & aux Monnoyes & aux Medailles. Peu de temps aprés la Charge de Garde & Conducteur General des Monnoyes de France ayant vacqué par la mort de René Olivier, il fut receu à cette Charge.

Il fit dans ce meſme temps-là le Sceau de l'Academie Françoiſe, qui n'eſt autre choſe que le portrait du Cardinal de Richelieu; mais ſi reſſemblant & travaillé avec tant d'art, que cet Ouvrage paſſe ſans contredit pour un des plus beaux qui ait jamais eſté fait en cette eſpece. On le fit voir au Cardinal de Richelieu, qui en fut charmé, & qui dit publiquement que l'homme qui avoit fait un ſi bel Ouvrage meritoit de ne mourir jamais. Le Roy Louis XIII. ayant reſolu de faire faire la converſion generale de toutes les eſpeces legeres d'or & d'argent dans toute l'eſtenduë de ſon Royaume, le ſieur Varin fut choiſi pour avoir la conduite entiere de cette reforme, qui fut eſtablie dans la baſſe Gallerie du Louvre, & ſur tout pour faire les poinçons & les carrez de toutes les Monnoyes. A l'occaſion de ces deux Emplois le Roy crea pour luy deux Charges, l'une de Conducteur General des Monnoyes de France, & l'autre de Graveur General des Poinçons de ces meſmes Monnoyes. Toutes celles qu'il a faites ont eſté d'une beauté ſi grande, que beaucoup de Curieux les conſervent & les gardent comme des Medailles qui ne le cedent en rien aux Medailles antiques les plus eſtimées. Par tout où elles ſe répandirent, on les regardoit avec admiration; & les Turcs meſmes, qui ne ſont pas fort ſenſibles aux beautez des Arts, furent ſi charmez des plus petites de toutes ces eſpeces, qu'ils en faiſoient le plus bel ornement de leurs habits, & les y attachoient de tous coſtez. Il ſe fit dans le meſme-temps des Piedz forts de huit & dix piſtolles, qu'on peut encore mettre au rang des plus beaux Medaillons. Toute la

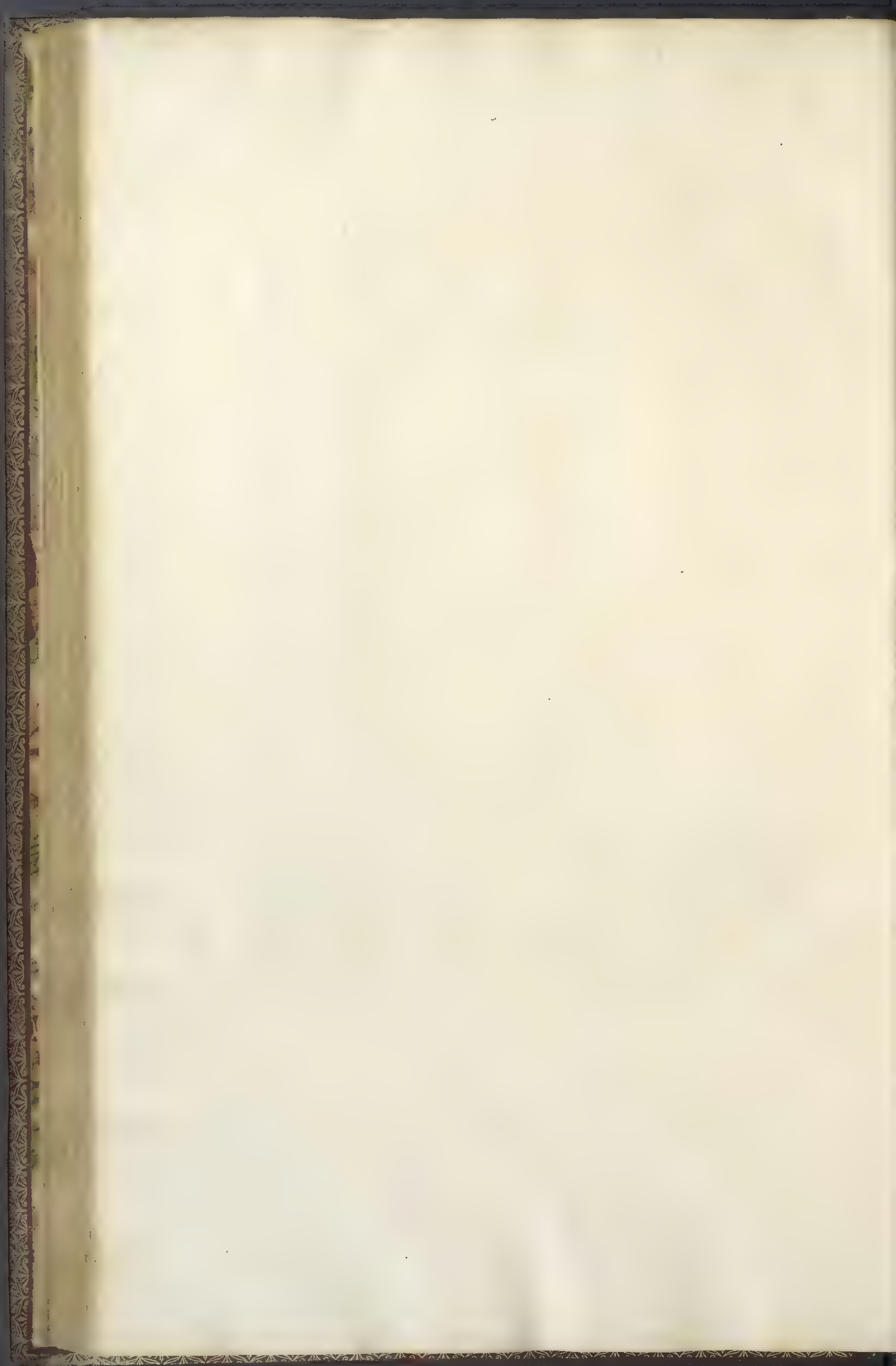
Monnoye qui a esté fabriquée pendant la minorité du Roy, & qui est de la mesme beauté que celle qui porte l'empreinte de Louis XIII. est encore l'Ouvrage du sieur Varin, tant pour la conduite que pour les poinçons & les carrez qu'il a tous gravez de sa main.

C'est luy qui a fait toutes les Medailles de Louis XIII. celle de la Reine Mere Anne d'Austriche, celle du Roy aprés sa minorité, celle de son Sacre, & plusieurs autres à l'occasion des divers grands évenemens de son Regne: Il a fait les Medailles qui ont esté mises sous les fondemens du frontispice du Louvre, de l'Observatoire, de l'Eglise du Val de Grace, celle de Monsieur Frere unique du Roy, du Prince de Condé, du Cardinal Mazarin, de la Reine de Suede, de Monsieur Colbert, & de plusieurs autres personnes de distinction: toutes Pieces admirables, & qui font le principal ornement des Cabinets des Curieux. Depuis qu'il n'a plus travaillé, il ne s'est rien fait de si beau, quoy que ceux qui l'ont suivi ayent eu l'avantage de profiter de ses lumieres, en voyant son travail. Il a fait un buste du Roy qui dispute en beauté avec les plus excellens morceaux de l'Antiquité, quoy que ce soit son coup d'essay en marbre. Il fit ensuite une figure de Sa Majesté, aussi en marbre, de 7. à 8. pieds de haut, qui est d'une beauté extraordinaire. Il a fait en bronze un buste de Sa Majesté, tres-digne de tous ses autres Ouvrages. Monsieur de Menars President au Mortier a un buste d'or du Cardinal de Richelieu, du poids de 55. louis d'or, qui est de la main du mesme Varin, & qu'on regarde comme une des plus belles pieces en ce genre qui ait jamais esté faite. Outre les trois Charges qu'il eut touchant les Monnoyes, comme je l'ay remarqué, il fut encore Secretaire du Roy, Conseiller d'Etat, & Intendant des Bastimens de Sa Majesté. Il mourut à Paris le 26. Aoust 1672. âgé de 68. ans. Il estoit d'une constitution à vivre encore plusieurs années, & on croit qu'il a esté empoisonné par des scelerats, à qui il avoit refusé des poinçons de Monnoye.



Philippes Collot

Operateur pour l'extraction de la Pierre



PHILIPPES COLLOT,

OPERATEUR POUR LES MALADIES DE LA PIERRE.



SI ceux qui excellent dans l'exercice des beaux Arts meritent le nom d'Illuſtres, & doivent eſtre élevez par des Eloges au deſſus du commun des hommes, quoy que ſouvent ces beaux Arts, tels que la Muſique & la Peinture, n'ayent pour but qu'une legere ſatisfaction des ſens, dont il ſeroit facile de ſe paſſer; combien ces ſortes de recompenſes ſont-elles plus legitimement deuës à ceux qui ont excellé dans des Arts infiniment utiles, & qui vont à délivrer les hommes des douleurs les plus violentes, & meſme de la mort qui ſeroit inévitable ſans leur ſecours? Autrefois des Eloges n'auroient pas ſuffi, & il auroit fallu leur élever des ſtatuës.

Tel eſtoit celuy dont je vais parler, & tels eſtoient ſon pere, ſon ayeul, & ſon biſayeul, & depuis luy ſon fils & ſes petits-fils, qui tous ont eu le don de tailler les malades de la pierre avec une adreſſe ſinguliere, & un ſuccés preſque toûjours heureux.

L'on n'a point de certitude du temps où la maladie de la pierre a commencé d'eſtre connuë; l'on croit que les hommes en ont toûjours eſté affligez, & que ſi l'on en a point parlé, c'eſt qu'elle paſſoit pour lépre dans les premiers ſiecles, & que l'on s'en cachoit comme d'une maladie honteuſe. Hippocrates en a écrit, & meſme a proteſté de n'en faire jamais l'operation, parce qu'il la trouvoit trop perilleuſe. C'eſt l'aveu qu'il en fait dans ſon ſerment, où il charge de cette operation ceux qui en font une profeſſion particuliere. Auſſi ne voit-on point qu'aucun Chirurgien faiſant les autres operations de Chirurgie, ſe ſoit rendu habile en celle-cy, tant à l'égard du petit appareil qui eſt fort ancien, que du grand appareil qui n'a eſté inventé qu'en l'année 1525. par un nommé Jean des Romains natif de Cremone, qui communiqua ſon ſecret à Marianus Sanctus des Barlettes Docteur en Medecine à Padouë. Ce Marianus l'enſeigna à un nommé Octavius de Ville, qui fut le Maiſtre du biſayeul de celuy dont je parle, appellé Laurent Collot. Celuy-là exerça la Medecine en la Ville de Treſnel en Champagne, où il fit un grand nombre d'Operations, qui le rendirent tres-celebre. En l'année 1556. Henri II. luy ordonna de venir à Paris, & de s'y eſtablir. Il le gratifia d'un preſent conſiderable, le fit Chirurgien de ſa Maiſon, & crea pour luy une Charge d'Operateur pour la pierre, qui a eſté poſſedée par ſes deſcendans juſqu'au Sieur Collot d'aujourd'huy, qui la poſſederoit encore, s'il avoit voulu en donner l'argent qu'on luy en a demandé. C'eſtoit alors le ſeul, qui par la mort d'Octavien de Ville, fuſt inſtruit du ſecret du grand appareil. Il l'apprit à ſon fils, qui ne ſe rendit pas moins habile ni moins celebre que ſon pere. C'eſt d'eux que parle Ambroiſe Paré, dans ſon Traité des Monſtres, où aprés avoir rapporté pluſieurs exemples des belles Operations qu'ils avoient faites, il aſſure qu'il ne croit pas que ni le pere ni le fils ayent jamais de pareils dans leur profeſſion. Ce fils fut pere d'un troiſiéme Laurent Collot, qui herita de leur habileté, & qui donna la vie à Philippes Collot, celuy dont j'entreprens l'Eloge.

Philippes Collot nâquit en l'année 1593. & dés qu'il fust en âge de mettre en pratique les preceptes de l'Art de ses peres, non seulement il y apporta toute la dexterité qu'il tenoit d'eux, mais il purifia leur maniere d'operer de tout ce qu'elle avoit de rude & de difficile; en sorte que de son temps, & depuis luy, peu de gens sont morts dans le travail, & dans la suite de cette Operation. Il estoit tellement occupé par le grand nombre de malades qu'il avoit à Paris, que le Cardinal Chigi, qui depuis a esté Pape sous le nom d'Alexandre VII. ayant voulu l'obliger de venir à Cologne où il estoit malade de la pierre, Mr Collot ne put luy donner cette satisfaction; il luy envoya le Sieur Giraut son neveu qu'il avoit instruit, & avec lequel il estoit associé. Il est vray que dans la suite plusieurs Chirurgiens se sont rendus habiles dans le mesme Art; mais comme c'est de luy & de ses Ancestres qu'ils ont puisé tout ce qu'ils sçavent, ou qu'ils ont sceu, plus le nombre en est grand, & plus grande est l'obligation qu'on luy a d'avoir rendu commun un remede si utile & d'un si grand secours pour les malades.

Il est vray encore que quelque excellent qu'ait esté dans ses Operations celuy dont je parle, on a encore encheri sur ses connoissances. Son petit fils qui vit presentement, & qui est le sixiéme de pere en fils qui possede ce precieux talent, a trouvé un moyen d'oster presque tout le peril, & une grande partie de la douleur, en faisant l'Operation à deux fois differentes, en ne faisant que la playe le premier jour, & remettant à tirer la pierre huit jours aprés, lors que la playe n'est plus douloureuse. Mais comme la nature de toutes choses est de se perfectionner avec le temps, & que de plus cette invention vient de son fils, on ne peut pas dire qu'elle luy soit tout-à fait estrangere. Ce fils s'est vû obligé de tailler son pere, malade de la pierre. Le bruit a couru que ne pouvant s'y resoudre, il y avoit esté contraint par un Arrest du Parlement. Mais cette circonstance n'est pas vraye; rien ne l'a engagé à cette Operation qu'une loüable & vigoureuse resolution, & de la part de son pere, & de la sienne. Ce seroit icy le lieu de rapporter toutes les Cures que cette suite d'habiles gens ont faites dans leur temps, de mesme que nous rapportons les Ouvrages des sçavans personnages. Et comme de sauver la vie à un homme, ou du moins de le délivrer d'une douleur si grande, ne vaut pas moins que de composer un Livre tel qu'il soit, nous devrions leur rendre le mesme honneur. Mais le nombre en est trop grand. Et d'ailleurs, il n'y a personne qui n'ait connu beaucoup de ces sortes de malades, remis en parfaite santé. Il mourut à Luçon, âgé de 63. ans. Il y estoit allé traiter un malade de la pierre au commencement du mois de Mars de l'année 1656.

On pourroit le blasmer d'une chose qui luy a esté commune avec ses Ancestres, & avec ses Descendans; c'est d'avoir tenu caché le secret qu'ils avoient, & de ne l'avoir communiqué à aucun homme de leur profession. Ils auroient peu faire ce present au Public sans se faire aucun tort, puisqu'on auroit eu toûjours recours à eux preferablement à tous les autres. Des secrets peuvent se garder dans des Familles, quand ils ne vont qu'à la simple curiosité; mais lors qu'ils sont assez utiles pour conserver la vie, il semble qu'on doive les mettre, autant qu'il se peut, dans les mains de tout le monde, quand mesme cela ne se pourroit faire sans souffrir quelque prejudice.





Simon Voüet
1er Peintre du Roy

SIMON VOÜET,

PREMIER PEINTRE DU ROY.



CEux qui naiſſent pour réüſſir dans quelque Art ou dans quelque Science, n'attendent pas long-temps pour l'ordinaire à donner des marques de l'habileté où ils doivent arriver. A peine Simon Voüet, fils d'un Peintre mediocre à Paris, eut-il atteint l'âge de quatorze ans, qu'il fut choiſi pour aller en Angleterre faire le Portrait d'une Dame de grande qualité, qui eſtoit ſortie de France pour ſe retirer à Londres. Peu de temps aprés Monſieur de Harlay Baron de Sancy, qui avoit eſté envoyé Ambaſſadeur à Conſtantinople le mena avec luy, pour luy faire peindre le Grand Seigneur. Quoy que la choſe fuſt tres-mal-aiſée, à cauſe de la difficulté qu'il y a de le voir, & qu'il n'ait pû y parvenir qu'une ſeule fois qui fut lors que l'Ambaſſadeur eut Audience, cependant il l'obſerva ſi-bien qu'eſtant de retour il en fit un Portrait tres-reſſemblant, & dont tous ceux qui avoient veu le Grand Seigneur furent tres ſatisfaits. De Conſtantinople où il fit pluſieurs autres Portraits, il alla à Veniſe & de là à Rome; & en l'une & l'autre de ces deux grandes Villes il acquit beaucoup de reputation. Le bruit qu'il y fit ayant paſſé en France, le Roy Louis XIII. luy fit une penſion de 400. livres pour luy aider dans ſes eſtudes, & cette penſion augmenta d'année en année, ainſi que ſa capacité & ſon merite. Il fit un voyage à Gennes en 1620. où il travailla pendant un an pour le Seigneur Doria, & quelques autres perſonnes de grande qualité. De retour à Rome il fut élû Prince de l'Academie de Saint Luc, & y fit pluſieurs beaux Tableaux, entre autres celuy qui eſt dans l'Egliſe de S. Pierre au grand Autel de la Chapelle, où les Chanoines font tous les jours l'Office, & celuy qu'il a peint à S. Laurent *in Lucina*.

Le Roy ayant jetté les yeux ſur luy pour en faire ſon premier Peintre, & pour le prépoſer à tous les Ouvrages de Peinture qui ſe faiſoient pour l'ornement de ſes Maiſons Royales, & à la conduite de ſes Tapiſſeries, Monſieur de Bethune, alors Ambaſſadeur à Rome, eut ordre au commencement de l'année 1627. de le faire venir en France. Le Roy le receut avec beaucoup d'accueil, & comme Sa Majeſté prenoit un ſingulier plaiſir à la Peinture, il luy fit faire en paſtel les Portraits de la plûpart des Seigneurs de la Cour, & de ſes Officiers. Il voulut encore que Voüet luy appriſt à deſſiner & à peindre en paſtel pour ſe divertir, & pour faire les Portraits de ſes plus familiers Courtiſans. Sa Majeſté y réüſſit, & on voit aujourd'huy pluſieurs Portraits de ſa main, qui ſont tres-reſſemblans.

En l'année 1632. il peignit la Gallerie & la Chapelle du Palais Royal, & la Chapelle de la Maiſon que le Cardinal de Richelieu avoit à Ruel. Il avoit déja travaillé à Chilli pour le Mareſchal d'Effiat Sur-Intendant des Finances, & pour le Preſident de Fourcy Sur-Intendant des Baſtimens du Roy, en ſa Maiſon de Cheſſi. C'eſt luy qui a peint la Gallerie, & pluſieurs autres endroits de la Maiſon de Monſieur de Bullion Sur-Intendant des Finances, & preſque tout ce qu'il y

a dans l'Hoſtel de Seguier. Le nombre des Tableaux qu'il a faits pour des particuliers eſt trop grand, pour les pouvoir rapporter icy. Il n'y a gueres d'Egliſe ny de Palais à Paris, qui ne ſoient ornez de ſes Ouvrages. Il a fait un grand nombre de Vierges, & il avoit un talent particulier pour les repreſenter.

Quelque habile qu'il ait eſté dans ſon Art, on peut dire cependant que ſon plus grand merite conſiſte dans le grand nombre d'excellens Eleves qu'il a faits, & d'avoir eſté en quelque ſorte le Reſtaurateur de la Peinture. C'eſt de ſon Ecole que ſont ſortis, le Brun, Mignard, le Sueur, Perſon, Corneille, Tortebat, du Freſne, & pluſieurs autres; mais non ſeulement il a fait des Peintres, il a fait auſſi des hommes ſinguliers dans toutes les parties qui dépendent du Deſſein. Monſieur le Noſtre a appris ſous luy à deſſiner, & luy eſt redevable d'une partie de cette grande habileté qu'il s'eſt acquiſe dans la belle ordonnance des Parterres, & des autres ornemens du Jardinage. Sa premiere maniere tenoit de celle du Valentin, & il a fait de ce gouſt-là pluſieurs Tableaux qui ont beaucoup de force, enſuite il en prit une qui luy a eſté particuliere, & qui n'a gueres eſté imitée & conſervée juſqu'à la fin, que par Dorigni ſon gendre, & l'un de ſes Diſciples. Ce qu'il avoit de plus recommandable eſtoit la liberté & la fraiſcheur du pinceau, qui charmoit la veuë par la vive oppoſition des ombres & des lumieres, quoy que pour l'ordinaire elles fuſſent un peu trop fortes & trop marquées. Il mourut le 5. de Juin 1641. âgé de 59. ans & ſix mois. Il eſt enterré dans l'Egliſe de S. Jean en Greve.



Pierre Mignard
Premier Peintre du Roy

PIERRE MIGNARD,

PREMIER PEINTRE DU ROY.



IERRE MIGNARD nâquit à Troyes en Champagne au mois de Novembre 1610. Son pere passa la plus grande partie de sa vie à la Guerre, où il receut plusieurs blessures qui l'obligerent enfin à quitter le Service. Il eut deux fils; l'aîné ayant pris le parti de la Peinture, il destina à la Medecine le cadet, qui est celuy dont je parle. Ce jeune fils avoit une si forte inclination pour la Profession de son frere, & tant de genie pour ce bel Art, que lors qu'il accompagnoit le Medecin qu'on avoit choisi pour l'instruire, il ne s'occupoit qu'à dessiner les attitudes des malades, & de ceux qui les servoient. Il peignit dés lors dans un mesme Tableau la femme du Medecin, ses enfans, & un domestique avec tant de ressemblance & un si bon goust, quoy qu'il n'eust pas encore douze ans, que les plus habiles auroient pû l'avoüer.

Ce premier essay, qui marquoit ce qu'il devoit estre un jour, détermina son pere à luy laisser suivre une Profession pour laquelle la Nature luy avoit donné de si heureuses dispositions. Le progrés qu'il y fit en tres-peu de temps fut tel, que le Mareschal de Vitry ayant vû les Ouvrages de ce jeune Peintre, qui n'avoit que 15. ans, le demanda à son pere pour peindre sa Chapelle de Coubert, où tous ceux qui la virent furent frapez de la beauté de son imagination. Le Mareschal charmé de sa vivacité l'emmena à Paris, & le mit sous la conduite de Monsieur Voüet premier Peintre du Roy, homme alors d'une grande reputation. Il s'attacha d'abord à imiter son Maistre, & le fit si parfaitement, qu'on ne pouvoit distinguer leurs Ouvrages. Mais l'excellence de son genie luy fit bien-tost reconnoistre ce qu'il y avoit de foible dans Voüet; & dés qu'il eut vû les Tableaux que le Mareschal de Crequy rapporta d'Italie, il forma le dessein d'aller à Rome, où il arriva sous le Pontificat d'Urbain VIII.

Sa premiere application fut de quitter la maniere de Voüet; Il chercha de meilleurs modéles dans les Antiques, & dans les Tableaux de Raphaël & du Titien. Le bon goust qu'il prit dans cette Estude mit ses Tableaux en si grande reputation, qu'ils se répandirent bien tost dans la Sicile, dans la Catalogne, & dans l'Espagne. Les Italiens mesmes, naturellement jaloux des Estrangers & remplis du merite de leurs Peintres, ne pûrent s'empescher de luy rendre justice.

Il alla de Rome à Venise, & fut comblé d'honneurs & de presens par tous les Princes dans les Estats desquels il passa. A Venise il s'attacha particulierement à l'étude du coloris, où il acheva de se perfectionner. Il demeura depuis à Rome 22. ans de suite, pendant lesquels il peignit les Papes Urbain VIII. Innocent X. & Alexandre VII. Les Cardinaux & les grands Seigneurs souhaiterent tous d'avoir leurs Portraits de sa main. Il continuoit à travailler avec un grand succés, lors que le Cardinal Mazarin luy envoya les ordres du Roy & de la Reine Mere pour revenir en France, où il a peint le Roy dix fois, & plusieurs fois toute la Famille Royale.

Les principaux Ouvrages qu'il fit depuis son retour en France sont la Couppe

du Val de Grace, qui eſt le plus grand morceau de Peinture à freſque qui ſoit dans l'Europe. Il a peint auſſi à freſque la Chapelle des Fonds de S. Euſtache, un plafond dans l'Arſenal, & un autre à l'Hoſtel de Longueville qui repreſente une Aurore. Il a peint à Verſailles la petite Gallerie du Roy, & un grand Cabinet de l'Appartement de Monſeigneur. Mais ſon chef-d'œuvre eſt la Gallerie & le grand Sallon de Saint Cloud, qu'il acheva en moins de quatre ans. Il paroiſt dans ces Ouvrages une ſi belle ordonnance, tant de force & tant de grace, que les Connoiſſeurs qui viennent d'Italie y trouvent, comme le remarqua d'abord le Cardinal Ranucci, toute la beauté des Peintures des Caraches, du Guide, & du Dminicain.

Le Roy pour honorer ſon merite, luy donna des Lettres de Nobleſſe en 1687. & Monſieur le Brun, premier Peintre du Roy, eſtant mort en 1690. Sa Majeſté luy donna les Charges de ſon premier Peintre, de Directeur & Chancelier de ſon Academie Royale de Peinture & Sculpture, & de Directeur des Manufactures des Gobelins.

Dans le temps qu'il tomba malade de la maladie dont il eſt mort, il finiſſoit un Tableau de S. Luc où il s'eſt peint luy-meſme, tenant une palette & des pinceaux. Il y a meme un petit bout de tapis qu'il laiſſa imparfait. Quatre mois auparavant il avoit achevé un S. Matthieu. On voit dans ces deux derniers Tableaux faits pour le Roy, que l'âge n'avoit rien diminué de la correction de ſon Deſſein, de la force & de la legereté de ſon pinceau, quoy qu'il fuſt alors dans une extreme vieilleſſe. Il mourut le 30. May 1695. âgé de 85. ans.

Il eſtoit extrémement gracieux dans ſes Deſſeins, dans les Attitudes nobles & aiſées qu'il donnoit à ſes Figures, & dans la fraîcheur agreable de ſon coloris. Il peignoit également en grand & en petit; ce qui ſe rencontre rarement dans les plus grands Maiſtres. Il a donné aux Sculpteurs pluſieurs Deſſeins de Figures, & particulierement de pluſieurs Termes qu'on voit à Verſailles, & qui ont eſté travaillez ſous ſa conduite.

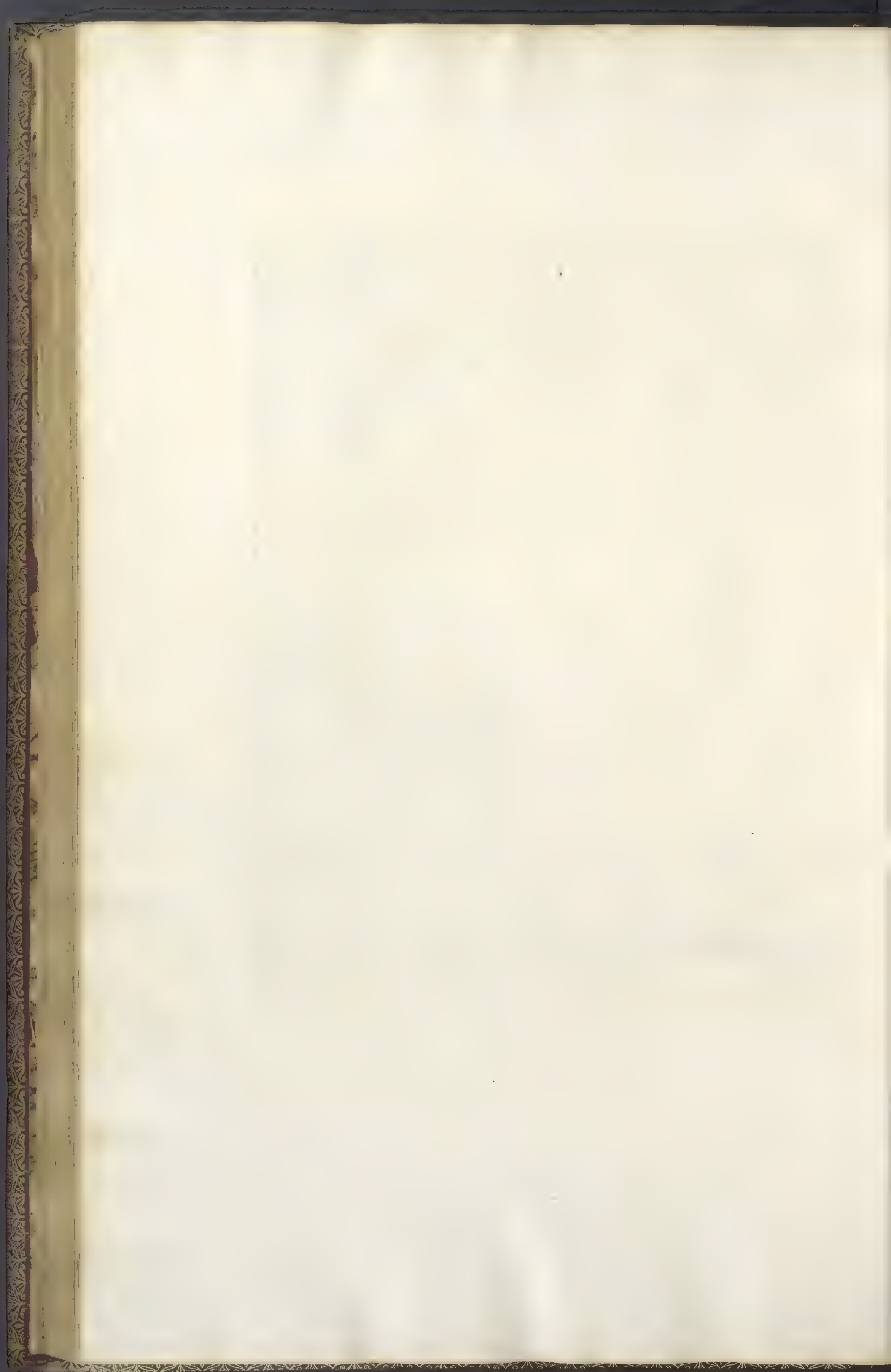
Il eſtoit fort laborieux, & diſoit ſouvent, qu'*il regardoit les pareſſeux comme des hommes morts*. Cependant il ne pouvoit ſuffire à l'empreſſement des perſonnes de qualité, qui deſiroient d'avoir leurs Portraits de ſa main.

Ses bonnes qualitez ne ſe bornoient pas au talent de ſa Profeſſion; ſon eſprit, la douceur, & l'agrément de ſon commerce luy firent un grand nombre d'amis qui luy furent toûjours fort attachez. Son amitié eſtoit ſeure, reguliere, tendre & ſolide. La probité & la droiture luy furent naturelles: Enfin les honneſtes gens trouvoient dans ſa converſation autant de charmes, que les Connoiſſeurs en remarquent dans ſes Ouvrages. Comme il a travaillé pendant 73. ans, il eſt mort avec des biens conſiderables. Il a laiſſé quatre enfans, trois garçons, & une fille pour laquelle il eut une tendreſſe ſinguliere, qui a toûjours eſté reciproque. Elle a épouſé le Comte de Feuquiere.

On a remarqué que lors qu'il avoit à repreſenter ou des Vertus ou des Déeſſes, il les peignoit ſouvent ſous le viſage & ſous la taille de ſa fille; mais comme c'eſt une perſonne d'une rare beauté, on ne doit pas tronver eſtrange qu'il s'en ſoit ſervi pour embellir ſes Ouvrages.



Jacques Blanchard
Peintre ordinaire du Roy



JACQUES BLANCHART,

PEINTRE.



IL n'y a jamais eu de Peintre si également fort dans toutes les parties de la Peinture, qu'il n'ait excellé dans quelqu'une beaucoup plus que dans les autres. Celuy dont je parle s'est particulierement signalé dans le Coloris, qu'il a eu si beau, si frais, & si naturel, qu'on l'appelloit communément le Giorgion ou le Titien de la France. Le Dessein suivoit de prés ce precieux talent de la Couleur : & c'est ce qui luy a fait faire tant de beaux Tableaux, si aimez des Curieux, quoy qu'il n'ait pas vescu beaucoup d'années.

Jacques Blanchart nâquit à Paris le premier jour d'Octobre 1600. Il estoit fils de Gabriel Blanchart natif de Coindrieu, lequel ayant esté député à Paris pour les affaires de sa Ville, & s'estant logé par hazard chez Jerosme Boleri le meilleur Peintre de son temps, épousa sa fille dont il eut trois enfans, Jacques, Pierre, & Jean; l'aisné est celuy dont je parle.

Dés qu'il eut commencé à faire quelque progrés dans l'Art de la Peinture chez son Maistre Jerosme Boleri, il prit la resolution de voyager en Italie. En passant à Lyon il y fut arresté par Henri le Blanc Peintre d'une grande reputation, qui luy trouvant un pinceau naturel & agreable luy fit achever plusieurs Ouvrages qu'il avoit commencez pour divers particuliers avant que d'aller à Paris, où il estoit appellé par Monsieur d'Angoulesme pour peindre la Gallerie du Chasteau de Gros-Bois.

Il avoit fort souhaité que Blanchart eût voulu venir à Paris pour luy aider dans le travail de cette Gallerie; mais le desir qu'avoit Blanchart de se perfectionner dans la profession qu'il avoit embrassée ne luy permettant pas d'accepter ce parti, il prit le chemin de Rome, où il ne fut pas plutost arrivé que Jean Blanchart son frere, qui s'estoit engagé dans la mesme profession, l'y vint trouver, & luy aida dans son travail. Au bout d'un an les affaires tournerent d'une telle sorte à Rome, que les François n'y estoient pas en seureté. Il prit le parti d'aller à Venise, où il s'appliqua uniquement à estudier & à imiter les Ouvrages du Titien, du Tintoret, & de Paul Veronese. Le progrés qu'il fit dans ce travail luy fit meriter le surnom du Titien moderne. Il fit plusieurs Tableaux pour les Nobles Venitiens, où il prit pour sujet divers endroits des Metamorphoses; mais un de ces Messieurs l'ayant mal payé de son travail, aprés l'avoir occupé fort long-temps à peindre son Palais à la campagne, l'envie luy prit de revenir en France. En passant par Turin, il y fut arresté par le Duc de Savoye, qui luy fit faire sept à huit Tableaux des amours de Venus & d'Adonis. Ces Tableaux sont à Paris presentement, ayant esté enlevez dans le débris du Palais des Favorites.

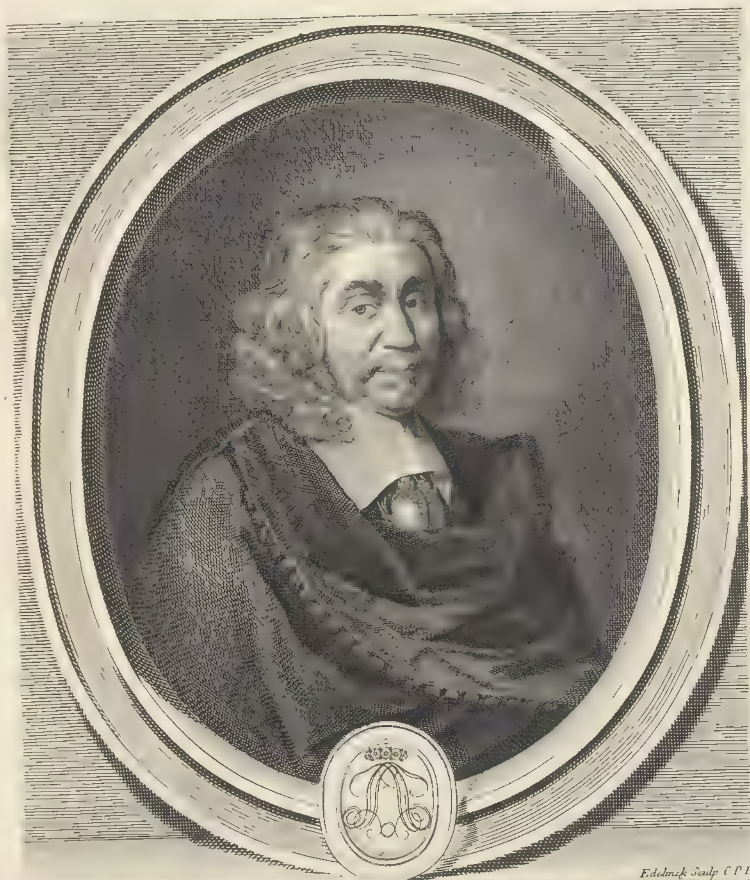
De Turin il vint à Lyon, où Horace le Blanc le receut encore avec beaucoup de joye & d'amitié. Là il peignit pour luy, & pour plusieurs Curieux de cette Ville divers Tableaux, la plûpart de femmes nuës, & de sujets tirez de la Metamorphose; la fraischeur de son pinceau estoit merveilleuse pour les

carnations, & pour en exprimer vivement la teinte naturelle. Enfin aprés cinq ans de voyage & de ſejour à Rome, il revint à Paris; mais avant que de ſe ſeparer de ſon ami il fallut qu'il en fit le portrait pour le luy laiſſer, & que cet ami fit le ſien reciproquement, afin qu'il emportaſt avec luy cette marque de ſon eſtime & de ſon amitié.

Il peignit à Paris un Salon pour Monſieur Morin, fameux Fleuriſte, où il fit quatre grands Tableaux qui repreſentent des Bacchanales. Ces Tableaux peuvent eſtre mis au rang de ſes plus beaux Ouvrages. Il en fit deux pour Monſieur Goulas, un de Jupiter venant voir Semele, l'autre d'une Venus qui ſe chauffe, pendant que Cerés & Bacchus s'éloignent d'elle. Il peignit pour Monſieur de Montoron ſa Chapelle de la Chevrette, où il a repreſenté l'hiſtoire de la Vierge en pluſieurs Tableaux tout autour de la Chapelle. Il a auſſi peint la Gallerie du logis de Monſieur de Bullion, où il a repreſenté les douze mois de l'année. Ce travail luy valut une penſion de 1200. livres, dont il a eſté payé juſqu'à ſa mort. La Gallerie de la Maiſon du Preſident Perrault ſur le Quay Mal-Aqueſt, eſt auſſi de ſa main.

Enſuite de tous ces Ouvrages il fit le beau Tableau de la Deſcente du Saint Eſprit, qui eſt à Noſtre-Dame. L'ordonnance en eſt d'une beauté ſinguliere; mais ſur tout la lumiere y eſt ſi vive & ſi bien répanduë de tous coſtez, que rien n'approche davantage de l'idée de ce divin Myſtere. Madame la Ducheſſe d'Aiguillon en a fait offrir 10000. livres à Meſſieurs de Noſtre-Dame, s'engageant de leur en fournir une Copie faite par tel Peintre qu'ils voudroient choiſir. Il fit pour un de ſes amis pluſieurs Tableaux, dont on luy a voulu donner la meſme ſomme; mais cet ami n'a point voulu s'en déſaiſir, ſoit qu'il cruſt qu'ils valoient davantage, ſoit que par là il ait voulu marquer l'eſtime qu'il faiſoit des Ouvrages & des liberalitez de ſon ami.

Il mourut âgé de 38. ans, & laiſſa un fils & deux filles. Les filles ſont mortes peu de temps aprés avoir eſté mariées; & le fils, qui eſt Peintre de l'Academie Royale, ſuit de fort prés les traces de ſon pere. L'Eſtampe qui eſt au devant de cet Eloge eſt gravée ſur ſon portrait, fait par luy-meſme, cinq ou ſix ans avant ſa mort.



Jacques Sarrazin

Recteur de l'Academie Royale de Peinture et Sculpture.

JACQUES SARRASIN,

SCULPTEUR.



S'IL eſt vray qu'on n'ait guere moins d'obligation à ceux qui ont fait revivre quelque bel Art, qu'à celuy qui en a eſté le premier inventeur, nous devons regarder l'homme dont j'entreprens l'Eloge, avec les mêmes yeux que nous le regarderions, s'il étoit l'Auteur du bel Art de la Sculpture. Car il eſt vray que par ſes eſtudes, & particulierement par la force de ſon genie, il luy a rendu toutes les beautez que la longue durée des guerres civiles luy avoit oſtées. Il a fait dans ce bel Art ce que VOÜET dont je viens de parler a fait dans la Peinture; & (ce qui ne leur eſt pas moins honorable) ils ont formé l'un & l'autre des Eleves qui ont porté ces deux Arts à une tres-grande perfection : car de même que Voüet a fait les Blanchards, les le Sueurs & les le Bruns, celuy-cy a formé les Anguiers, les Marſis, les Desjardins & les Girardons; de ſorte qu'ils ſe ſont rendu illuſtres & par leur propre gloire, & par celle de leurs Diſciples.

Jacques Sarraſin nâquit à Noyon, d'une bonne & honneſte Famille. Il vint à Paris dés ſa plus tendre enfance, où il apprit à deſſiner & à modeler; mais comme la France ſortoit encore d'une eſpece de barbarie pour les beaux Arts, que la guerre y avoit amenée, & que les Ouvrages de Sculpture manquoient de Gens qui en connuſſent la beauté, il alla à Rome où il demeura pendant l'eſpace de 18. années. Là il travailla à Freſcati par les ordres du Cardinal Aldobrandin neveu du Pape Clement VIII. où il fit un Atlas & un Polypheme qui jettent une prodigieuſe quantité d'eau en forme de girandole. La beauté de ces figures ſe ſoûtient parfaitement, quoy qu'expoſées à la comparaiſon qu'on ne peut s'empêcher d'en faire avec les plus beaux Ouvrages de l'antiquité qui les environnent. En revenant de Rome il paſſa à Lyon, où il fit un S. Jean Baptiſte & un S. Bruno dans la Chartreuſe de cette Ville, qui en font un des plus ſinguliers ornemens. De retour à Paris il fit des Anges de ſtuc, pour le principal Autel de S. Nicolas des Champs, une figure de ſainte Anne, & une de S. Louis pour l'Egliſe de Noſtre-Dame de Paris. Monſieur le Marquis d'Effiat Surintendant des Finances, l'employa à ſa Maiſon de Chilly, où il orna d'un tres grand nombre de beaux Ouvrages & la Chapelle & la Galerie de ce Chaſteau. Monſieur des Noyers alors Surintendant des Baſtimens, luy fit faire ces grandes figures qui ornent un des Dômes du Louvre du coſté de la Cour. Ce ſont des Cariatides qui, quoy que coloſſales, ſont neanmoins tres ſveltes & ſemblent tres-legeres. Le Roy Louis XIII. en fut ſi ſatisfait, qu'il luy fit une penſion tres-conſiderable, & luy donna un logement dans les Galleries du Louvre. La Reine Anne d'Auſtriche dans le temps qu'elle eſtoit enceinte de ſon premier enfant, qui regne aujourd'huy, luy ordonna de faire jetter en fonte ſur ſes modéles un Ange d'argent de trois pieds & demi de haut, tenant un enfant auſſi fondu d'or, repreſentant le Dauphin qu'elle attendoit, pour s'acquitter d'un vœu qu'elle fit pendant ſa groſſeſſe. Ce groupe de figures a eſté porté à Noſtre-Dame de Laurette où elle l'avoit deſtiné. Il a fait deux mor-

ceaux d'Ouvrage tres-beaux & tres-considerables dans l'Eglise des Jesuites à Paris; le premier, deux grands Anges d'argent volans en l'air, & tenans chacun d'une main un cœur d'argent doré, dans lequel est enfermé le cœur de Louis XIII.. Je dis que ces Anges sont en l'air, parce qu'ils ne sont attachez à l'arcade sous laquelle ils semblent voler effectivement, que par quelques barres de fer qu'on ne voit point. Le second est le Tombeau d'Henri de Bourbon Prince de Condé, ayeul de Monsieur le Prince d'aujourd'huy. Ce Mausolée est orné de quatre grandes figures de bronze qui representent la Diligence, la Justice, la Pieté, & ce qui est assez bizarre une Minerve, pour marquer l'amour qu'il avoit pour la Guerre & pour les beaux Arts. Ce meslange du sacré avec le profane, de la Pieté avec Minerve, est un reste de la licence mal-entenduë que nos Ancestres se sont donnée dans leurs Poësies, qui de là a passé dans les Ouvrages de Peinture & de Sculpture. Dans les bas-reliefs des piedestaux de la balustrade de l'Autel sont des batailles representées avec la mesme licence; car on y voit des Dieux de fleuve appuyez sur leurs urnes. C'est un des plus beaux Ouvrages de Sculpture qu'il y ait à Paris. Monsieur Perrault President en la Chambre des Comptes, & Intendant de la Maison de ce Prince, luy a fait élever ce Monument pour une marque éternelle de sa reconnoissance.

Il fit pour la Chapelle de Saint Germain en Laye deux Crucifix, l'un d'or & l'autre d'argent, & deux Anges de stuc qui portent les Armes du Roy. On voit de luy dans l'Eglise des Carmelites du faux bourg S. Jacques, le Tombeau du Cardinal de Berulle; dans l'Eglise du Noviciat des Jesuites, & dans celle de S. Jacques de la Boucherie deux Crucifix de sa main, l'un & l'autre d'une beauté singuliere. Parmi les beaux morceaux de Sculpture qui sont à Versailles, on admire un grouppe d'une chévre & de deux enfans, qui est encore de sa façon. Il ne seroit pas possible de rapporter tous ses Ouvrages. Cependant le genie qu'il avoit ne s'est pas renfermé dans ce talent seul, il a aussi éclaté dans la Peinture, & il a laissé plusieurs Tableaux qui se font distinguer parmi ceux des plus excellens Maistres Il a fait aux Minimes de la Place Royale un Tableau de la sainte Famille. Dans une des Chambres des Enquestes au Palais un Crucifix, accompagné de la Vierge, de S. Jean, & de la Magdeleine, & plusieurs autres encore; ce qui luy fait avoir une grande conformité avec Michel Ange, qui par le ciseau & par le pinceau s'est rendu celebre par toute la terre.



Edelinck Sculp. C.P.R.

Claude Melan
Graveur Ordinaire du Roy.

CLAUDE MELAN,

GRAVEUR EN TAILLE-DOUCE.

ELUY dont je vais parler avoit deux grands avantages ſur la plûpart de ceux de ſa Profeſſion, quoy que tres-habiles. Le premier, c'eſt qu'il n'avoit pas ſeulement le don de graver avec beaucoup de grace & d'élegance les plus beaux Tableaux des plus excellens Maiſtres; mais qu'il eſtoit auſſi l'Auteur & l'Ouvrier de la plûpart des Deſſeins qu'il gravoit: de ſorte qu'on le doit regarder comme un habile Graveur, & comme un grand Deſſinateur tout enſemble; on pourroit ajoûter, & comme Peintre encore, car il a peint pluſieurs Tableaux d'un tres-bon gouſt, & d'une tres-belle ordonnance. Le ſecond avantage, plus grand encore que le premier, c'eſt qu'il a inventé luy-meſme la maniere admirable de graver, dont il s'eſt ſervi dans la plûpart de ſes Ouvrages. Les Graveurs ordinaires ont preſque autant de tailles differentes, qu'ils ont de differens objets à repreſenter. Autre eſt celle dont ils ſe ſervent pour la chair, ſoit du viſage, ſoit des mains, ou des autres parties du corps; autre celle qu'ils employent pour les veſtemens, autre celle dont ils repreſentent la terre, l'eau, l'air, & le feu; & meſme dans chacun de ces objets ils varient leur taille & le maniement de leur burin en pluſieurs façons differentes. Melan imitoit toutes choſes avec de ſimples traits mis les uns auprés des autres, ſans jamais les croiſer en quelque maniere que ce ſoit, ſe contentant de les faire ou plus forts ou plus foibles, ſelon que le demandoient les parties, les couleurs, les jours & les ombres de ce qu'il repreſentoit.

Il a porté cette Gravure à une telle perfection, qu'il n'eſt pas poſſible d'y rien ajoûter; & pas un de ceux qui l'ont ſuivi n'a entrepris d'aller plus loin dans cette ſorte de travail. Ce n'eſt pas qu'il ne ſceuſt pratiquer à la maniere ordinaire des autres Graveurs; il a fait beaucoup d'Eſtampes à double taille qui ſont tres-belles & tres-eſtimées; mais il s'eſt plus adonné à celle qui eſt ſimple: & c'eſt par celle-là qu'il s'eſt plus diſtingué. Parmi ſes Ouvrages dont le nombre eſt tres-grand, il y en a un qui me ſemble meriter plus encore d'être admiré que tous les autres. C'eſt une teſte de Chriſt deſſinée, & ombrée avec ſa couronne d'épines, & le ſang qui ruiſſelle de tous coſtez, d'un ſeul & unique trait, qui commençant par le bout du nez, & allant toûjours en tournant, forme tres-exactement tout ce qui eſt repreſenté dans cette Eſtampe, par la ſeule differente épaiſſeur de ce trait, qui ſelon qu'il eſt plus ou moins gros, fait des yeux, un nez, une bouche, des jouës, des cheveux, du ſang, & des épines; le tout ſi-bien repreſenté & avec une telle marque de douleur & d'affliction, que rien n'eſt plus triſte ni plus touchant. Son Oeuvre, ou le Recueil de ſes Ouvrages contient une infinité de Pieces tres-curieuſes. Il fut choiſi pour repreſenter les figures antiques & les buſtes du Cabinet de Sa Majeſté. Son burin réuſſit parfaitement dans ces ſortes d'Ouvrages, qui étant tout d'une couleur, s'accommodent bien de l'uniformité de ſa graveure, laquelle n'eſtant point croiſée conſerve une blancheur tres-convenable au marbre qu'elle repreſente.

Il avoit encore cecy de particulier, que les choses qu'il avoit gravées avoient plus de feu, plus de vie & plus de liberté, que le Dessein mesme qu'il imitoit, contre ce qui arrive à tous les autres Graveurs, dont les Ouvrages sont toûjours moins vifs & moins animez que le Dessein ou le Tableau qu'ils copient; ce qui ne peut venir que du goust qu'il prenoit à son travail, & de l'extréme facilité qu'il avoit à conduire son burin en la maniere qu'il luy plaisoit. Il avoit son logement aux Galleries du Louvre, que son merite seul luy avoit fait donner.

Il y est mort le 9. jour de Septembre de l'année 1688. âgé de 94. ans. Il est enterré dans l'Eglise de saint Germain Lauxerrois.



le febure pinxit — *Edelinck sculp CPR*

Francois Chäuueau

Graueur ordinaire du Roy

FRANÇOIS CHAUVEAU,

DESSINATEUR ET GRAVEUR.



COMME c'eſt une choſe tres-fatigante, & neanmoins tres-ordinaire, de rencontrer des hommes, qui avec un merite fort mediocre ont une grande opinion d'eux-meſmes, il eſt auſſi tres-agreable & tres-rare tout enſemble d'en trouver qui joignent beaucoup d'humilité avec bien du merite. Celuy dont je fais l'Eloge eſtoit du nombre de ces derniers. Et il n'eſt pas croyable combien ces deux bonnes qualitez ſe donnoient de relief l'une à l'autre. Perſonne n'a peut-eſtre jamais eu une imagination plus feconde pour trouver & diſpoſer des ſujets de Tableaux; tout y eſtoit heureux pour la beauté du ſpectacle, tout y eſtoit ingenieux pour la ſatisfaction de l'eſprit, & il entroit dans ſes Deſſeins encore plus de Poëſie que de Peinture. Cela ſe peut verifier dans le nombre preſque infini d'Ouvrages qu'il nous a laiſſez, & particulierement dans les Eſtampes qui repreſentent ce qui eſt contenu dans les Livres où elles ſont. Il n'y en a point qui n'explique admirablement la penſée de l'Auteur, & qui ſouvent ne l'enrichiſſe agreablement & judicieuſement par de certaines circonſtances Poëtiques qu'il y ajoûte. Non ſeulement il eſtoit l'Inventeur de la pluſpart des choſes qu'il gravoit; mais quantité de Peintres s'adreſſoient à luy ſecretement pour en tirer des deſſeins de Tableaux, dont enſuite ils ſe faiſoient honneur. Quand on luy propoſoit quelque Ouvrage il prenoit une ardoiſe, ſur laquelle il deſſinoit la penſée qu'on luy avoit propoſée, en autant de façons differentes qu'on le ſouhaitoit, juſqu'à ce que l'on fuſt content, ou qu'il le fuſt luy meſme: car on l'eſtoit ſouvent, qu'il ne l'eſtoit pas encore.

Il commença à graver au burin ſous la conduite de Laurent de la Hire, habile Peintre dont il gravoit les Ouvrages, & où il prit une maniere fine & agreable; mais la vivacité de ſon imagination ne s'accommodant pas de la lenteur du burin, il ſe mit à graver à l'eau forte, & à ne graver plus que ſes pures penſées; ce qui luy a fait produire une infinité d'Ouvrages de toutes ſortes de caracteres. Quelques-uns ont répondu qu'il manquoit quelque choſe à la beauté de ſes Deſſeins, faute d'avoir eſté en Italie, où il auroit pris un certain gouſt qu'ils diſent qu'on ne trouve pas ailleurs. Mais cette penſée n'eſt autre choſe qu'une pure prévention de Curieux, qui ne connoiſſent guere que les noms & le Pays des Peintres, & qui ne jugent que par là de la beauté de leurs Ouvrages. L'homme dont nous parlons en eſt une des plus grandes preuves. Peu de gens ont poſſedé plus que luy ce meſme gouſt dont ils parlent, & qu'ils croyent ne point voir en luy, parce qu'ils ſçavent qu'il n'a pas eſté à Rome. Il eſt vray que ſa gravure n'a pas la douceur ni l'agrément de pluſieurs autres Graveurs, qui ont porté cette délicateſſe juſqu'au dernier point de perfection. Mais pour le feu, la force des expreſſions, la varieté, & pour l'eſprit qui s'y rencontre, je ne ſçay s'il y a eu quelqu'un qui l'ait ſurpaſſé dans cette partie. Peu de temps avant ſa mort il commença à graver l'Hiſtoire de S. Bruno, peinte aux Chartreux par le Sueur. Il en a fait les Deſſeins, mais il

n'en a gravé qu'une partie ; il euſt eſté à ſouhaiter qu'il les euſt gravez tous.

Il avoit commencé une ſuite de ſujets de l'Hiſtoire Grecque & Romaine, qui devoit compoſer un Ouvrage conſiderable. Il peignoit auſſi fort agreablement; de ſorte qu'on pouvoit le regarder comme ayant les talens de trois Profeſſions differentes : celuy de Peintre, celuy de Graveur, & celuy de Deſſinateur. Il a eu beaucoup de Peintres au deſſus de luy, il a eu des Graveurs à l'eau forte qui luy ont eſté égaux ; mais peu de gens l'ont ſurpaſſé dans l'abondance, la varieté, & le tour ingenieux du Deſſein : Et c'eſt particulierement par cet endroit que nous l'avons conſideré, lors que nous luy avons donné place dans ce Volume. Il mourut en l'année 1674.

Un de ſes fils tres excellent Sculpteur a paſſé en Suede, où non ſeulement il fait de ſa main de tres-beaux Ouvrages ; mais où il fournit de Deſſeins à pluſieurs autres Sculpteurs fort habiles. Il a herité de ſon pere cette heureuſe fecondité, qu'on ne peut trop loüer, & qui éleve ſi glorieuſement certains hommes au deſſus des autres.

TABLE DES HOMMES ILLUSTRES

CONTENUS DANS LE SECOND TOME.

EXTRAIT DU PRIVILEGE DU ROY.

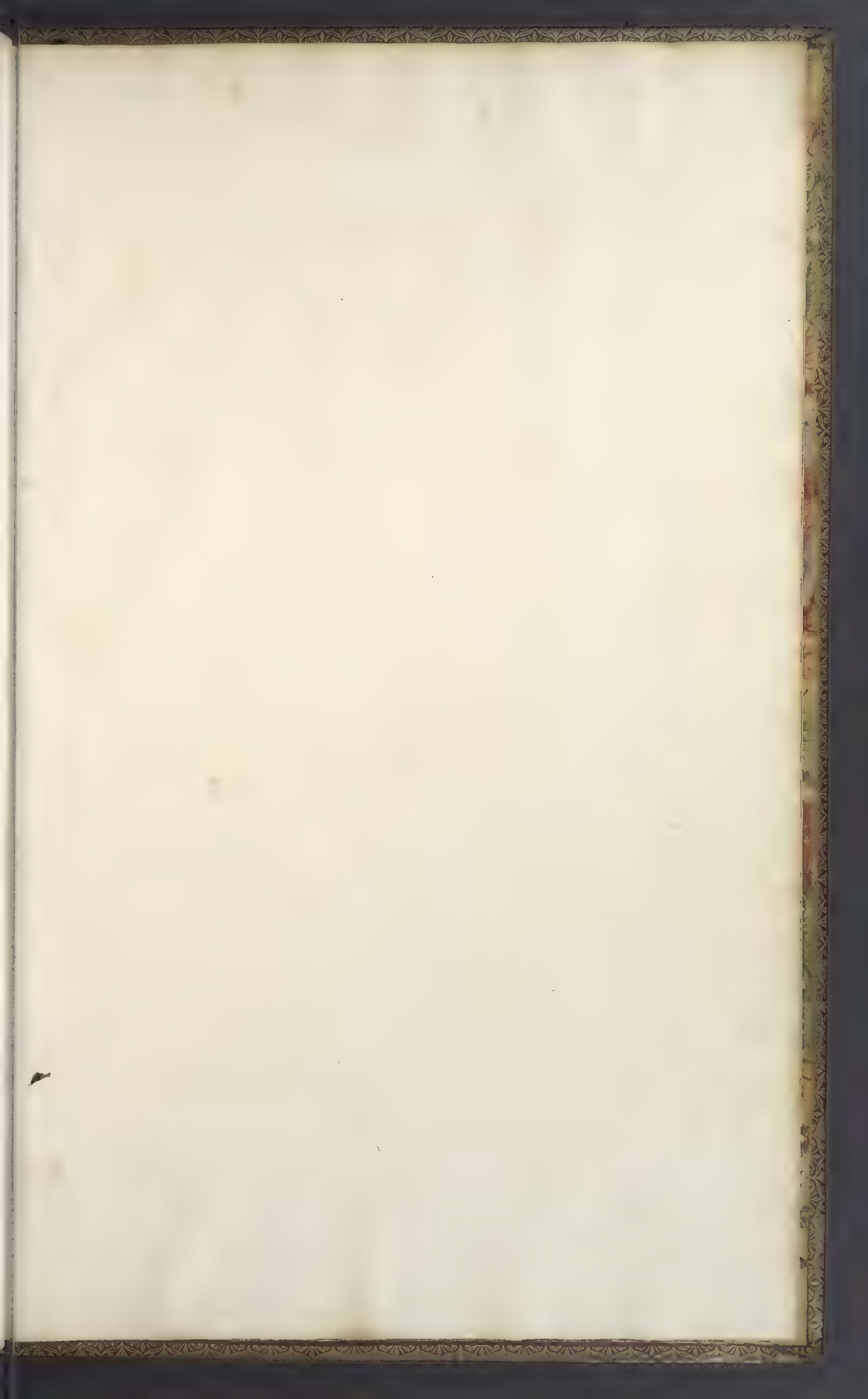
PAR Grace & Privilege du Roy, donné Paris le douziéme jour de Février 1696. Signé, Par le Roy en son Conseil, DUGONO; Il est permis à nôtre amé CHARLES PERRAULT de l'Academie Françoise, de faire imprimer un Livre intitulé *les Hommes Illustres qui ont paru en France pendant ce Siecle*, *avec leurs Portraits au naturel*; & ce pendant le temps & espace de quinze années, à commencer du jour qu'il sera achevé d'imprimer pour la premiere fois: Et deffenses sont faites à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient d'imprimer, vendre & debiter ledit Livre sans le consentement dudit Exposant, à peine de trois mille livres d'amende, de confiscation des Exemplaires contrefaits, & de tous dépens, dommages & interests; comme il est plus au long porté par ledit Privilege.

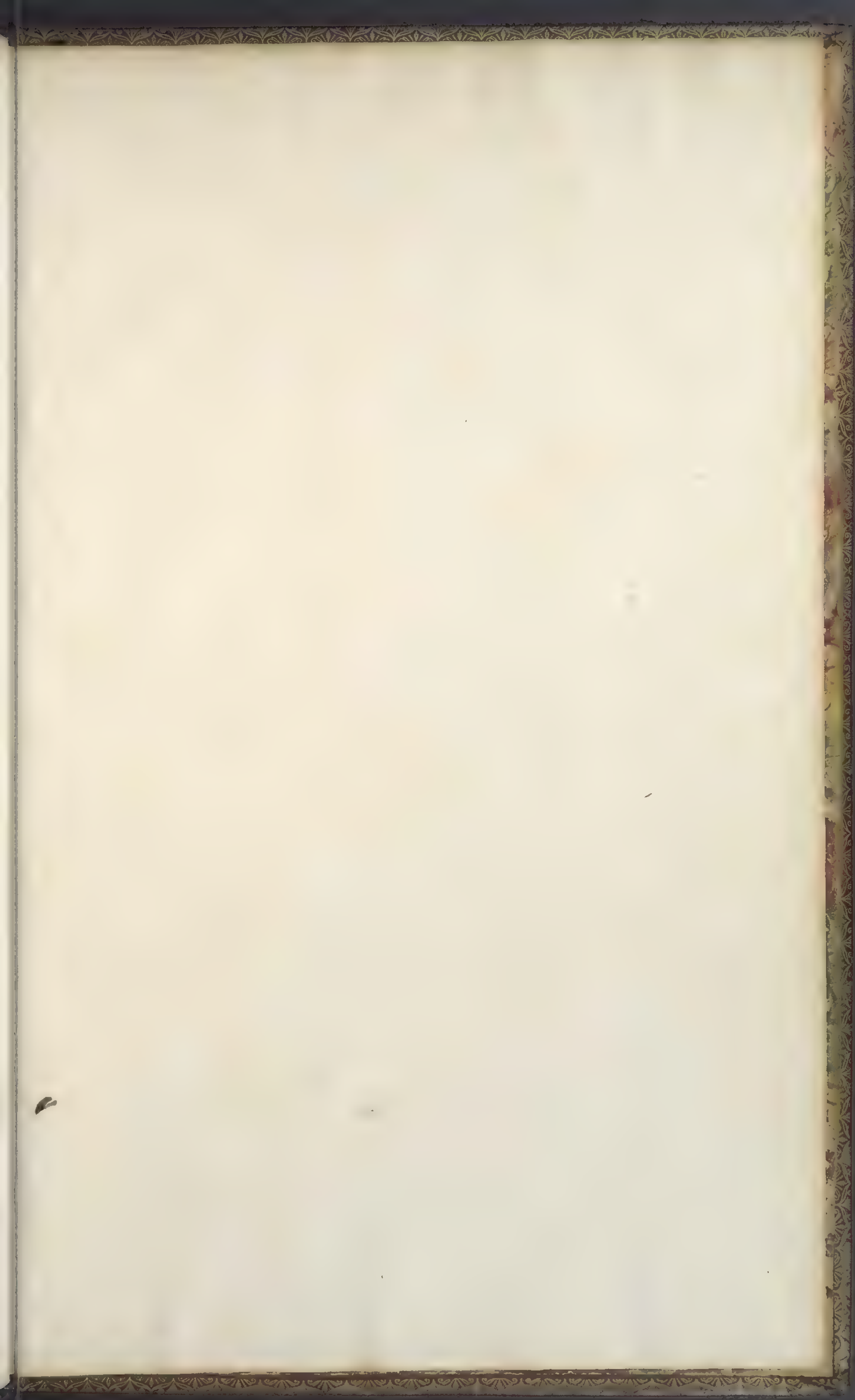
Et ledit sieur PERRAULT a cedé son droit du present Privilege à Antoine Dezallier Libraire à Paris, pour en joüir suivant l'accord fait entr'eux.

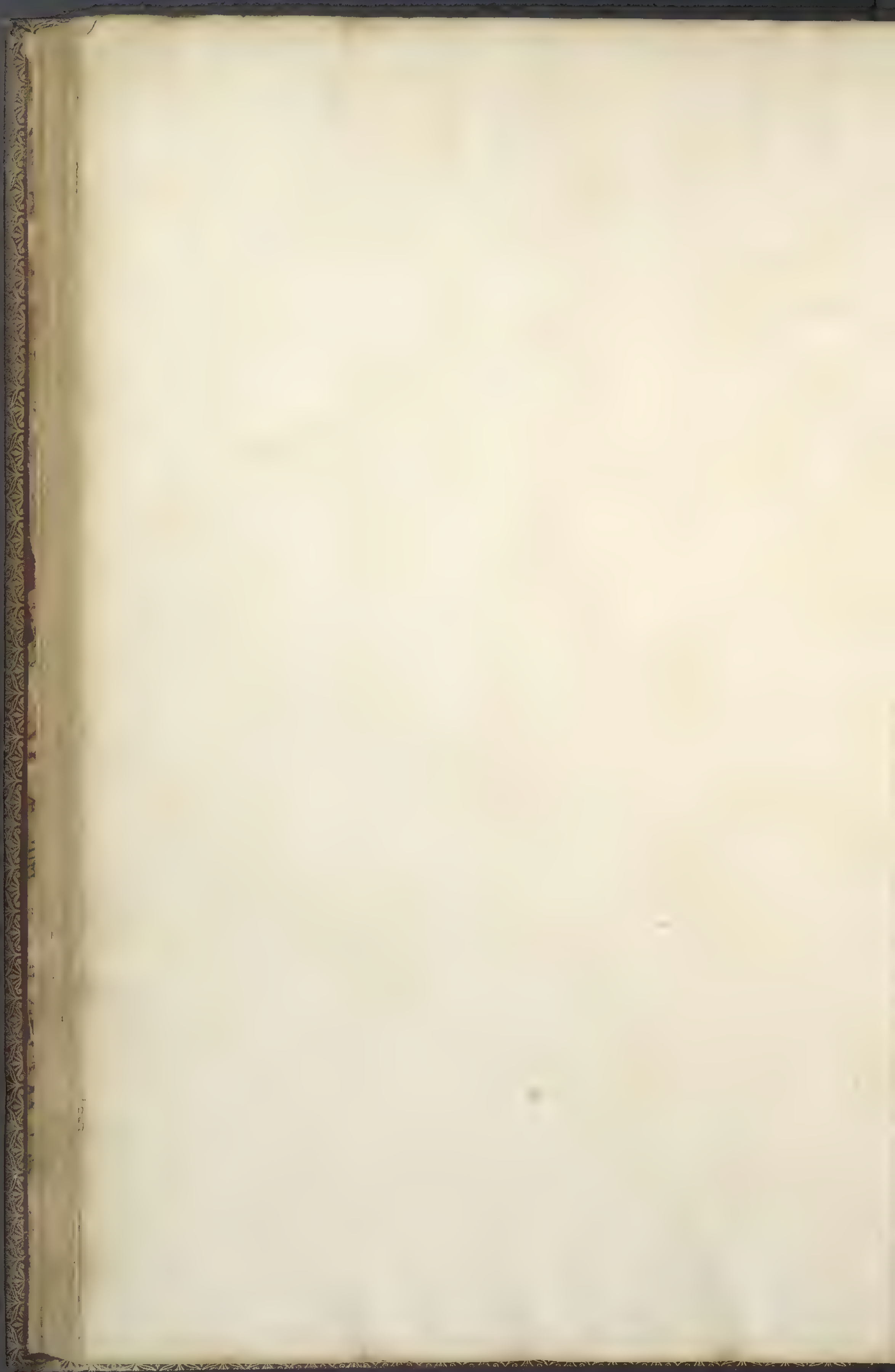
Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris le 16. *Février* 1696.

Signé, P. *AUBOUYN*, *Syndic.*

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 30. May 1700.

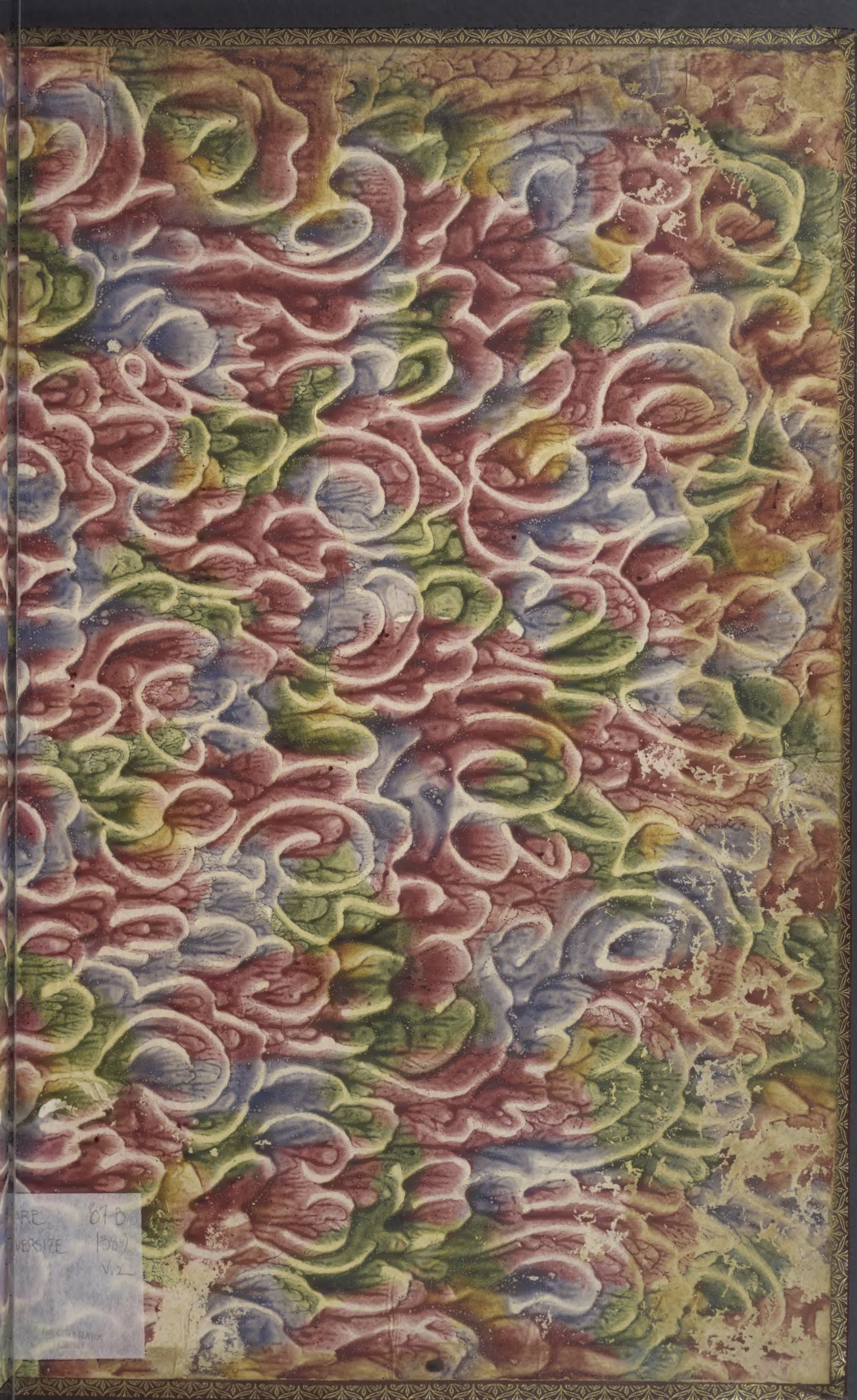




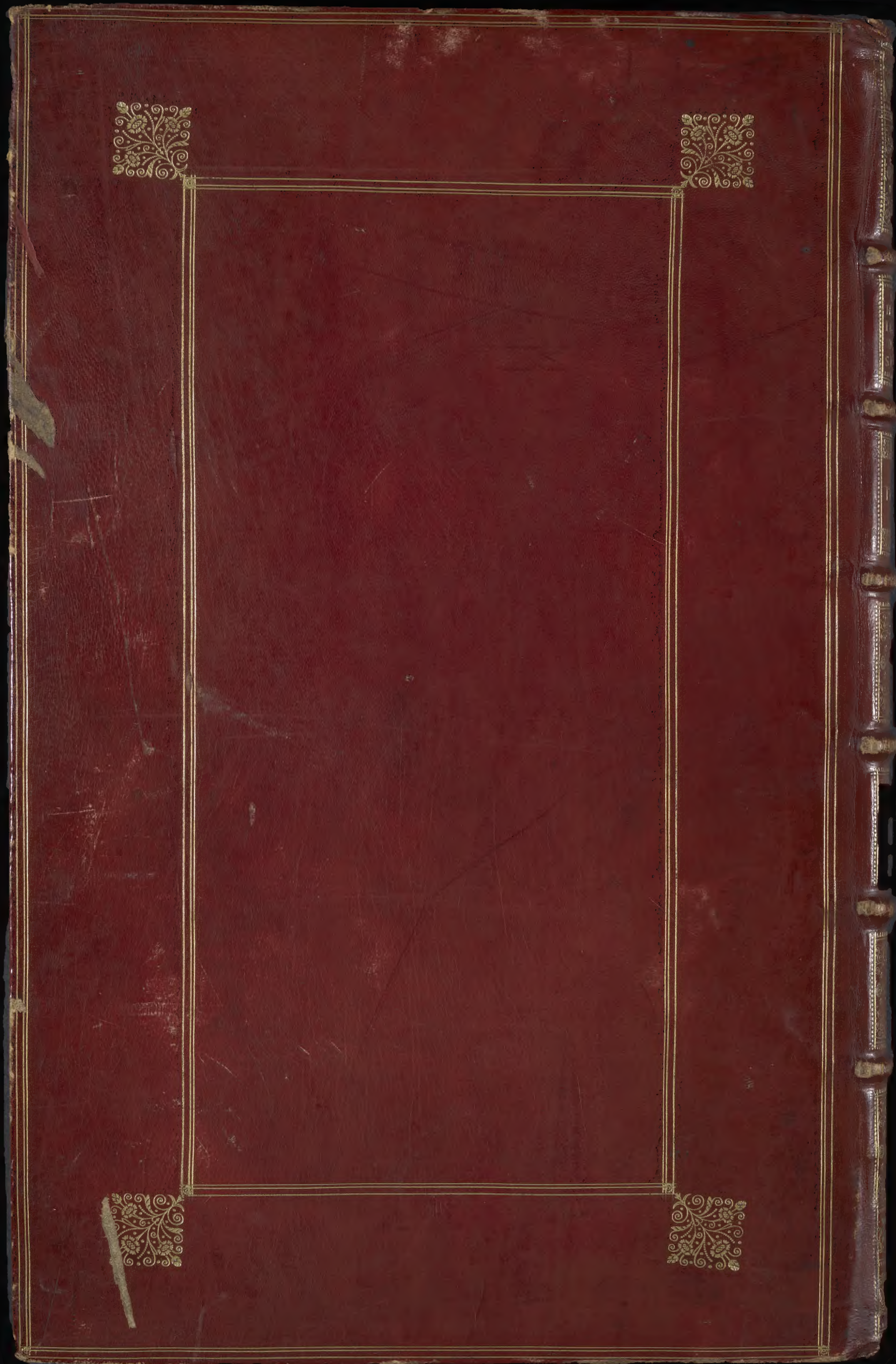








RARE 67-B
OVERSIZE 1388
V.2



LES HOMMES ILLVSTR DE CE SIECLE

TO. 2.